

NR Flash

SPORTS en p. 3, 5, 7, 8 et 10 :
 — Sion sauve un point
 — Victoire de Pitteloud à Veysonnaz
 — Gymnastique : un nouveau champion suisse.
LOCALES en p. 12, 13, 15, 17, 19, 21, 22 et 23 :
 — Combats de reine
 — Marche de 100 km
 — Vignolages
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 24

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - PubliCité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 SIERRE SION VIÈGE

DANS LA PERSPECTIVE DE compter bientôt 10 000 membres

LA SECTION DU VALAIS DU T.C.S. A DELIBERE

SION — Samedi, s'est tenue à la salle de la Matze, l'assemblée générale annuelle de la section du Valais du T.C.S. Malgré le radieux soleil qui invitait à l'évasion, de très nombreux membres avaient répondu à l'appel du comité.

Le distingué président M. Paul Boven, après les souhaits de bienvenue relève la présence de quelques personnalités soit MM. Albert Biollaz, 2ème vice-président du Grand Conseil, Ernest Schmidt Cdt de la Police cantonale, Jean Burrin, chef du service automobiles, Papilloud ingénieur à l'Etat du Valais les deux présidents d'honneur Camille Crittin, et Alexis de Courten, et M. Gassmann, rédacteur du journal Touring.

Le Gouvernement n'était pas représenté. Nos conseillers d'Etat étaient invités chez M. Alfred Escher, ancien président du Grand Conseil. La lecture du protocole n'a donné lieu à aucune observation, si ce n'est des félicitations à son auteur M. Gérard Gessler.

RAPPORT PRESIDENTIEL

Mr Boven a fait le bilan de la dernière saison. Il a parlé tout d'abord de l'effectif à la fin de l'année du T.C.S.

Au 31 décembre 1964 le T.C.S. comptait au total 422.846 membres à savoir :

automobilistes	395.139
motocyclistes	20.059
cyclistes et cyclomotoristes	1.588
campeurs	5.171
nautiques	889

La Section valaisanne qui comptait 7.969 membres à fin 1963 a enregistré un accroissement de 963 sociétaires pour atteindre 8.932 membres à fin 1964.

A titre indicatif, l'augmentation en 1963 était de 806 membres et en 1962 de 573.

L'augmentation pour 1964 nous place en 4me position des Sections Suisses pour la progression enregistrée dans l'année en %.

En nous basant sur les résultats acquis nous pensons donc atteindre les 10.000 membres d'ici à la prochaine assemblée générale.

RAPPORT AVEC LES AUTORITES ET PROBLEME DE LA CIRCULATION

Les nombreuses interventions auprès des autorités cantonales ont toujours été accueillies avec courtoisie. Dans le courant de l'année, la loi cantonale d'application concernant la Loi fédérale sur la circulation routière est entrée en vigueur et la commission consultative a tenu sa première séance le 2-9-1964.

La Police Cantonale sous les ordres du Commandant Schmidt, chef compétent et éclairé assure un contrôle de la circulation très efficace.

Sans doute l'action de la police n'est pas toujours plaisante et l'usager ne comprend pas toujours ses interventions.

La répression sévère des contraventions aux lois de la circulation est quelques fois désagréable car l'automobiliste n'admet pas toujours ses torts.

Pourtant, à part certaines souricières un peu trop exploitées par des agents en mal de contraventions, il faut reconnaître que l'accroissement incessant du volume de la circulation pose de graves problèmes à ceux qui ont la responsabilité du maintien de l'ordre sur la route.

De son côté Monsieur Jean Burrin qui, avec ses collaborateurs du Service des Automobiles à la lourde tâche de contrôler la formation des nouveaux conducteurs et de veiller à l'appli-

(VOIR LA STITE EN PAGE 23)



Le président Paul Boven

UNE VOITURE COUPE

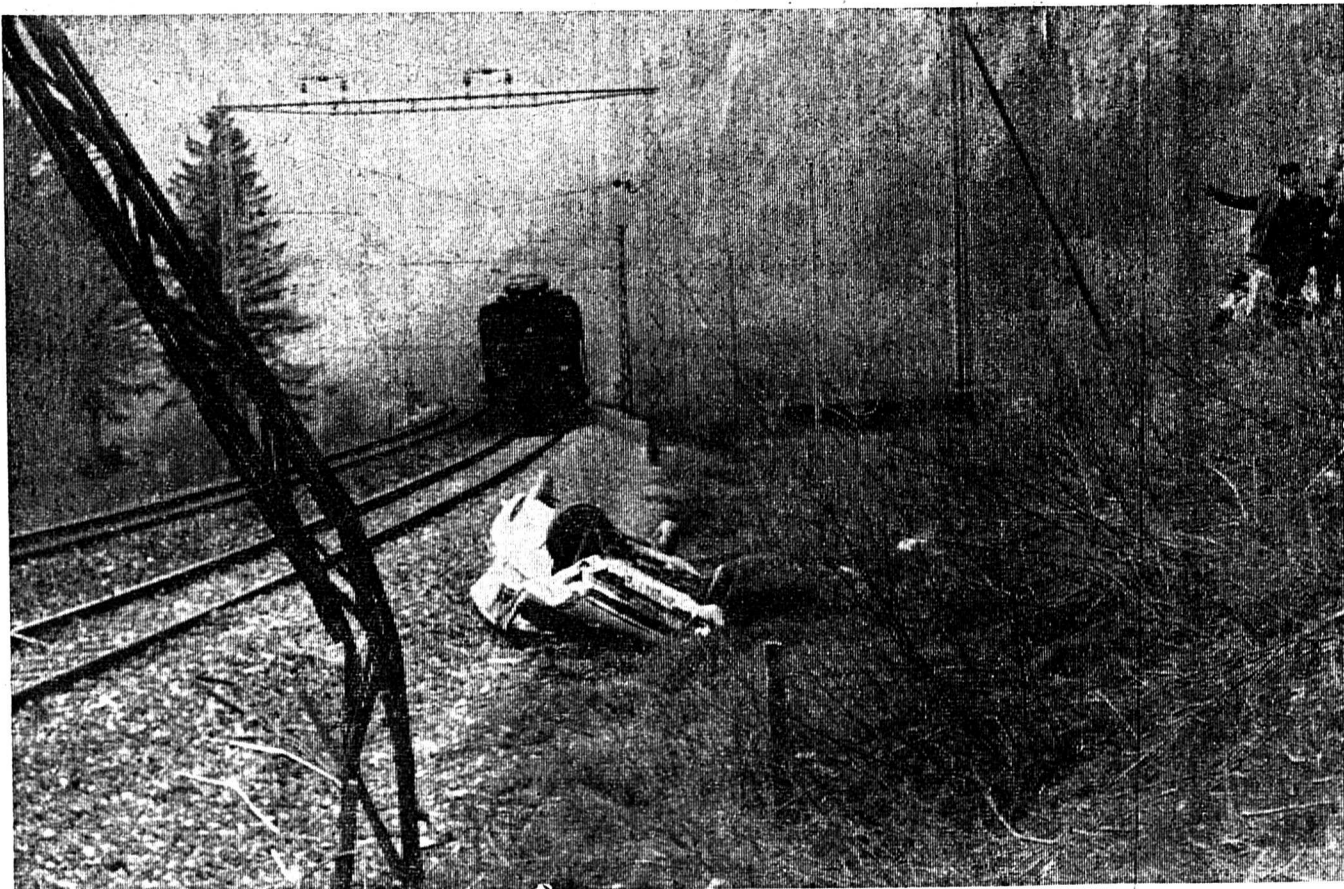
le trafic sur la ligne du Simplon

VERNAYAZ — Hier matin, à 6 h 15, une Ford Cortina zurichoise qui se dirigeait vers Vernayaz, est subitement partie sur la gauche de la route à la hauteur du hameau de Miéville pour la quitter en faisant un bond sur le bord de la ligne du chemin de fer. Longeant le ballast elle faucha un pylône soutenant la caténaire provoquant un court circuit. Le véhicule, neuf, entièrement démolí s'arrêta une vingtaine de mètres plus loin.

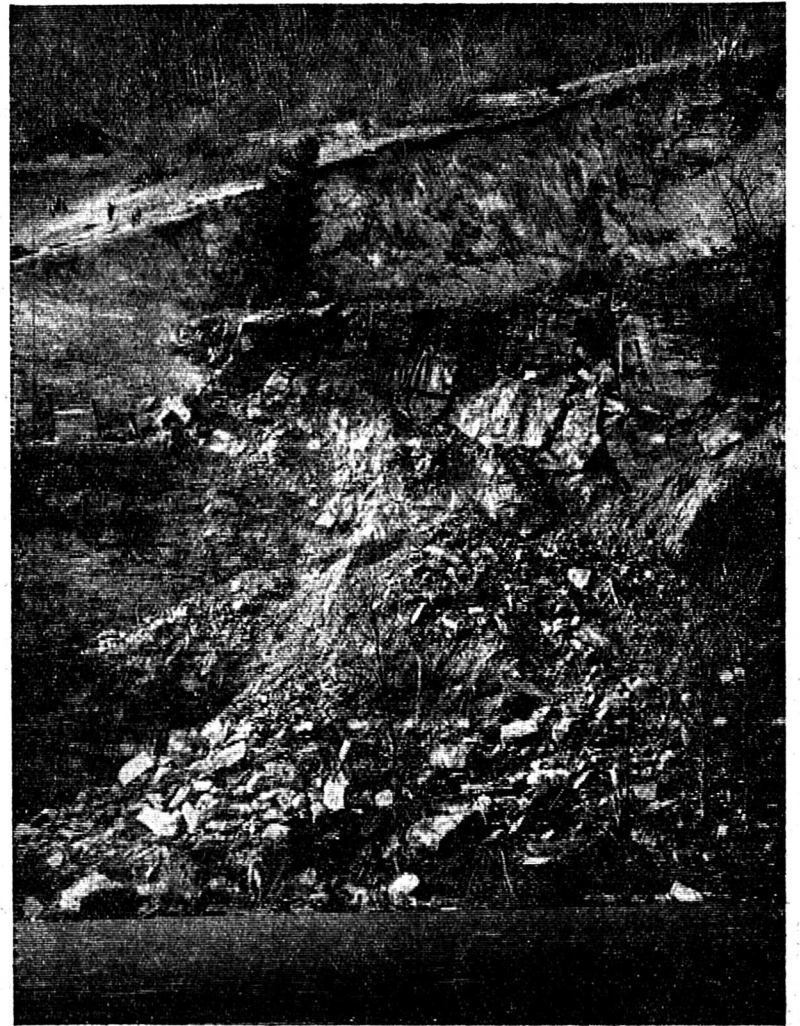
Le trafic CFF fut interrompu pendant près de deux heures sur les deux

voies. Une équipe de monteurs fut dépêchée sur place, planta provisoirement un poteau en bois pour remplacer le pylône métallique. Les trains purent ainsi parcourir ce secteur à une allure réduite, les mécaniciens ayant abaissé les pantographes pour éviter toute surprise.

Quant aux occupants de la voiture, ils furent conduits à la clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice. Leurs blessures, heureusement, ne paraissent pas graves.



LE BRUNIG FERME POUR PLUSIEURS SEMAINES



A la suite de l'éboulement qui s'est produit sur la route et la voie ferrée du Brunig, le long du lac de Brienz, entre Ringgenberg et Niederried, le trafic automobile et ferroviaire sera suspendu pendant plusieurs jours pour les voitures et plusieurs semaines pour les trains. 25.000 mètres cubes de rochers se sont abattus sur route et voie ferrée comme le montre notre photo.

TERRIBLE ACCIDENT PRÈS DE SAXON

UNE FEMME TUEE, CINQ BLESSES



La voiture bernoise qui a été projetée parmi les abricotiers sous la violence du choc.

SAXON — Hier matin, peu avant 11 heures, une voiture valaisanne conduite par M. Marc Gaillard, de Saillon, qui roulait en direction de Riddes, fit la présélection au carrefour de Saillon afin de se rendre dans ce village. Probablement distrait, l'automobiliste valaisan coupa la route à une voiture bernoise venant en sens inverse pilotée par Mme Inès Bernasconi et dans laquelle avaient pris place M. Antonio Bernasconi (le mari) et sa fille Dolores. Le choc fut terrible et la conduc-

trice tuée sur le coup tandis que les deux autres occupants furent conduits à l'hôpital de Martigny, blessés et fortement commotionnés. M. Bernasconi souffre en outre de fractures de côtes et d'une omoplate tandis que sa fille porte des plaies au visage. Leur vie n'est pas en danger. Les trois occupants de la voiture de M. Gaillard furent également conduits à l'hôpital. Ils sont moins gravement atteints. Quant aux deux véhicules, ils sont hors d'usage.

? L'INCONNU SANS VISAGE

26

— Laissez tomber cete affaire, Peter.
Définitif, le ton était presque celui d'un ordre. Peter comprit qu'il était congédié.

Meakin l'attendait. Vétéran de la radio, il avait appartenu à un des grands réseaux de Chicago pendant des années; à la suite d'opérations provoquées par des ulcères à l'estomac, il était venu à Willetts pour y trouver un emploi moins fatigant à WLTS. Emploi qu'il occupait depuis le temps où la station appartenait aux éditions musicales Miller.

Ayant largement dépassé la cinquantaine, Meakin était un petit bonhomme assez suffisant. Peter le trouva assis, les pieds sur le rebord du bureau et le chapeau sur la tête; on prétendait qu'il l'enlevait seulement chez le coiffeur et peut-être en se couchant mais ce n'était pas absolument sûr. Son visage ridé exprimait néanmoins un ardeur juvénile. Il adressa un sourire espiègle à Peter en le voyant entrer.

— Vous êtes en retard, mon cher, notre rendez-vous était fixé à dix heures et demie ! Et il faut que je sois à mon poste à onze heures.

— Désolé, dit Peter, j'ai rencontré Harvey Dirken à la banque et nous avons causé.

— Ah ! Je comprends. Si c'est l'air chaud, comme on dit, qui fait monter un ballon, je me suis toujours demandé ce qui le maintient au sol, Harvey Dirken !

Il abaissa ses pieds comme Peter s'essayait.

— ... De quoi voulez-vous me parler ?

— Avez-vous lu le compte rendu de l'enquête Wiemar dans le numéro de « Press-Entreprise » ?

— Non, je n'en ai pas eu le temps. Mais j'ai entendu votre bulletin d'informations hier soir. Ça a dû faire un sacré boucan ! Je connais maintenant la marche à suivre pour devenir célèbre : il n'y a qu'à se faire assassiner ! Jusqu'à mercredi dernier, je n'avais jamais entendu parler de Fred Wiemar, mes concitoyens non plus. Maintenant, c'est le type le plus connu de la ville !

— Puisque vous avez écouté mon émission, vous savez donc que le docteur Lang a affirmé que Wiemar était mort vers neuf heures. Mais, dans ce cas, vous auriez vu son corps en venant travailler à onze heures, or vous ne l'avez pas vu. Je désire que vous le déclariez ce soir avec moi.

— Heu... Vous croyez, Peter... Je ne suis guère habitué à parler au micro...

— Je ne vous le demande pas. Ce sera une interview, des questions et des réponses simples rédigées d'avance par écrit.

— A quoi cela nous avancera-t-il ?

— En démontrant l'erreur de Lang, je puis obliger Thurston, le procureur, à rouvrir le dossier.

Meakin répondit : « Ah, oui ! » mais sans enthousiasme.

— Je vais appeler Hazel, vous lui dicterez ce que vous voulez dire, à votre manière. Ensuite, je donnerai à votre déclaration la forme d'une interview, avec questions et réponses. J'aimerais aussi que vous mentionniez l'homme attendant au bord de la route et qui semblait vouloir faire de l'auto-stop, le type dont vous m'avez parlé hier, au téléphone.

— Que dire à son sujet ? Il n'avait rien de saillant.

— Mais il était là, sur le terrain de pique-niques.

— C'est entendu... Et alors ?

— Il a pu tuer Wiemar.

— Allons donc ! protesta Meakin. J'ai vu ce type vers onze heures, or vous déclarez que Wiemar n'a pas été tué avant une heure.

— Rien n'empêchait cet homme de rester là jusqu'à l'arrivée de Wiemar.

— Si vous y tenez, mais c'est votre point de vue, pas le mien. Le changement d'attitude dérouta Peter. Au début, Meakin s'était montré conciliant, détendu, il devenait maintenant méfiant, se tenait visiblement sur ses gardes. Peter dit :

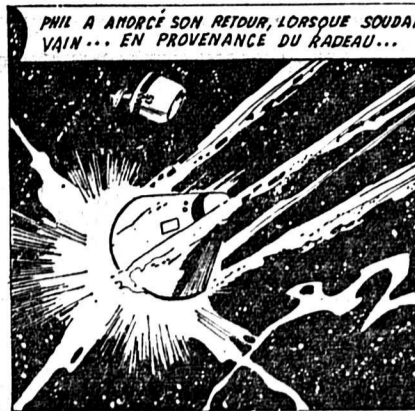
— En tout cas, le cadavre ne se trouvait pas en bordure du terrain de pique-niques lorsque vous êtes arrivé à onze heures.

— Permettez ! Ce n'est pas ce que je vous ai dit au téléphone hier. J'ai dit que je n'avais pas vu le corps, je n'ai pas affirmé qu'il ne se trouvait pas là. Pour autant que je sache, il y était peut-être, j'ai pu ne pas le remarquer.

— Un cadavre étalé au bord de la route, à quelques mètres de l'endroit où vous avez rangé votre voiture ! Vous ne l'auriez pas remarqué ?

— Il pleuvait. J'ai sauté hors de la voiture et j'ai couru jusqu'ici sans regarder autour de moi.

PHIL la fusée



Avril
5

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

Hôtel Terminus. — Exposition Luc Lathion.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.

Médecin de service. — Dr Jean-Jacques Pitteloud, tél. 2 57 44.

Pharmacie de service. — Pharmacie Wulloud, tél. 2 42 35.

Ambulances de service. — Michel Sterro, tél. 2 59 59; S. O. S. général 2 23 52.

Carrefour des Arts. — Exposition Hans Gerber.

Atelier du Grand-Pont. — Exposition Albert Chavar.

Maison des Jeunes. — Ouverte tous les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.

Matz. — Mardi 6 avril, unique récital Fernand Reynaud.

Aula du Collège. — Lundi 5 avril, à 20 h. 30, conférence « Le service étranger ».

Deutschesprechende Gruppe. — Monatsstamm: Montag, den 5. April ab 18.15 Uhr im café Industriel (bei Géo Favre).

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 6 10 05.

Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny Tél. 6 16 05.

Petite Galerie. — Exposition permanente.

Coiffeurs. — Hommes: Redweg; dames: Femina.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Galliard, tél. 3 62 17.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90 voir aux annonces.

Montheilo. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Emission d'un emprunt

4 1/2 %

Banque cantonale du Valais

SERIE VIII, 1965, DE FR. 18 000 000.-

But : financement de la construction de logements et d'avances aux Communes.

Modalités de l'emprunt :

Durée : 10 ans.
Titres au porteur de Fr. 1 000.- et Fr. 5 000.-
Coupons annuels au 30 avril.
Cotation aux principales bourses suisses.
Libération du 30 avril au 15 mai 1965.

Prix d'émission :

99,40 % ; plus 0,60 % timbre fédéral sur titres.

Souscription :

DU 5 AU 12 AVRIL 1965, A MIDI.

On peut se procurer le prospectus et le bulletin de souscription auprès des Etablissements faisant partie de l'Union des Banques Cantonales Suisses, du Cartel de Banques Suisses et de l'Association valaisanne des Banques.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 La terre est ronde. 9.30 A votre service. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Les misérables. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.30 Musique espagnole. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Fin. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Un compositeur et ses interprètes. 16.50 La marche des idées. 17.00 Au fil du temps. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Perspectives. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Impromptu musical. 20.00 L'Etrange journée de lord Grimsby. 21.00 Quand ça balance. 22.10 Découverte de la littérature. 22.30 Informations. 22.35 Le tourisme international. 23.00 Symphonie No 1 en ut majeur.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Les misérables. 20.25 Carmen. 21.25 Souvenir de Marie Panthès. 22.10 Micro-magazine du soir. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Gai réveil. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.05 Céphale et Procris. 7.25 Les trois minutes de la ménagère. 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Valses d'I. Berlin. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre récréatif de Beromunster. 13.25 Musique de Ballet. 14.00 Emission féminine. 14.30 Musique de danse d'Amérique latine. 15.05 Pages de Paganini. 15.20 Emission pour les aveugles. 16.00 Informations. 16.05 Orchestres, solistes et chefs célèbres. 17.05 A l'Ombre de ses ailes. 17.20 Trois chansons de France. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique populaire. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Inf. écho du temps. 20.00 Concert demandé. 20.45 Notre boîte aux lettres. 21.00 Concert demandé. 21.25 Wer hält stand ? 22.15 Informations. 22.20 Chronique hebdomadaire. 22.30 Le radio-orchestre. 23.15 Fin.

MONTÉ CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 7.45 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Mélodies et chansons. 13.00 Journal de 13 heures. 13.10 Le radio-orchestre. 14.00 Arrêt. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Œuvres de Dvorak. 17.00 Mélodies de Cologne. 17.30 Thé dansant et chansons. 18.15 Le micro de la RSI en voyage. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Rock'n'roll. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 20.45 Rendez-vous avec Caterina Valente. 20.00 La tribune des voix. 20.45 Le radio-orchestre. 22.30 Informations. 22.35 Chansons de l'Ouest. 23.00 Ultimes notes. 23.15 Fin.

TELEVISION 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.25 Horizons. 19.40 Cinématomobile. 20.00 Téléjournal. 20.30 Sacrée Jeunesse. 22.00 Les grands écrivains. 22.30 Téléjournal. 22.45 Fin.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. postale : 19 - 274

Rédactions régionales :

1870 Monthey, tél. (025) 4 12 38
1890 Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83
1920 Martigny, tél. (026) 6 17 10
3960 Sierre, tél. (027) 6 19 88

TARIF DES ABONNEMENTS :

Suisse 3 mois 11 francs 6 mois 22 francs 12 mois 42 francs
Etranger : demander les tarifs à l'administration.

RÉGIE DES ANNONCES :

Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les agences Publicitas.

Tarif des insertions :

Annonces :
(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 8.
Réclames :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit).
Réclames première page :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.
Mortuaires :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.

Copyright by Opera Mundi

(à suivre)



— Tu connais des gens dans la finance, la politique...

... l'administration, et comme par hasard...

... tu ne connais personne dans la fourrure !

CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

LNA: SERVETTE écrase Young-Boys au Wankdorf

LNB: BADEN, surprenant, cède sa place à Berne

LIGUE NATIONALE A

LIGUE NATIONALE A

RESULTATS

La Chaux-de-Fonds—Zurich	2-1
Grasshoppers—Bâle	3-1
Granges—Chiasso	0-0
Lausanne—Bienne	3-1
Lugano—Sion	0-0
Lucerne—Bellinzona	2-0
Young Boys—Servette	1-5

DIMANCHE PROCHAIN:
à Tirana:
ALBANIE—SUISSE

SPORT-TOTO

La colonne des tips justes du No 31
est la suivante:

1 1 X 1 X 1 2 2 1 X 1 2 1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	19	12	4	3	46	31 28
2. Servette	19	11	2	6	41	23 24
3. Lucerne	19	8	7	4	28	26 23
4. Lugano	18	6	9	3	22	10 21
5. Grasshoppers	19	7	7	5	38	34 21
6. Chx-de-Fonds	17	9	1	7	36	23 19
7. Young Boys	18	8	3	7	35	32 19
8. Sion	19	7	4	8	30	23 18
9. Bâle	19	8	2	9	34	44 18
10. Granges	18	4	7	7	22	26 15
11. Zurich	19	5	5	9	26	28 15
12. Bellinzona	19	4	6	9	15	32 14
13. Chiasso	17	4	4	9	13	32 12
14. Bienne	18	3	5	10	22	44 11

Reprise victorieuse
à La CharrièreDeux scores vierges
à Granges et LuganoBienne, situation
désespérée

LIGUE NATIONALE B

LIGUE NATIONALE B

RESULTATS

Aarau—Young Fellows	0-1
Baden—Winterthur	1-0
Brühl—Thoune	1-1
Cantonal—Berne	3-0
Schaffhouse—Moutier	1-4
U.G.S.—Soleure	3-1
Porrentruy—Le Locle	0-0

LES MATCHES
DE DIMANCHE PROCHAIN:

Baden—Brühl
Berne—Soleure
Cantonal—Schaffhouse
Le Locle—Aarau
Porrentruy—U.G.S.
Thoune—Moutier
Winterthur—Young Fellows

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Cantonal	18	11	2	5	38	23 24
2. U.G.S.	17	10	3	4	41	24 23
3. Young Fellows	18	9	5	4	35	23 23
4. Thoune	18	8	6	4	43	38 22
5. Aarau	18	9	3	6	44	32 21
6. Brühl	18	9	3	6	34	30 21
7. Winterthur	17	8	3	6	27	23 19
8. Porrentruy	18	6	6	6	28	33 18
9. Soleure	18	8	2	9	38	31 16
10. Moutier	18	5	4	9	26	37 14
11. Le Locle	16	5	3	8	25	31 13
12. Baden	17	4	3	10	28	37 11
13. Schaffhouse	17	3	5	9	21	45 11
14. Berne	18	4	2	12	21	32 10

Si cette journée d'hier ne fut pas riche en surprises, nous constatons que les Servettiens deviennent l'équipe la plus redoutable pour inquiéter un Lausannois, leader. C'est certainement le seul point important de cette dix-huitième journée du championnat. En remportant d'une façon brillante les deux points sur le terrain du Wankdorf, les Genevois ont déjà examiné de très près la pelouse qu'ils fouleront le 19 avril face à Sion. C'est dire que les « grenats » seront un adversaire très redoutable pour nos amis séduois. Malgré la victoire du second classé, Lausanne est venu facilement à bout d'un Bienne très médiocre, qui mérite la relégation. Ainsi, les quatre points d'écart existent toujours. Pour la première fois depuis l'hiver, on a rejoué sur le terrain de la Charrière. Le terrain a convenu aux hommes de Skiba, mais le public fut très restreint (4500). Le record spectateurs fut atteint à Berne

où l'on dénombra 11 000 personnes. Malgré le changement de plusieurs joueurs, Granges et Chiasso s'en retournèrent sans avoir marqué de buts. Lucerne continue sur sa lancée et devient le troisième larron de ce championnat. Dimanche après dimanche, il grignote les points nécessaires à son classement. Le déplacement de Sion, au Tessin, était attendu comme un test de la formation valaisanne. Aussi, l'objectif principal de l'entraîneur Mantula était de sauver un point face à la coriace équipe de Lugano. Grâce à l'excellente prestation de la défense, ce point a été sauvé et peut être considéré comme une victoire! L'écrasant score enregistré par Servette face à Young Boys prouve une fois de plus l'excellente condition de cette équipe. Le futur adversaire des Séduois est vraiment en très grande forme. La finale de la Coupe promet une belle empoignée.

Au classement, on enregistre peu de changements. En LNB, surprise à Baden où l'équipe locale obtient les deux points, à la 70e minute, face aux Lions de Winterthur. Cette «petite» victoire leur permet de céder la lanterne à Berne, qui a dû à nouveau baisser pavillon devant le leader Cantonal. Les Jurassiens de Moutier reviennent très en forme, et ce dimanche c'est Schaffhouse, sur son propre terrain, qui en a fait les frais. Quant au derby jurassien, entre Porrentruy et le néo-promu Le Locle, on s'est séparé sans avoir pu scorer. Au classement, Cantonal est toujours en tête, mais les Ugiéistes, avec un match en moins, les «talonnent» sérieusement. Au bas de l'échelle, Schaffhouse (ex-LNA), Berne et Baden devront mettre tout en œuvre pour tenter de se tirer d'affaire.

FEB

Un résultat équitabile

LUGANO - SION 0-0 (0-0)



(De notre correspondant particulier à Lugano, F. D.)

LUGANO: Prosperi; Coduri, Indemini; Signorelli, Pulica, Terzaghi; Gottardi, Rovatti, Brenna, Bossi, Mungai. Entraîneur: Magni.

SION: Vidinic; Jungo, Roesch, Germanier, Perroud; Meylan, Stockbauer; Sixt, Georgy, Quentin, Gasser. Entraîneur: Mantula.

Arbitre: M. Keller, Bâle.

NOTES: Terrain de Cornaredo, en excellent état; temps ensoleillé. 6000 spectateurs.

La partie débute par une forte pression des locaux qui sèment la panique dans la défense séduoise. Rovatti tire fort, mais Meylan, de la tête, met en corner. A la 15e min., Gottardi descend dangereusement, Germanier contre l'ex-Lausannois. Le coup franc est tiré par Coduri, qui met au-dessus de la barre transversale. Les deux équipes en présence pratiquent un jeu incohérent et inefficace. A la 20e minute, Germanier, bien servi par Georgy, met en évidence ses qualités de fonceur depuis la défense et décoche un tir sec, qui échoue sur la barre transversale. A la 32e, c'est au tour des Tessinois de rater le

but par Brenna. Au cours de cette première mi-temps, quatre corners furent tirés pour Sion, contre trois pour Lugano.

Dès la reprise, les Tessinois, par Simonetti et Bossi font pression. A la 8e minute, M. Keller siffle un hors-jeu (discutable) et l'effort de Brenna, qui a battu Vidinic, est annulé. A la 25e minute, Stockbauer se trouve seul devant Prosperi, mais par suite d'un nervosité, il manque la balle du match. Quelques minutes après, sur corner tiré par Mungai, le ballon arrive devant le but, mais Vidinic intervient des poings, la balle rebondit sur Simonetti qui reprend de volée, mais une nouvelle fois l'excellent gardien séduois sauve son camp.

La partie touche à sa fin, mais tout à coup Rovatti se trouve seul devant le gardien séduois. L'inter luganais, qui avait la victoire au bout du pied, hésite trop longuement, ce qui permet à Vidinic d'intervenir une nouvelle fois avec à-propos.

Dans l'ensemble, bon arbitrage de M. Keller; deux corners ont été tirés pour

Sion, alors que trois furent offerts aux Luganais en seconde mi-temps.

Les Séduois peuvent être satisfaits d'avoir sauvé un point à Lugano. (Réd.: c'était d'ailleurs le but recherché par l'entraîneur). Le mérite de ce demi-succès revient entièrement à la défense et spécialement à Vidinic, éblouissant dans ses interventions, mais malchanceux et imprécis dans ses dégagements (trop de balles perdues). Dans la ligne d'attaque, Quentin, tenu de très près par l'espoir suisse Signorelli, a disputé une partie terne. Gasser, imprécis dans ses passes, a semblé manquer de souffle. Sixt, bien secondé par l'infatigable Georgy, a semé souvent la panique dans la défense luganaise.

Dans l'ensemble, cette confrontation fut d'un niveau bien modeste, entre deux formations de force sensiblement égale.

Notre photo: Situation critique devant les buts tessinois, lors du match-aller à Sion. (a)

PREMIERE LIGUE

Rarogne sur sa lancée

YVERDON - RAROGNE 2-3 (2-1)

Stade municipal d'Yverdon. Conditions idéales. 1500 spectateurs. Arbitre: Grobety, La Chaux-de-Fonds.

YVERDON: Mercier, Stauffer, Zürcher, Chevalley, Chassot, Mottaz, Freymond, Resin, Dubey, Condaux, Contayon.

RAROGNE: Anderegg, Salzgeber, B. Brégy, M. Brégy, F. Imboden, P. Imboden, M. Troger, A. Troger, Lochmatter, P. Troger, Zurbriggen. (2e mi-temps: Adolf Troger pour Salzgeber.)

BUTS: 12e: Condaux; 25e: P. Troger; 45e: Contayon; 47e: P. Troger (pénalty); 86e: A. Troger.

Décidément il faudra compter avec le FC Rarogne en cette fin de championnat. Les hommes de Troger ont fourni une excellente prestation à Yverdon, et ont remporté une victoire dans les dernières minutes du match. La 2e mi-temps fut de loin plus intéressante que la première.

En effet, au début du match Rarogne devait adopter une tactique de prudence et laisser la domination ter-

ritoriale à son adversaire qui avait pris un départ foudroyant. Yverdon ouvrit le score après 12 minutes de jeu déjà et fit cavalier seul jusqu'au moment où P. Troger, transformant un coup franc, remit les deux équipes à égalité. Malchance pour les Valaisans, lorsqu'ils durent encaisser, à quelques secondes de la fin de cette première mi-temps, un nouveau but.

Transformation radicale après le thé, avec un avantage manifeste pour les Valaisans qui démontrèrent au nombreux public un jeu digne de la première ligue et que l'on attendait pas de leur part. L'égalisation fut rapidement obtenue et les deux équipes eurent successivement des chances de marquer, mais pour une fois, celle-ci fut raronnaise jusqu'à 4 minutes de la fin, A. Troger put inscrire le but de la victoire.

Rarogne continue donc d'étonner et nous en sommes heureux.

A PROPOS D'UN MATCH
"CE N'EST PAS
LE BUT RECHERCHE"

SION — Hier, j'ai eu — je ne dirais pas le plaisir — de suivre le match des juniors interrégionaux Sion - Saint-Léonard. Les poulains de Gérard Brunner ont remporté la partie par le score de 2-1. Bravo!

Par contre, le match n'a pas été une merveille du genre au point de vue technique et comportement des acteurs et des spectateurs. C'est regrettable!

Les joueurs ne sont pour rien. Si le directeur de jeu avait eu de l'autorité, la partie aurait pris une toute autre tournure. Je ne veux pas l'accabler outre mesure. L'on fait ce que l'on peut et rien de plus.

Mais la grande ombre à ce tableau sportif, c'est que l'on s'écarte du but recherché. Un match de juniors doit être avant tout un exemple de discipline, de comportement. C'est le contraire qui s'est passé sur le terrain ouest de Châteauneuf. Tournons la page et pensons que ce n'était qu'une exception.

—gé—

LES RESULTATS
ET CLASSEMENTS

RESULTATS

Fribourg—Vevey	3-1
Etolle-Car.—Forward-Morges	0-3
Stade-Lausanne Renens	3-0
Versois—Malley	1-1
Xamax—Chênois	2-1
Yverdon—Rarogne	2-3

LES MATCHES
DE DIMANCHE PROCHAIN:

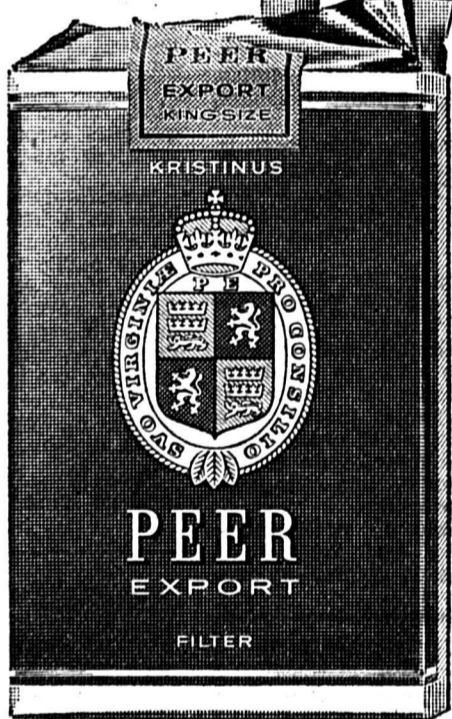
Forward—Fribourg
Rarogne—Stade-Laus.
Renens—Chênois
Versois—Etolle-Car.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Forward	18	11	4	3	40	34 26
2. Fribourg	17	9	7	1	28	32 25
3. Xamax	17	10	5	2	25	25 25
4. E.-Carouge	17	9	4	4	44	26 22
5. Rarogne	17	7	6	4	22	22 20
6. Chênois	17	7	4	6	24	22 18
7. Vevey	17	7	4	6	25	22 18
8. Yverdon	17	6	4	7	20	22 16
9. Versois	18	4	6	8	27	22 14
10. Malley	16	4	4	8	25	24 12
11. Stade-Laus.	17	4	4	9	32	20 12
12. Martigny	16	2	4	10	11	22 8
13. Renens	16	1	2	13	13	45 4



PEER EXPORT



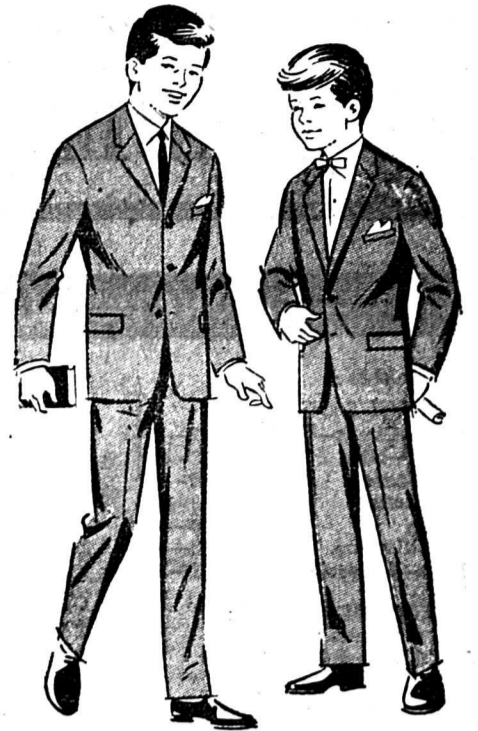
Fr.120

douceur
d'un mélange inédit
richesse
d'un arôme insolite

First cigarette to represent the continental style

Pourquoi toujours

Terlenka®



PARCE QUE TERLENKA NE SE FROISSE PAS
DEMANDE PEU DE REPASSAGE
ET SE DETACHE FACILEMENT.

C'est bien ce qu'il leur faut!

Il y a du choix chez

confection
Moix S.A.

La Croisée SION

GARÇONS de 2 à 16 ans
Gr. 8 ans **Fr. 138.-**
JUNIORS dès **Fr. 178.-**

Salle de la Matze, Sion
Mardi 6 avril à 20 h. 30
COMME A L'ALHAMBRA DE PARIS
le nouveau « ONE MAN SHOW » 1965 de

**FERNAND
REYNAUD**

Venez faire votre cure de rires et d'humour avec le plus célèbre comique français.

Loc. Bazar Revaz, rue de Lausanne - SION

Construction soignée de citernes à mazout
toutes formes et contenances.
Soudure sur place et en atelier
Brefs délais

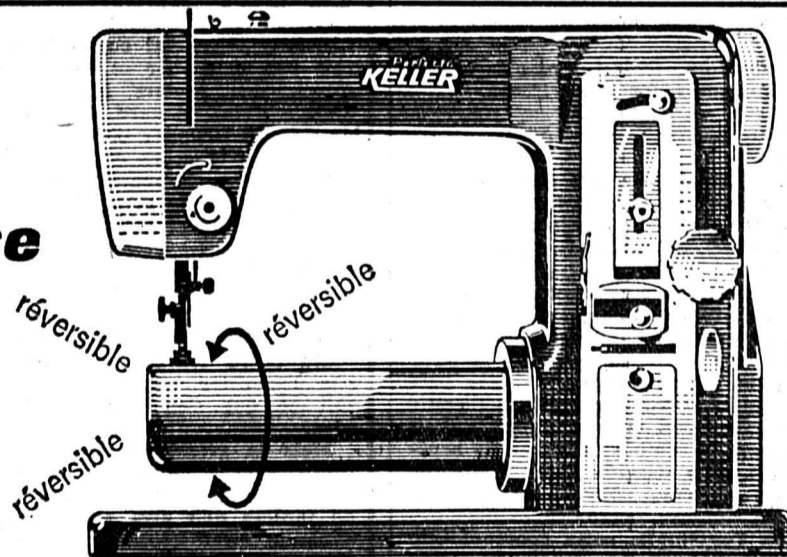
Louis Kaelin

Chauffages centraux - Brûleurs à mazout.

VEVEY - Av. G.-Guisan 67 - Téléphone 51 19 68

P 303-2 V

**La machine
à coudre
KELLER
a quelque chose
de plus
que toutes
les autres:
le bras libre
réversible**



Pour la ménagère, c'est là le seul véritable avantage depuis l'invention du zig-zag. Demandez à l'agent KELLER le plus proche qu'il vous fasse une démonstration avec la toute dernière machine à coudre KELLER!

Vous pouvez acquérir un modèle Keller original, avec bras libre réversible, au prix de Fr. 681.- net déjà.

Autres modèles à partir de Fr.495.-

Diethelm & Cie S.A., Talstr.15,
8022 Zurich

A louer à SION

STUDIOS

libres tout de suite.

Tél.: (027) 2 23 89.

P 29481 S



Dépôt Dorothy Gray

Sport

COIFFURE

FAMILLE A. GREMAUD

**SALON
UNIQUE**

Dames - Messieurs
**NOUVELLE POSTE
MARTIGNY**

Tél.: (026) 6 15 25

PARC AUTO

Démonstration sans engagement par:
1950 SION: René Favre-Théyaz, place du Midi 37, téléphone 2 44 26
Foire d'échantillons de Bâle, halle 19, stand No 6265.

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

DEUXIEME LIGUE

MANQUE DE RÉALISATEURS !

MONTHEY I - SIERRE I 0-2 (0-0)

Sur son terrain en excellent état, Monthey s'est donc incliné par deux buts à zéro contre une équipe sierraise solide. Si l'on considère que les 45 premières minutes ont été au net avantage des Montheysiens qui dominaient sur le terrain, on est en droit de dire que l'équipe du président Schmutz n'a pas su profiter des occasions qui s'offraient à elle pour ouvrir le score. En effet, par trois fois, le gardien sierrais était battu, mais les avants montheysiens ne réalisaient pas le but. Si les demis montheysiens distribuent bien la balle, les avants manquent de cohésion, ne font pas jouer l'adversaire, manquent de précision dans les passes latérales. A ce jeu, il est normal que les locaux ne puissent forcer le sanctuaire du gardien adverse. Les 45 premières minutes auront donc été une mesure pour rien.

A la reprise, il semble que Monthey veut réaliser le but. Malheureusement sur une contre-attaque rondement menée, les Sierrais, à la 71e minute marquent par Jenny qui tire sur le poteau gauche; la balle est renvoyée dans les filets et c'est la joie dans le camp sierrais qui mène ainsi par un but à zéro. Monthey ne baisse pas les bras mais les visiteurs jouent dans le camp de défense des locaux. A la 75e minute, un corner permet au gardien

Zaza de se distinguer dans un arrêt spectaculaire. Mais le cauchemar des Montheysiens n'est pas terminé pour autant, les avants sierrais attaquent sans relâche malgré quelques contre-attaques timides des locaux et, à la 80e minute, Sierre qui assiege les buts de Zaza réussit le second but de cette partie qui semble définitivement jouée en faveur des visiteurs. Mais le club de la cité du soleil continue sa pression et à l'instant où l'arbitre siffle la fin de la partie, le gardien montheysien était battu pour la troisième fois.

A la décharge des Montheysiens, on doit admettre qu'ils ont été éprouvés à la troisième minute de la partie par un accident survenu à Breu qui dut être transporté à l'hôpital avec une fracture de jambe. Tous les sportifs souhaitent à ce sympathique footballeur, un rétablissement prompt et complet. Monthey a perdu cette partie en première mi-temps, c'est vrai. Mais nous pensons que cela est une bonne affaire pour le club car il n'a pas les éléments nécessaires pour une équipe de première ligue, cela il faut aussi le reconnaître. Quant aux Sierrais, ils sont plus solides, plus athlétiques aussi, attaquent la balle et... parfois l'homme. Sierre est une équipe qui mérite plus que Monthey de retourner en première ligue.



Le gardien sierrais est excellent et sauva plusieurs fois son équipe. Il plonge avec élégance et précision et n'a pas peur de l'adversaire.

MAUVAISE PRESTATION DES LOCAUX

SALQUENEN-MURAZ 0-1 (0-1)

Terrain de Salquenen en bon état, conditions idéales, 100 spectateurs, arbitre: Tschannen (Genève).

But de Béchon à la 24e minute sur un cadeau de la défense.

Le rêve de Salquenen, devenir champion de groupe, est terminé. Il aurait fallu une toute autre prestation en ce dimanche ensoleillé pour garder intactes les chances. Mais ce ne fut malheureusement pas le cas. Rarement nous n'avions vu une équipe locale aussi mal inspirée et manquant terriblement de cohésion. A part le premier quart d'heure au cours duquel la formation de l'entraîneur Naselli donna un aperçu de ses possibilités, l'équipe a profondément déçu. Que de passes à l'adversaire, presque pas de tirs au but et un manque de mobilité évident. Pourtant des chances de marquer il y en avait. Ainsi Constantin et Amacker en première mi-temps, L. Cina en seconde, avaient le but au bout de leurs souliers. Par deux fois l'excellent Marty intervint en extremis. Muraz, à la technique rudimentaire, a mérité la victoire par un travail inlassable et une volonté farouche. Dirigée par Vernaz II, la défense appliqua avec beaucoup d'à-propos le hors-jeu. Elle n'eut d'ailleurs pas de grands problèmes à résoudre. En avant, Béchon fut l'élément le plus en vue. Ses déboulés semèrent souvent la panique au sein de la défense salquenarde, où il fallait la routine de Rolet Mathier et la classe de Naselli pour empêcher le pire.

Saillon a eu chaud...

SAXON - SAILLON 0-1 (0-1)

Durant la première mi-temps le jeu fut égal avec de vives attaques des deux côtés. Saxon, excellent au centre du terrain manquait de punch en attaque, les demis n'osant appuyer franchement les avants de crainte de se laisser surprendre par des contre-attaques, menées notamment par Johnny Luisier qui est particulièrement rapide et difficile à tenir. D'un ras terre, Vouillamoz, après avoir feinté l'arrière, surprit Bovier qui plongea trop tard. Ce fut le seul but du match car Saillon se créa après la pause au moins 3 excellentes occasions mais Luisier tira dans les mains de Bovier. Ribordy au dessus de la barre et Vouillamoz se fit souffler le ballon à l'ultime moment. Ribordy marqua bien un but splendide (prise de volée sur centre de Luisier) mais l'arbitre l'annula justement pour offside. Avant manqué plusieurs buts, à la suite d'un relâchement de Saxon qui perdit son homogénéité du début et une bonne partie de sa confiance. Saillon eut la victoire en poche. Mais Saxon se réveilla brusquement dans les dernières minutes et les alertes se succédèrent devant les buts de Revmond à rythme accéléré. Dans les trois dernières minutes, les vaincus parèrent l'égalisation d'un cheveu et finalement Saillon fut heureux de s'en sortir à bon compte. Sa victoire est conforme à la logique: il présente les meilleurs mouvements et une équipe très soudée ce qui n'est pas le cas à Saxon.

Les Agaonais ne tirent que 60 minutes...

VERNAYAZ - ST. MAURICE 4-1 (0-0)

Supérieur dès le début du match, Vernayaz ne put marquer en première mi-temps. Aidé en deux occasions par la chance, les visiteurs avaient néanmoins fait preuve d'une bonne discipline défensive et leurs quelques contre-attaques s'avèrent assez dangereuses pour inquiéter la bonne défense locale. Ils tirent encore durant 20 minutes en seconde mi-temps mais il était clair que dès le 1er but tout s'effondrerait. Venus sans Grand, ni R. Rimet (l'un en deuil, l'autre malade) qui sont tous deux d'excellents arrières, les Agaonais durent modifier leur système et jouer avec les moyens du bord. La ligne d'attaque s'avéra nulle et montra une étrange apathie qui contrastait singulièrement avec la grande activité de l'adversaire. Les vaincus baissèrent trop vite les bras pour faire croire que seul le découagement les toucha; il y a là une mauvaise condition physique qui s'explique par les absences aux entraînements. La leçon est dure mais elle peut servir si chacun a conscience de ses responsabilités. La victoire de Vernayaz ne saurait être contestée; compte tenu des occasions de buts, elle aurait dû être plus élevée et, surtout, acquise plus rapidement. La bonne tenue du gardien agaonais Evéquoz et du trio défensif Crittin-Mottiez-Uldry est à la base de cette bonne résistance de 60 minutes. Mais quand la défense supporte tout le poids d'un match et que les demis et avants, figés, ne viennent pas l'aider, ça craque inévitablement d'un moment à l'autre. Pour St-Maurice, ce fut au moment du but de Mayor réalisé sur coup franc (un chef d'œuvre de précision). Les autres buts furent marqués par Rouiller et Décaillet (2). Todor Barman sauvant l'honneur dans la dernière minute.

TROISIEME LIGUE

Confiance aux jeunes...

ORSIERES - FULLY 1-0

C'est une magnifique victoire qu'a remportée Orsières sur l'un des prétendants au titre. Menacés par la relégation et ayant dû remplacer plusieurs anciens par des jeunes, en défense notamment, les joueurs du haut opèrent avec un allant exemplaire et, surtout, une discipline remarquable. Adoptant une certaine tactique défensive avec des consignes strictes, Orsières ne laissa que rarement l'occasion aux avants de Fully de tirer en bonne position. Il en résulta, certes, de nombreux coups francs accordés par l'arbitre mais aucun ne permit aux visiteurs d'exploiter une situation favorable. Cette bonne tenue de la défense donna confiance à toute l'équipe et le but marqué par Biselx en 1ère mi-temps était amplement mérité. Territorialement Fully s'assura un léger avantage mais Orsières s'avéra dangereux par son jeu direct et son esprit de décision. Les visiteurs tirèrent une fois sur la barre mais le vainqueur faillit ouvrir le score à la 30e seconde déjà lors de 1ère attaque: deux buts furent annulés par l'arbitre. L'un était justifié par un offside, l'autre décision parut incompréhensible aux spectateurs. En continuant dans cette voie, Orsières ne devrait avoir aucun souci pour son avenir et s'éloigner définitivement de la zone de relégation.

Supériorité

mais inefficacité locale

RIDDES-CONTHEY, 1-2

Que de monde pour suivre cette rencontre disputée sous les ordres de M. Noti, de Visp, très pointilleux. La visite d'un prétendant au titre laissait bien entrevoir une sérieuse empoignade, ce qui fut d'ailleurs le cas. Les visiteurs jouent au complet alors que les locaux avaient quelques difficultés à cause de joueurs retenus pour maladie ou accident.

Rien de spécial à dire du match qui ne fut pas d'un grand niveau, les Contheysiens basant leur jeu sur la contre-attaque et jouant la défensive à outrance. Les locaux, à part quelques passages à vide des arrières, restèrent maîtres de la situation. Cependant, il faut absolument que ces joueurs s'agrippent car ils sont trop doux et de cette façon sont toujours à la merci d'un coup de pied adverse. En attaque, les locaux ont fusillé un gardien qui très à son aise a certainement glané à lui seul les deux points. Du côté visiteur, grande rapidité, mais aucun système de jeu propre.

En quelque sorte, il faut absolument que les locaux marquent des buts, car ils pratiquent un excellent football jusque dans les 16 mètres seulement, et là vient un échec ou la malchance comme bien souvent.

Le résultat seul compte cependant pour l'attribution des points, et c'est là qu'il faudra lancer les offensives.

Les buts ont été marqués pour les locaux à la 8e minute par Reuse et les visiteurs renversèrent la vapeur à la 15e minute par Dayen et à la 52e minute par Roger Putallaz. Les locaux ont en outre tiré deux fois sur le poteau des tirs imparables.

Les deux équipes se livrent à fond!

ARDON - VOUVRY 0-0

Cette rencontre s'avérait difficile pour Vouvry, encore candidat au titre, car les Ardonnais sont en très grande forme en ce moment.

Le score nul reflète bien la physionomie du match, les deux équipes faisant jeu égal. Dès le coup de sifflet de l'arbitre Rudaz, libérant les deux équipes, le jeu se cantonne au milieu du terrain. Puis, l'engagement physique prévaut, l'arbitre laissant trop aller le jeu, les joueurs répondant du tac au tac, c'est plutôt à un règlement de compte que nous assistons. Les coups tordus pleuvent et des joueurs boitent bien bas. Malgré le jeu dur de certains joueurs, la partie est agréable à suivre. Jusqu'au thé rien de nouveau à signaler.

Après les citrons, les esprits ne sont pas calmés et le jeu devient haché et trouble dans la monotonie. De part et d'autre, des occasions de buts sont manquées par maladroites dans les tirs ou précipitation. A quelques minutes de la fin, Ardon bénéficie d'un pénalty. Malheureusement, l'arrière Gaillard le tire dans les mains du gardien. Dans la minute qui suit ce sont les visiteurs qui manquent une occasion en or. La fin est sifflée sur le score nul et vierge.

Un joueur visiteur expulsé et un joueur d'Ardon averti, il y a de quoi oublier ce match au plus vite, le sport n'ayant rien à y gagner.

Succès du plus opportuniste

CHIPPIS - LALDEN 1-3 (0-3)

Terrain du FC Chippis. Temps chaud. Spectateurs: 50. Arbitre: M. Iseli (Lausanne) d'une largesse excessive.

CHIPPIS: Ballestraz; Menozzi, Déltroz; Caloz, Epiney, Lorenz; Bertona, Zuppecchin, Michlig, Bonvin, Zufferey. Après la pause Rey pour Menozzi.

BUTS. Pour Lalden: Fecher, Marguélisch M., Hutter M.

Pour Chippis: Zufferey. Logiquement écartés de la course au titre, ces deux adversaires se sont pourtant affrontés avec fougue dimanche après-midi, sous la direction d'un arbitre, rendu d'une passivité dangereuse, par la chaleur estivale. Avec l'aide de la bise, Lalden empocha les deux points avant la pause déjà. Sa domination territoriale se concrétisa en effet par trois belles réussites. Chippis donna de la vapeur par la suite. Son offensive prolongée, fit toutefois long feu, seul Zufferey sur une hésitation du jeune gardien haut-valaisien, réduisait la marque.

Le portier local eut beau s'installer sur la ligne centrale, le solide Aman-dus Truffer et ses camarades sauvèrent très justement l'essentiel: les deux points. Match à l'énergie, qu'enleva la formation la moins compliquée.

Résultats et classements des ligues inférieures

DEUXIEME LIGUE

US. Port-Valais-Grône	0-1
Saxon-Saillon	0-1
Vernayaz-St-Maurice	4-1
Monthey-Sierre	0-2
Salquenen-Muraz	0-1

TROISIEME LIGUE

Chippis-Lalden	1-3
Steg-St-Léonard	0-1
Sion II-Salquenen II	1-3
Rarogne II-Viége	1-3
Lens-Naters	2-2

Collombey-St-Gingolph	2-2
Riddes-Conthey	1-2
Orsières-Fully	1-0
Ardon-Vouvry	0-0
Leytron-Châteauneuf	1-3

JUNIORS A - INTERREGIONAUX

Sion-St-Léonard	1-2
-----------------	-----

QUATRIEME LIGUE

Brigue II-Lalden II	1-1
Viège II-St-Nicolas	3-2
Chalais-Sierre II	1-1
Varen-Granges II	15-0
Grimisuat II-Evolène	1-4
Ayent-Montana	7-1
Savièse II-Lens II	1-2
Vex-Granges	0-4

Ardon II-Chamoson	0-2
Ayent II-Sion III	0-5
Savièse-Saxon II	13-1
Erde-Vétroz	2-1

Martigny II-Saillon II	4-0
Bagnes-Fully II	1-5
Evionnaz-Vollèges	3-1

Massongex-Monthey III	1-3
Vouvry II-Muraz II	3-0
Troistorrens II-Vionnaz	2-5

JUNIORS A - 1er Degré

Salquenen-Leytron	2-1
Fully-Rarogne	1-11
Martigny II-Monthey	0-1
Sierre-Vernayaz	3-0
Saillon-Saxon	5-2

JUNIORS A - 2ème Degré

Brigue-Lalden	6-0
Viège-Steg	2-2
Sierre II-Varen	5-1
Grône-St-Léonard (forf.)	3-0
Lens-Grimisuat	4-2
Riddes-Vétroz	4-2
Conthey-Erde	2-0
Châteauneuf-ES. Nendaz	2-2
Muraz-Monthey II	1-3
Collombey-St-Gingolph	0-1
US. Port-Valais-St-Maurice	0-1
Troistorrens-Evionnaz	6-2

JUNIORS B - INTERCANTONAUX

Fully-Martigny	2-2
----------------	-----

JUNIORS B - REGIONAUX

St-Nicolas-Savièse	2-1
Sierre-Rarogne	4-3
Grimisuat-Ayent	3-0
Chalais-Brigue	1-3
Salquenen-St-Léonard	2-2
St-Maurice-Vouvry	1-3
Orsières-Orsières II	3-2
Martigny II-Vionnaz	2-2
Sion II-Châteauneuf	0-2
Saxon-Sion III	0-3

JUNIORS C

Sion-Vernayaz	2-0
Naters-Fully	(forf.) 3-0
Brigue-Martigny	3-1
Sion II-Savièse	3-3
Saxon-Sierre II	2-0
Sierre-Salquenen	renv.
Martigny II-Sion III	3-2

CHAMPIONNAT CANTONAL VETERANS

Sion-St-Maurice	11-4
-----------------	------

● A Johannesburg, devant 20 000 spectateurs, Brian Curvis, champion de l'Empire britannique des poids welters, a dû s'incliner aux points en dix rounds devant le champion sud-africain de la catégorie, Willie Ludick.

● A San Francisco, le poids moyen américain Jimmy Lester a battu son compatriote Denny Moyer aux points en dix reprises. Lester, qui n'est âgé que de 19 ans, a ainsi remporté sa 16ème victoire consécutive.

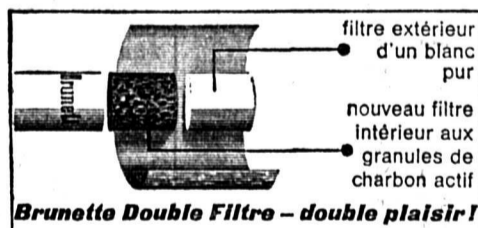
Triplex Werbeagentur 65 BDF 01

**Entre nous...
essayez
donc**



cette cigarette!

Pourquoi? Parce que, maintenant, la Brunette DoubleFiltre est munie du nouveau filtre intérieur contenant des granules de charbon actif! Ce filtre répond aux dernières découvertes scientifiques et il exerce, avec le filtre extérieur d'un blanc pur, **une filtration sélective et absolument nouvelle**, c'est-à-dire que certaines substances déterminées sont notablement réduites. Par conséquent, le filtre contenant des granules de charbon actif, filtre non seulement mieux, mais surtout, juste.



Brunette Double Filtre: filtration sélective - le plein arôme des purs tabacs Maryland-plaisir de fumer parfait.

Un produit des Fabriques de Tabac Réunies SA Neuchâtel

PRETS

ans ca-
lon. forme-
tées simpli-
lées. dia-
rétion ab-
solue

**BANQUE
COURVOISIER
et Cie
NEUCHÂTEL**
Téléph. :
(038) 5 12 07

J E E P

à vendre avec

**remorque
à bétail**

tôle aluminium, 2
portes, transfor-
mable, freins à
air. Prix intéres-
sant.

Tél. (021) 95 61 18
P 34546 L

Fromage

Tout gras, Fr. 4.80
le kilo.

G. HESS

Fromages

4511 Horriwil (So)
P 820 Sn

Salle à manger

superbe copie
Louis XIII, 1 buf-
fet, 1 table, 6
chaises.

Fr. 3.000.—

W. HIRTH

rue de Lausanne
60, Renens.

Tél. (021) 34 36 43

P 1533 L

Qui dit
Timbres
pense à
Memmel

Memmel & Co S.A.
4000 Bâle
Bäumlingasse 8
Tél. 061-246644

A vendre

150 poiriers Wil-
liam couronnés
sur franc, ainsi
que 200 pommiers
Golden couronnés.

Tél. 6 23 60.

Prêts

rapides
discrets
sans caution

Banque City

Telstr. 58, Zurich
Tel. 051 25 67 78

On demande

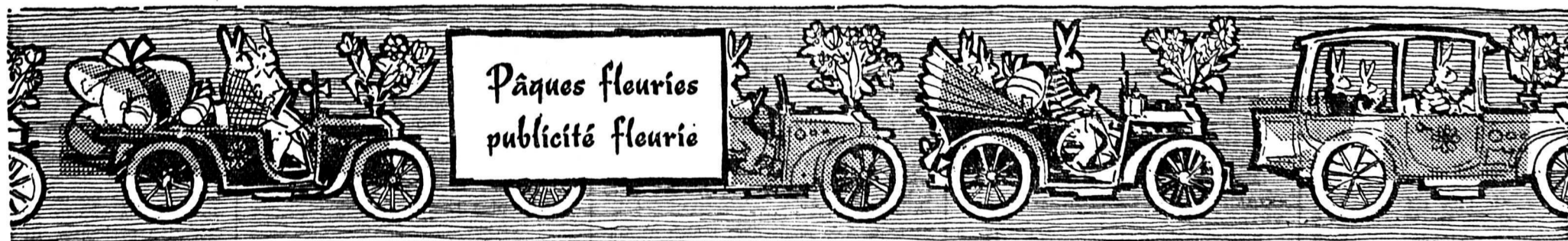
sommelière

Débutante accep-
tée.

Entrée immédia-
te.

Tél. Sembrancher
(026) 6 61 09.

P 65384 S



Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne S.A. - Sion

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Olympisme : L'assemblée du Comité olympique Suisse On change de président

La 52e assemblée générale du Comité olympique suisse s'est tenue à Berne, à la Maison du sport. Elle a été marquée par la passation de pouvoir entre le président sortant, Marcel Henninger, et son successeur Dr. Raymond Gafner.

M. Marcel Henninger appartient depuis 1920 au Comité olympique suisse et c'est en 1937 qu'il en assumait la présidence. En remerciement de sa longue et fructueuse activité, M. Marcel Henninger a été nommé président d'honneur et a reçu un cadeau souvenir sous la forme d'une pendule neuchâteloise. Le président d'honneur de la Fédération internationale d'aviation, Rico Fioroni, et le représentant des gymnastes, Raymond Waeber, ont également été fêtés à l'heure où ils se démettent de leurs fonctions. Quant à M. Marcel Henninger, il continuera à faire partie du COS qui pour l'exercice 1965 à 1969 aura la composition suivante : président Henninger, Hans Meyer, Marcel Richème, André Hafner, Fritz Erb, Fernand Jayet, Charles Pasquier (membre nouveau), puis en tant que représentants de l'ANEP Walter Siegenthaler et Paul Ruck; enfin, ayant voix consultatives : Dr. Francis Messerli et le directeur Thommen. La présidence effective est assumée par D. Raymond Gafner et le secrétaire général demeure M. Jean Weymann.

TOUT ALLA SANS DIFFICULTES

Les différents points de l'ordre du jour furent traités sans difficultés, ainsi que les rapports financiers.

M. le secrétaire général Jean Weymann tint à orienter les membres du COS et les représentants des 28 fé-

dérations affiliées du résultat des entretiens qu'il a eus récemment à Paris avec le haut commissariat au sport. Il fut question d'une collaboration accrue entre la France et la Suisse concernant les problèmes sportifs. C'est ainsi que les Français envisagent un échange de discussions, de suggestions aussi sur le thème des sports d'équipe (préparation des athlètes, technique et tactique, formation des entraîneurs et préparation des équipes nationales). La France a l'intention d'inviter des entraîneurs étrangers et des experts pour des séjours prolongés. Ces spécialistes — avant tout provenant des disciplines suivantes : natation, waterpolo, gymnastique, basketball et volleyball — seront à la disposition également des fédérations sportives suisses pour une durée d'environ 14 jours, sans qu'aucune contribution financière ne soit exigée.

LES CAMPS DE PREPARATION

Les dirigeants du haut commissariat au sport ont d'autre part renouvelé leur invitation à la Suisse pour qu'elle délègue ses cadres olympiques au centre de préparation olympique prévu dans les Pyrénées en 1967. Ce camp d'entraînement, situé à 1700 mètres, permettra aux athlètes de rencontrer des conditions très proches de celles qu'ils auront à Mexico City en 1968, où on sait que le problème de l'altitude et de son acclimatation risque de réserver bien des surprises.

Au sujet de ce travail en commun, il n'a encore rien été décidé du côté suisse. Les centres de Macolin et de Muurren offrent, en effet, des possibilités également intéressantes dans la perspective Mexico 1968.

Handball : La finale de la Coupe d'Europe des Clubs LES ROUMAINS S'IMPOSENT

Disputée traditionnellement en France, à Lyon cette fois, la finale de la Coupe d'Europe des clubs entre Dynamo Bucarest et Medvescak Zagreb s'est terminée par la victoire du club roumain sur le score de 13-11 (mi-temps 8-5).

L'équipe de Bucarest, qui avait éliminé les Grasshoppers au stade des demi-finales, faillit être victime du rush final des Yougoslaves. En effet, après avoir mené 13-6 à dix minutes de la fin, les handballeurs de Bucarest perdirent pied devant la fougue et la résolution des Croates qui revinrent à 13-11. Ce final enthousiasma les 4000 spectateurs présents.

Si Dynamo Bucarest l'a emporté, il doit son succès à la réussite de fulgurantes contre-attaques au début de la seconde mi-temps et aussi à la distribution avisée de Moser, son meilleur joueur. Jouant haut et large, les Roumains désorientèrent parfois une défense qui ne pouvait se regrouper

devant sa ligne. En outre, Moser et ses camarades surent gagner du temps, en fin de match, en doublant et redoublant leurs échanges de passes.

A l'instar de leur élément le plus percutant, Zagmestar, les Yougoslaves n'hésitèrent jamais à prendre leurs chances dans des positions impossibles, très spectaculaires, leurs tirs en complet déséquilibre surprirent à maintes reprises une défense pourtant remarquablement organisée et surtout très mobile. La mobilité fut d'ailleurs l'atout majeur des Roumains.

Voici la composition des deux équipes :

Dynamo Bucarest : Reld, Bogolea, Popescu, Moser, Hnat; Ivanescu, Covaci, Nica, Costache II, Costache I, Coman.

RK Medvescak Zagreb : Vukovic, Mervar; Tomazic, Bojic, Zagmestar; Blank, Ivcevic, Pavlovic, Uremovic, Bogdan, Milkovic.

Basketball : Malgré sa défaite, bonne prestation de Martigny

VEVEY-MARTIGNY, 77-48 (42-19)

VEVEY — Ducret (8), Delapraz (13), Bessero A. (12), Gilliéron (22), Campiche, Bessero P. (20), Borgeaud (2).

MARTIGNY — Gay (4), Imboden (10), Dubulluit (2), Rouge (12), Michellod G., Trolliet, Meunier, Gross (2), Michellod J.-M. (14), Mariéthou (4).

Arbitres : MM. Golay et Guignard (Lausanne).

Pour sa dixième rencontre de championnat, Martigny s'était déplacé sur la Riviera vaudoise pour y affronter une formation veveysanne qui a détenu très longtemps la place de leader. Match de grande importance pour l'équipe valaisanne qui occupe un rang en vérité bien modeste dans le groupe Vaud-Vallais de ligue nationale B.

A notre surprise ce furent les visiteurs qui imprimèrent un rythme rapide dès les premières minutes de jeu. En effet, malgré la forte pression veveysanne, Martigny procéda par de rapides contre-attaques. Cependant, à la 5e minute de jeu, le score est encore de 2 à 2. Il faudra une extraordinaire réussite de R. Gilliéron pour que la marque se modifie dans de sérieuses proportions. Nullement impressionné par ce brusque changement quant au score, Martigny poursuit cette rencontre par des actions de très bonne qualité et ce fut surtout en seconde mi-temps que les joueurs valaisans ont développé un jeu de très bonne qualité.

Au vu de ce match, Martigny pourra très certainement se maintenir en seconde division nationale, et cette affirmation sera renforcée à l'issue de la rencontre de mercredi prochain opposant Martigny au Stade Lausanne. Dans son ensemble, la formation valaisanne a fait une excellente impression, cependant que Rouge reste l'âme de l'équipe tandis que J.-M. Michellod s'est signalé par sa réussite dans les tirs à mi-distance.

Peu à dire de Vevey qui a confirmé sa très honorable seconde place au classement général. D.

*** CYCLISME** — Voici le classement du Grand Prix de la Banque, disputé sur 2200 km à Roulers, en Belgique :

1. Gustave Desmet (Be) 5 h 34.

● Au cours de la seconde étape du Tour du Loir et Cher, disputée sur 184 km, un seul coureur suisse, Patton, a réussi à figurer dans la bonne échappée. Il s'est classé septième.

*** FOOTBALL** — Réunie à Wiesbaden, la commission sportive de la Fédération ouest-allemande a repoussé à une forte majorité des propositions portant le nombre des clubs de Bundesliga de 16 à 18 et concernant la création d'une seconde division nationale. Ces propositions lui avaient été soumises par la commission de la Bundesliga.

En hiver aussi nos tireurs au pistolet se mesurent

MARTIGNY. — Il est de tradition que nos tireurs au pistolet martigniers disputent un championnat d'hiver puis-que le stand est doté d'une installation de chauffage. Ce ne sont pas des égoïstes, nos Martigniers, puisqu'ils invitent leurs collègues bas-valaisans à participer à cette joute amicale.

Nous en donnons ici les résultats :

Groupe A et B

1. Woltz R., Martigny	999 pt. D
(hors concours)	
2. Bessard H., Sion	988 pt. D
gagne le nouveau challenge pour la première fois.	
3. Gremaud A., Martigny	980 pt. D
4. Amos J., Sion	976 pt. D
5. Tissières F., Martigny	975 pt. D

Groupe des Espoirs

1. Cornut O., Monthey	983 pt. D
gagne le challenge pour la deuxième fois.	
2. Fleury G., Sion	981 pt. D
3. Sauthier M., Martigny	934 pt. D
4. Maret M., Martigny	897 pt. D
5. Favre G., Monthey	896 pt. D

Prix du meilleur progrès
Sauthier Michel, 146 pt.

*** ATHLETISME** — A Tananarive, au cours des championnats universitaires de Madagascar, Jean-Louis Ravelomanantsoa a été crédité de 100"1 sur 100 mètres, pulvérisant ainsi de record de son pays qu'il détenait avec 10"5. Cette performance a été réalisée sur une piste excellente. Quatre chronométreurs ont enregistré le même temps de 10"1. Ravelomanantsoa, qui est âgé de 22 ans, avait représenté Madagascar aux derniers Jeux olympiques de Tokio, mais il avait été éliminé en série.

● L'Américain Randy Matson a réalisé un grand exploit lors des Relais du Texas, à Austin, en lançant le poids à 20 m 65, performance qui approche de trois centimètres le record du monde détenu par son compatriote Dallag Long depuis l'an dernier. Lors de ses deux essais précédents, le puissant texan, médaillé d'argent à Tokio, avait lancé à 19 m 75 et 19 m 77. La veille, dans l'épreuve de qualification, il avait réussi 20 m 04 avant de gagner le disque avec 57 m 51. C'était le premier grand concours en plein air de la saison pour Matson.

NATATION : LES CHAMPIONNATS DE L'A.A.U. EXCELLENTES PERFORMANCES

Steve Clark, co-recordman du monde du 100 mètres nage libre, s'est imposé comme la grande vedette de la dernière journée des championnats « indoor » de l'AAU, qui se sont achevés en présence de 2500 spectateurs dans le bassin de 25 yards de l'Université de Yale, à New Haven, dans le Connecticut.

En effet, après avoir réalisé le meilleur temps sur 100 yards dans les séries avec 46"1, ce qui améliorait l'ancienne meilleure performance américaine de Steve Jackmann (46"5), le triple médaillé olympique de Tokyo a remporté la finale dans le temps excellent de 45"6, après avoir viré aux 50 yards en 21"8. Tous les spécialistes américains de la natation, réunis à cette occasion à New Haven, se sont déclarés d'accord pour affirmer qu'en natation cette performance égalait celle de l'Anglais Roger Bannister en athlétisme lorsqu'il courut pour la première fois le mille en moins de quatre minutes.

Parmi les autres performances de cette ultime journée, il faut relever celle de l'Argentin Luis Nicolao, qui a nagé le 100 yards papillon en 50"6, ce qui constitue un nouveau record des championnats (ancien record 50"8). De son côté, l'Américain Thompson Mann a été crédité de 52"5 sur 100 yards dos.

Voici les résultats de la dernière journée :

100 yard nage libre : 1. Steve Clark, 45"6; 2. Rick Girdler, 46"7; 3. Jim Edwards, 47"1. — 100 yards brasse : 1. Paul Scheerer, 1'00"4; 2. Ken Merten, 1'00"9; 3. Allen Richardson, 1'01"1. — 100 yards dos : 1. Thompson Mann, 52"5; 2. Bob Bennett, 54"2; 3. Ed Bartsch, 54"7. — 100 yards papillon : 1. Luis Nicolao (Arg) 50"6; 2. Walter Richardson, 51"1; 3. Philip Ricker, 51"2. — 500 yards nage libre : 1. Carl Robie, 4'44"1; 2. J. Buckingham, 4'47"1; 3. Mike Burton, 4'48"9. — 200 yards quatre nages : 1. Roy Saari, 1'56"2; 2. Bill

Uteley, 1'59"; 3. Tom Johnson, 1'59"5. — Plongeurs trois mètres : 1. Rick Gilbert, 562,55 p.; 2. Ken Sitzberger, 538,70 p.; 3. Charles Knorr, 517,85 p. — 4 x 100 yards quatre nages : 1. Californie du Sud (Bennett, Craig, Mac Geagh, Saari), 3'31"9; 2. Californie du Nord, 3'32"2. — Classement final par équipes : 1. Californie du Sud, 74 p.; 2. Californie du Nord, 46 p.; 3. Yale, 25 p.

Athlétisme : La rencontre Grande-Bretagne - Etats-Unis LES AMERICAINS SONT TRES FORTS

C'est par 70 points contre 47 que l'équipe masculine des Etats-Unis a battu celle de Grande-Bretagne dans un match « in-door » organisé au stade de Wembley, à Londres.

Les Etats-Unis ont également enlevé la rencontre féminine sur le score de 38,5 à 33,5. Voici les résultats de la seconde journée :

Epreuves féminines :
60 yards : 1. B. Ferrell (EU) 7"; 2. E. Gill (GB) 7"1; 3. M. Tranter (GB) et M. White (EU) 7"1. — 80 yards haies : 1. T. Davies (EU) 8"2; 2. M. Peters (GB) 8"3; 3. L. Johnson (EU) 8"3. M. Botley (GB) disqualifiée après deux faux départs.

Epreuves masculines :
3 miles : 1. B. Mille (EU) 13'36"8; 2. J. Cooke (GB) 13'37"6 (meilleure performance européenne « in-door ») 3. D. Ibbotson (GB) 13'46"4. 4. P. Fleming (EU) 13'49. — 880 yards : 1. T. Nelson (EU) 1'52"5; 2. P. Beacham (GB) 1'53"; 3. A. Green (GB) 1'53"2; 4. F. Tomeo (EU) 1'54"5. — Poids 1. J. Cgrath (EU) 18 m. 61; 2. C. Wallin (EU) 17 m. 97; 3. A. Carter (GB) 17 m. 94; 4. M. Lindsay (GB) 17 m. 01. — Longueur : 1. L. Davies (GB) 7 m. 85; 2. R. Boston 7 m. 83; 3. C. Mays (EU) 7 m. 78; 4. E. Alsop (GB) 7 m. 39. — Relais sur 10 tours de 130 mètres soit 1300 mètres : 1. Etats-Unis (Pender, Mays, Cassell, Dunkelberg) 2' 43"8; 2. Grande-Bretagne (Dear, Ronay, Overhead, Fuller) 2'45"6.

LA TRADITIONNELLE COURSE D'AVIRON EN ANGLETERRE OXFORD, UNE VICTOIRE FACILE

L'Université d'Oxford a remporté une facile victoire dans la cent-onzième course qui oppose chaque année, sur la Tamise, les deux Universités anglaises Oxford et Cambridge.

Rempportant l'épreuve par quatre longueurs dans le temps de 18'07", sur le parcours de 7 km, entre Putney et Mortlake, les « Bleus foncés » ont mené presque de bout en bout et n'ont jamais eu à forcer, Cambridge se désuissant après la mi-course.

Au départ, Cambridge est plus rapide mais Oxford nageant plus vite, mè-

ne bientôt au pont de Hammersmith (un mille 3/4) par une longueur et demie, avantage qu'elle porte à Chiswick Eyot (deux milles et demi) à trois longueurs. Au pont de Barnes, l'Université d'Oxford a porté son avance à trois longueurs et quart, alors que trois milles et demi du parcours sont franchis, et passe la ligne d'arrivée avec quatre longueurs d'avance. Par sa victoire, Oxford a remporté ainsi son 49ème succès, Cambridge en comptant 61, un seul match nul ayant été enregistré : depuis la première édition (1877) soit en 1929.

Annances diverses

Jeune fille (débutante) cherche place comme

aide en médecine dentaire
à Martigny ou environs.

Tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffre P 65417, à Publicitas, 1951 Sion P 65417 S

Jeune fille, diplômée de commerce et quelques années de pratique cherche place comme

secrétaire
Libre de suite.

Ecrire sous chiffre P 29533, à Publicitas, 1951 Sion P 29533 S

On cherche un

chauffeur de taxi
Entrée immédiate ou à convenir.

Laurent Gillioz, Auto - transport 1950 Sion. P 29531 S

On cherche un jeune homme en qualité

d'apprenti pâtissier et une apprentie vendeuse
S'adresser à la boulangerie - pâtisserie A. Lonfat, Martigny. Tél. (026) 6 10 83

A vendre environ 2.000 kilos de

regain
bottelé.

S'adresser chez Louis Pillet, La Bâtiaz. P 65420 S

A vendre

Lambretta 175 cm3
S'adresser à la Société commerciale, Martigny. Tél. : (026) 6 17 74 P 65415 S

On cherche tout de suite

femme de ménage
4 heures par semaine.

S'adresser à Mme A. Gschwend. Tél. (027) 2 10 42 ou 2 17 30. P 371 S

A vendre

Grunder Diesel
4 GU monoaxe, en parfait état de marche, avec outillage et remorque.

S'adresser au tél. (026) 6 15 21. P 65422 S

On cherche

terrain agricole
Martigny et environs. 5.000 m2 et plus.

Offres avec prix à Publicitas, 1951 Sion. P 65421 S

Important commerce de Martigny cherche

collaboratrice de direction
âgée de 20 à 30 ans

Diplômée d'une école de commerce, éventuellement supérieure. Occasion de se créer une situation intéressante et d'avenir pour personne capable.

Ecrire sous chiffre P 65402 à Publicitas, 1951 Sion P 65402 S

Nous cherchons pour notre

centrale d'Ardon
1 MACHINISTE
en possession d'un certificat de capacité.

Age minimum : 23 ans.

A qualités égales, la préférence sera donnée à des candidats originaires d'une des communes concédantes.

Faire offres avec curriculum vitae, par écrit, jusqu'au 10 avril 1965 à Exploitation de la Lizerne et Morge SA, 23, rue de Lausanne, 1950 SION. P 29550 S

On demande

une vendeuse
pour la pâtisserie, si possible pouvant loger chez elle, ainsi qu'

une serveuse
pour le tea-room. Entrée à convenir pour Martigny. Tél. (026) 6 10 03 P 65399 S

Opel Rekord
1700, 1965, peu roulé, 4 portes, 4 vitesses, 1.500 fr. de rabais sur le prix du neuf.

Echange, facilités.

Té. (021) 61 47 74 P 2520 V

A louer

chambre meublée
indépendante, confort, à l'Ouest, dans villa.

Tél. (027) 2 51 80 Sion. P 29529 S

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Le Grand Prix Veysonnaz-Thyon a connu un éclatant succès

Régis Pitteloud et Marie-Paule Fellay

deux champions sans adversaire

(De notre envoyé spécial PEB)



Raymond Fellay en pleine action.



Le vainqueur, Régis Pitteloud, réalisera le meilleur temps.



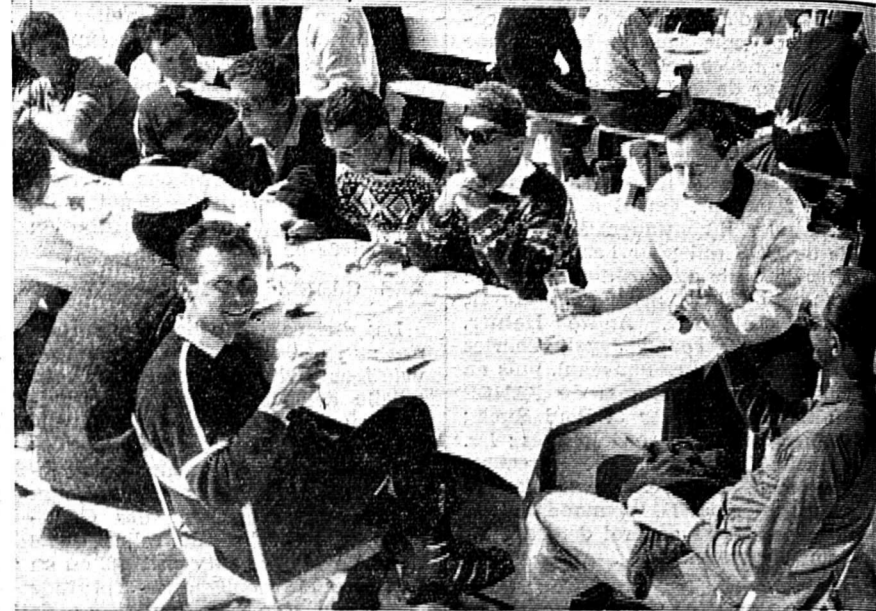
Après la victoire, Régis et Marie-Paule, savourent volontiers un verre de fendant au tonneau !

Notre présentation de samedi s'est révélée exacte. Régis Pitteloud et Marie-Paule Fellay sont sortis vainqueurs du Grand Prix Veysonnaz-Thyon organisé à la perfection par les deux Ski-clubs. Comme nous l'écrivions dans notre édition de samedi, le but que les organisateurs s'étaient proposés a été amplement atteint, car l'ambiance qui régnait l'après-midi en fut une preuve marquante. Que les initiateurs Fragnière, Rudaz, Praz, etc., en soient chaleureusement félicités.

Sous un soleil magnifique, cette compétition, comportant un slalom géant en deux manches, a remporté un éclatant succès. Mis à part quelques forfaits de dernière heure, tous les as annoncés étaient présents.

Nous ne reviendrons pas sur les données techniques de la piste, qui resta en excellent état pour les deux manches.

Dès la première manche, les deux meilleurs, soit Marie-Paule Fellay chez les dames et Régis Pitteloud du côté des messieurs, réalisèrent un temps leur permettant de s'assurer une vic-



Les trois animateurs de la compétition, Michel Rudaz, Michel Praz et Roger Fragnière, ont le sourire.

RESULTATS

Dames :

1. Fellay M.-Paule, Verbier 2'10"5
2. Obrecht Heidi, Müren 2'20"7
3. Hostettler M., Tête-de-Ran 2'23"8
4. Lugin Martie, Diablerets 2'24"8
5. Girard Isabelle, Le Locle 2'32"1

Messieurs :

1. Pitteloud Régis, Thyon 1'56"7
2. Besson J.-P., Chx-de-Fds 2'01"7
3. Virchaux J.-Pierre, Villars 2'03"8
4. Décaillet Edm., Marécottes 2'05"8
5. Franzen Peter, Zermatt 2'05"9
6. Darbellay Michel, Verbier 2'06"5
7. Felli Gilbert, Leysin 2'06"9
8. Calame Jacques, Le Locle 2'07"2
9. Fellay Raymond, Verbier 2'08"1
10. Roth Ueli, Grindelwald 2'08"2
11. Michaud Pierre, Verbier 2'08"3
12. Fux Charly, Zermatt 2'10"2
13. Virchaux Jacques, Villars 2'11"4
41. Gaudin Jean, Evolène et Guex André, Marécottes 2'13"8
16. Besson Dan., Tête-de-Ran 2'14"3
17. Pernet Claude, Leysin 2'14"6
18. Campiche Phil., Lausanne 2'15"5
19. Derivaz Jérôme, Salvan 2'17"0
20. Fournier J.-P., Nendaz et Luthy Freddy, GGB Berne 2'17"2
22. Filliez Marc, Verbier 2'18"4
23. Lonfat Serge, Lausanne 2'20"2
24. Borghi Ph., Les Diablerets 2'20"7
25. Raymond Phil., Ste-Croix 2'21"4
26. Savioz Marcel, Ayent 2'28"4
27. Aubry Domin., Lausanne 2'40"1
28. Bonvin Michel, Thyon 2'45"1
29. Cruchon Eug., Lausanne 3'18"2

toire certaine. Toutefois, mentionnons l'excellente course de Kurt Huggler qui, sans sa chute dans la première manche, aurait pu inquiéter sérieusement notre crack valaisan. Nous n'épiloguerons pas sur les temps des autres concurrents, mais relevons toutefois la bonne prestation du Chaux-de-Fon Fournier Besson, ainsi que celle de l'ancien Raymond Fellay, qui malgré son poids, se classe neuvième.

Une mention spéciale ira au vétéran de l'épreuve, le Lausannois Cruchon, qui avec ses 59 ans, n'a pas été disqualifié. Bravo !

APRES LA PARTIE SERIEUSE : LA DETENTE

Les quelques heures de fraternité passées avec les coureurs autour d'une excellente raclette auront permis, sans aucun doute, de resserrer les liens qui unissent les skieurs alpins actuels. C'est là le but de cette épreuve printanière. Que chacun garde de cette magnifique journée et en fasse part à ses amis skieurs de clubs, afin que d'année en année Veysonnaz puisse accueillir toute l'élite alpine, dans ce cadre si majestueux et sympathique. L'hospitalité, réservée hier, mérite d'être connue outre-canton et... outre-frontière !



Les vainqueurs n'ont même plus le temps de manger et Marie-Paule doit soigner... son futur poulain.



LE GRAND PRIX MARTINI DE SKI — Les champions Michel Derbellay, J.-P. Besson, Heidi Obrecht, Edmond Décaillet et Kurt Huggler entourant les vainqueurs Marie-Paule Fellay et Régis Pitteloud. (Publicité)

GYMNASTIQUE : FINALE DU CHAMPIONNAT SUISSE

VICTOIRE INCONTESTEE DE WALTER MULLER

Walter Muller (25 ans), le seul des sélectionnés olympiques de 1964 qualifié pour la finale du championnat suisse aux engins, s'est imposé pour la première fois dimanche à Frauenfeld. Cette finale s'est disputée devant 700 spectateurs et Walter Muller l'avait entamée avec une avance de 0,35 p. Au saut de cheval déjà, il augmenta cette avance à 0,8 p. et il ne fut plus inquiété par la suite, même s'il n'obtint la meilleure note qu'à un seul exercice, le cheval-arçons. Il fut le seul des douze finalistes à ne tolérer que des notes supérieures à neuf (sa moins bonne note fut 9,05 aux anneaux). Il a terminé avec 1,25 p. d'avance, ce qui dit bien sa suprématie.

Voici le classement :

1. Walter Muller (Winterthur) 101,65
2. Sergio Bottini (Lugano) 100,40
3. Hans Schumacher (Berne) 99,48
4. Arne Thomsen (Lucerne) 99,35
5. Gilbert Jossevel (Yverdon) 99,18
6. M. Froidevaux (La Ch.-de-F.) 98,85
7. Claude Jossevel (Yverdon) 98,83
8. Heinz Luthi (Regensdorf) 98,60
9. Walter Schmitter (Rothrist) 98,48
10. Urs Illi (Berne) 98,47
11. Kurt Schweizer (Loecerne) 96,63
12. Urs Muff (Ascona) 96,18

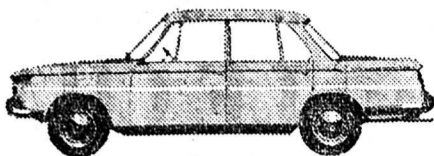
Aussi bon à humer qu'à fumer

BATAVIA
goût hollandais

savoureux mélange aromatique pour la pipe
40 g./-.80 80 g./1.60
un produit BURRUS

Le loup dans la bergerie

Avec raison: elle est un redoutable adversaire. 24 Mai 1964 Avus Berlin, Grand-Prix de Berlin: victoire absolue. 12 Juil. 1964 12 heures Nürburgring: victoire absolue. 25 Juil. 1964 24 heures de Francorchamps: victoire de classe. 23 Août 1964 Course de côte St.-Ursanne - Les Rangiers: victoire de classe. Et bien d'autres succès. Impressionnantes caractéristiques de ses propriétés hors pair: tempérament brillant, sûreté, infatigabilité, perfection technique. Et de plus, encore, une voiture de famille, avec laquelle vous aimerez à vous montrer. BMW 1800 TI Frs. 15'550.-. Autres modèles 1800 dès Frs. 13'800.-.



BMW 1800TI



MOTAG
 Importateur général des automobiles BMW 8040 Zurich Badenerstr. 330-334 Tél. 051/44 66 22

Ardon/VS Neuwerth & Lattion, 027/4 13 46 - **Bienne/BE** H. Hauri, Solothurnerstr. 122, 032/4 40 88 - **Brigue/VS** Verasani & Lomazzi, Garage Moderne, 028/3 12 81 - **Cugy/Lausanne** F. Brunner, 021/ 21 02 72 - **Delémont** Mercay & Cie., 066/2 17 45 - **Fribourg** G. Sauter, route de Bertigny 2, 037/2 67 68

Genève Autos-Import S.A., 32, rue de la Servette, 022/33 66 30 - **La Chaux-de-Fonds** Etablissement du Grand Pont S.A., 039/2 31 35 - **La Tour-de-Peilz** B. Chapuis, Av. Clos d'Aubonne 22, 021/51 19 22

Lausanne R. Jenny, Garage de Villamont, 021/22 52 05 - **F. Schmocker**, Garage Occidental, 021/ 25 82 25 - **Pont de la Morge/VS** C. & A. Proz, 027/2 20 05 - **Sierre** A. Brunetti, 027/5 14 93 - **Vionnaz/VS** G. Richoiz, 025/3 41 60 - **Yverdon** G. Gruet, 024/2 22 57



Qui pense
chaussure
voit ...

cretton

MARTIGNY

La vigne réclame des soins

- SECATEURS
- PIOCHES
- AROSAFOND
- EXPLOSIFS

Pour le système Guyot, demandez nos conditions spéciales pour fil de fer par quantité.



Avenue du Midi

Tél. (027) 2 10 21

P 89 S

NOUVEAU

SIEMENS



SEH 15

**Machine à laver Siemens
Superautomatic avec essorage
seulement Fr. 1450.-**

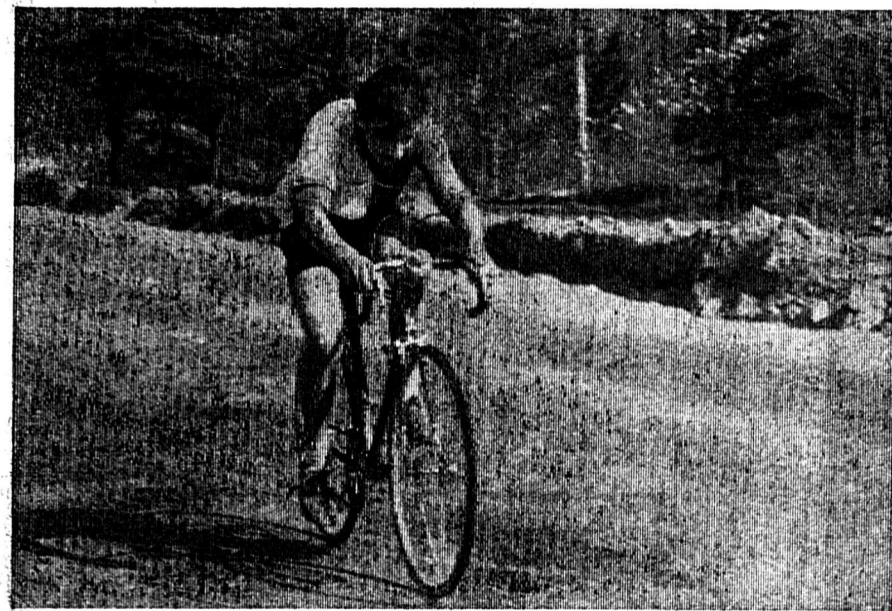
Demandez notre prospectus.
Vente par les magasins spécialisés.

SIEMENS

LAVEUSES

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Le Saviésan LUYET vainqueur, détaché, des 120 kilomètres



Luyet, le vainqueur, en pleine course.

Les 120 km des clubs cyclistes valaisans ont été disputés hier matin sur le trajet Martigny—Sion retour, Martigny—Monthey, boucle de Choëx—Trois-torrents—Monthey et retour à Martigny. La course fut animée par une échappée de Mathieu qui brilla prématurément ses cartouches en faisant de nombreux kilomètres tout seul. Victime d'une chute à l'entrée de Monthey, il fut rejoint et dépassé par Bruttin qui avait quitté le peloton à Vernayaz pour se lancer à la poursuite de l'homme de tête. Remis en selle par Antoine Héritier, alors qu'il parlait d'abandon, Mathieu continuait un certain bout puis se retirait définitivement, souffrant visiblement d'une hanche. Pendant ce temps la bataille faisait rage. Sortant du peloton, Luyet, bon grimpeur, grignotait l'avance de Bruttin et le passait irrésistiblement avant Trois-torrents. Dès lors ce fut une course poursuite contre un vent contraire qui soufflait en rafale avant Massongex obligeant les coureurs à rouler à 25 kilomètres à l'heure. Malgré cet handicap, Luyet tint bon. Après Massongex il avait l'20" d'avance sur 4 coureurs, Viaccoz, Bruttin, Pignat et Debons. L'entente ne régnait pas entre eux; Pignat et Bruttin parlaient ensemble alors que Viaccoz tardait à réagir. Au Bois Noir, Luyet avait porté son avance à l'45" sur Pignat seul; à 2' passait Bruttin; à 2'15" Viaccoz qui passait enfin à l'attaque. A 7 km du but, nous avions toujours Luyet en tête, mais il n'avait plus qu'une minute d'avance sur Pignat et l'45" sur Viaccoz qui avait absorbé Bruttin. Luyet ne fai-

blissait pas et, malgré un bon retour de Viaccoz, gagnait cette épreuve nettement détaché.

CLASSEMENT

1. Luyet Marcel, Sion	3 h 31'50"
2. Viaccoz Hervé, Sierre	à 1'00"
3. Bruttin Claude, Sierre	à 1'40"
4. Pignat A., Monthey	à 2'30"
5. Debons Antoine, Sion	à 4'30"
6. Fellay J.-M., Martigny	à 5'00"
7. Luisier Francis, Martigny; 8. Barman Pierre; 9. Debons Georges, tous même temps que Fellay J.-M.	

LA COURSE DES CADETS

Disputée sur le parcours Martigny—Monthey et retour la course des cadets a été marquée par le bel effort de Claude Maret, de Fontenelle, qui s'est détaché dans la traversée de La Bâtiaz et qui a résisté au sprint effréné lancé par ses poursuivants. Tous ces jeunes ont fait preuve de courage et de combativité et il sera intéressant de les revoir à l'œuvre au cours de cette saison.

Classement :

1. Maret Claude, Fontenelle	1 h 32'00"
2. Moulin R., Chez-Jes-Giroud à 5"	
3. Pousaz Philippe, Monthey m.t.	
4. Darbellay Raphaël, Orsières à 1'00"	
5. Duc, Sion; 6. Desplands, Monthey.	

CYCLISME : LE CIRCUIT DU « PROVENÇAL » BAHAMONTES, VAINQUEUR FINAL

Après une intense bataille, qui dura pratiquement toute la journée, soit sur les 221 km. de l'étape, Saint-Raphaël - Marseille, l'Espagnol Federico Bahamontes, admirable de courage et de ténacité, a réussi à remporter la seconde édition du circuit du « Provençal ». Ainsi, l'Espagnol a ajouté un nouveau fleuron à son palmarès déjà brillant. Attaqué de toutes parts, Bahamontes a perdu à plusieurs reprises son maillot de leader et ce n'est que dans les ultimes kilomètres qu'il est parvenu à grignoter l'écart le séparant de l'Anglais Simpson, animateur numéro un de cette dernière étape.

La Sélection Suisse pour Tirana est connue

La commission de sélection de l'ASF a rendu publique les noms des quinze joueurs, qui aujourd'hui lundi prennent le chemin du camp d'entraînement de Coverciano où ils prépareront le match éliminatoire de la Coupe du monde prévu à Tirana dimanche 11 avril.

Voici les joueurs retenus : Gardiens : Karl Elsener (Granges, Jacques Barlie (Servette). — Arrières : André Grobety (Lausanne) Ely Tacchella (Lausanne), Heinz Schneider (Lausanne), Xaver Stierly (FC Zurich), Hans-Ruedi Fuhrer (Young Boys). — Demis : Richard Duerr (Lausanne), Kurt Armbruster (Lausanne), Koebi Kuhn (FC Zurich). — Avants : André Daina (Servette), Rolf Wuehrich (FC Nuremberg), Robert Hosp (Lausanne), Jean-Claude Schindelholz (Servette) et René-Pierre Quentin (Sion).

● Le Tour du lac des Quatre Cantons a été remportée par le Suisse W. Weber devant le Belge Robert Lelange.

MAGNIFIQUE SUCCÈS DU CROSS AGAUNOIS LE CHAMPION ROMAND HUBER

SANS ADVERSAIRE...

Disputé par un temps magnifique et bénéficiant d'un nombre impressionnant de concurrents, le dernier Cross Agaunois a obtenu un succès mérité. Il faut rendre hommage à ceux qui l'ont créé et lancé, les dirigeants de la SFG de Saint-Maurice qui ont travaillé avec un dévouement sans limite à sa consécration et à ses réussites successives. On regrettera donc sa disparition du calendrier des courses et l'on exprimera le souhait de voir une épreuve du même genre lui succéder dans un avenir rapproché.

Un nombreux public suivit avec intérêt les diverses épreuves. Chez les cadets la victoire se joua au sprint. Le Jeune Pitteloud se distingua particulièrement. Le vainqueur des juniors avait obtenu, la première place en cadets l'année passée; c'est donc une confirmation. Fellay André, 3e, courant pour la première fois, fit preuve de réelles qualités. Chez les débutants, la lutte fut animée par un excellent Kratzeisen (d'UGS) qui ne se laissa pas intimider par les vainqueurs des éditions précédentes et s'en alla résolument vers un remarquable succès en menant la course de bout en bout;

son temps est meilleur que celui des juniors, ce qui est tout dire!

Le champion romand Huber fut sans adversaire chez les licenciés. Il domina ses rivaux avec une aisance déconcertante, prenant 35" à un très bon Hischier et 11" de plus à Corbat. Le premier des licenciés B, René Camarazza comme ses suivants immédiats furent battus (en temps) par le champion vétérinaire Yves Jeannotat qui laissa son rival direct Gubler à 25", établissant du même coup le 5e meilleur temps de la journée.

Assuré par MM. Pierre Rappaz, Jacques Micotti et J.C. Martin le chronométrage fut impeccable comme du reste toute l'organisation.

Vétérans 8 km.

1. Jeannotat Y., Stade-Lausanne	24'41"
2. Gubler H., SFG Plainpalais	25'06"
3. Hischier Georges, CA Sierre	25'19"
4. Widmer, Stade-Lausanne	25'24"
5. Eracle Pierre, UGS	25'29"

Licenciés A 8 km.

1. Huber Bern., Stade-Lausanne	23'15"
2. Hischier René, SCF Sion	23'40"
3. Corbat R., Stade-Lausanne	23'51"
4. Brugger Wymfred, Zoug	24'21"
5. Hunger Léo, Stade-Lausanne	24'52"

Licenciés B 8 km.

1. Camarazza René, CA Sierre	25'32"
2. Morard Fr., CS Le Mouret	26'11"
3. Voeffray Bernard, Vernayaz	26'11"
4. Spengler J.-P., CH Plainpalais	26'30"
5. Richard Mar., Saint-Maurice	26'42"

Débutants 3 km.

1. Kratzeisen Erwin, UGS	8'37"
2. Durgnat Gaston, Daviaz	8'50"
3. Imesch Eric, Eyholz	8'58"
4. Jaussi B., CA Villeneuve	9'15"
5. Paolinelli Harro, Beide Brigue	9'16"

Minimes (1 tour)

1. Bitz J.-M., CH Plainpalais	2'30"
2. Scheire R., CH Plainpalais	2'47"
3. Bruchez Ch., St-Maurice, coll.	2'51"
4. Furrer J.-P., CH Plainpalais	2'51"
5. Perler Albert, CA Le Mouret	2'54"

Cadets 2 km.

1. Thonney A., Lausanne-Sports	5'30"
2. Vonlanthen B., CS Le Mouret	5'34"
3. Baudin P.-A., SFG Le Mont	5'38"
4. Pitteloud Roger, SFG Sion	5'39"
5. Vuistiner Francis, CA Sierre	5'44"

Juniors 3 km.

1. Vonlanthen G., CS Le Mouret	9'04"
2. Bloch Michel, CH Plainpalais	9'28"
3. Fellay André, Bagnes	9'28"
4. Chiorino A., CH Plainpalais	9'37"
5. Dulx J.-D., CA Villeneuve	9'44"

Boxe : Rébondissement de l'affaire Nicole



Après le dernier rebondissement de l'affaire Nicole, la Fédération suisse de boxe précise ce qui suit :

1. La F.S.B. avait en son temps accusé M. Nicole, non pas d'avoir touché des frais à double, mais d'avoir bénéficié de certains avantages lors des Jeux olympiques de Rome.
2. La F.S.B. avait estimé que ces faits n'intéressaient pas l'opinion publique et avait cru bon de ne pas en dévoiler les dessous, ceci par déférence pour l'intéressé.
3. M. Nicole ayant relancé cette affaire, la F.S.B. explique que, lors des Jeux de Rome, M. Henri Nicole avait un logement réservé dans un hôtel aux frais du comité d'organisation et non pas du C.O.N.I., comme il a été dit. L'intéressé n'ayant pas jugé ce logement à son goût, transféra ses quartiers dans un second hôtel, ceci sans avertir la F.S.B. qui a malgré tout payé la note. De ce fait, le comité d'organisation a payé une première fois les frais d'hébergement et la F.S.B. une seconde fois.
4. La F.S.B. se réserve le droit de faire valoir d'autres arguments si M. Nicole croit utile de poursuivre cette polémique.

Les courses internationales de Crystal Mountains

Victoires autrichienne et canadienne

LES SKIEURS EUROPEENS ONT BESOIN DE REPOS

Les courses internationales de Crystal Mountains sont décidément fertiles en surprises. Après la victoire du Français Léo Lacroix en descente (alors que l'on attendait un Autrichien) Karl Schranz a triomphé samedi dans le slalom spécial (où l'on attendait un Français), en fait, tous ces renversements de pronostics prouvent que les skieurs européens, après une longue et fatigante saison, auraient besoin de raccrocher leurs skis et de prendre quelque repos.

C'est toutefois pour Schranz, l'éternel deuxième, une récompense tout à fait méritée. Le Français Jean-Claude Killy, grand favori, était pourtant bien parti pour remporter une nouvelle victoire puisqu'il réalisa de loin le meilleur temps dans la première manche avec 56'60 contre 57'31 à Schranz mais, par un temps aussi peu clément que la veille dans la descente, le Français se montra trop prudent dans la seconde manche où il ne réalisait que 60'60 alors que l'Autrichien était crédité de 59'44, meilleur temps.

Le fait le plus frappant, tant chez les messieurs que chez les dames, est la réaction des Canadiens qui, pour la première fois depuis la Coupe Harriman, se sont mis nettement en évidence. Ainsi, chez les messieurs, Rod Hebron a pris la troisième place devant deux Autrichiens (Digruber et Messner). Deux autres Canadiens ont pris

les 6me et 7me place, devant les Suisses Tischhauser et Pitteloud.

Chez les dames — les deux favorites Marielle Goitschel et Jean Saubert, ayant été disqualifiées pour avoir manqué une porte dans la première manche — le Canada s'est imposé grâce à la jeune Nancy Greene, qui avait déjà terminé quatrième de la descente.

Christine Goitschel a en partie compensé la défaillance de sa sœur aînée, comme prévu, Thérèse Obrecht a une fois de plus été la meilleure suisse, Fernande Bochatay a en effet été disqualifiée, de même d'ailleurs que les Autrichiennes Christl Haas et Grete Digruber et l'Italienne Pia Riva.

Voici les résultats de ce slalom spécial :

MESSIEURS :

1. Karl Schranz (Aut)	116'58"
2. Jean-Claude Killy (Fr)	117'30"
3. Dod Hebron (Can)	120'30"
4. Franz Digruber (Aut)	121'74"
5. Heini Messner (Aut)	121'74"
9. Alby Pitteloud (S)	127'00"

DAMES :

1. Nancy Greene (Can)	100'70"
2. Christine Goitschel (Fr)	103'70"
3. Edith Zimmermann (Aut)	103'70"
4. Giustina Demetz (It)	103'70"
5. Thérèse Obrecht (S)	104'70"

Le billet du lundi d'Eric Walter

Très honnêtement, je vous avouerai que je n'aimerais pas être dans la peau des sélectionneurs de l'équipe suisse de football. En effet, ce match Albanie—Suisse de dimanche prochain ne tombe pas à une très bonne époque. Plusieurs joueurs sont fatigués et notamment ceux du Lausanne-Sports. D'autres sont en méforme comme Bertschi et Vuilleumier. Enfin les meilleurs ne se sont jamais entraînés ensemble, cela à la suite de circonstances diverses (matchs Lausanne—West Ham, Suisses à l'étranger, blessés).

En plus de cela, le championnat national est entré dans une phase si décisive que les fournisseurs habituels de l'équipe nationale, Lausanne et Servette, ont des intérêts d'un autre ordre, voire même souvent divergents. Ainsi, à la suite de l'expédition de Jaffa dont on peut contester l'utilité, les dirigeants genevois n'ont pas caché leur mauvaise humeur à Alfredo Foni et ce n'est pas un effet du hasard si à Bâle, mercredi dernier, nos meilleurs joueurs ont évité de prendre des risques, se bornant à faire un acte de présence sans signification.

Or, aujourd'hui, on n'en est plus au stade des essais. Il faut mettre sur pied une équipe capable de battre l'Albanie à deux reprises, si non c'en est fait des chances de la Suisse de participer à la phase finale de la Coupe du Monde. Et pourtant, des essais plus intéressants que ceux de Jaffa et de Bâle eussent été nécessaires afin de rechercher une unité de style pour notre équipe. C'est d'ailleurs dans l'optique de cette recherche d'un certain style qu'on peut se poser la question de l'utilité de Wütrich à Tirana.

Rolf Wütrich a retrouvé à Nuremberg, avec les dures réalités du championnat d'Allemagne, la condition qui était la sienne lorsqu'il mena Servette au titre de champion

suisse. C'est donc un joueur utile et capable de grands exploits tant sa volonté et sa rage de vaincre sont grandes. Mais que fera Wütrich entre Durr, Kuhn et Hosp, les techniciens? Et s'il faut un fonceur à tout prix, les sélectionneurs ne sont-ils pas comblés avec un Daina actuellement en très grande forme?

Avec ou sans Wütrich, il y aura d'autres problèmes. Ainsi Grobety a commis tant d'erreurs à Genève contre Servette qu'on peut se demander si Maffiolo ne serait pas plus utile. D'autre part, il paraît logique de laisser Schneider aux côtés de Tacchella tout en admettant que l'ex-Bernois n'est pas au mieux de sa forme. Ici encore, il faut songer à une certaine unité avant de remettre des individualités.

Si Richard Durr et Kuhn s'imposent au centre du terrain, on se demande où Foni va dénicher un ailier droit. Hertig est trop limité alors que Vuilleumier — présentement à l'école de recrues — a été bien faible hier contre Zurich. Et comme on ne peut pas naturaliser Nemeth...

Parmi les bons joueurs que je vois à l'œuvre tous les dimanches, je n'aurais garde d'oublier Tony Schnyder qui fut sans doute le meilleur acteur de Servette—Lausanne. Et hier, au Wankdorf, ce même Schnyder s'est montré d'un foit supérieur à Fuhrer qui, lui, est sélectionné. Là, j'avoue ne pas comprendre.

Pour s'habituer au climat de Tirana, nos meilleurs joueurs vont s'entraîner à Coverciano, près de Rome. Là, en une semaine, Foni va peut-être trouver la formule tout en « retapant » les joueurs fatigués. L'entraînement est salutaire mais, pour l'instant, je n'ai pas enclin à l'optimisme.

Eric WALTER

Gonset

4679.21.5.2.



Bordée de Valenciennes, une large bande de dentelle souligne et partage cette combinaison de nylon blanc, ciel, rose ou rouge. Tailles 38-48

9.90

Alphabet N° 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Le savoureux
Poulet printanier
des
USA

Tendre, bien en chair, la volaille américaine est aussi d'une haute valeur nutritive. Surgelée et emballée selon un procédé ultra-moderne et sous contrôle rigoureux, elle vous est présentée prête à la cuisson.

Sceau de contrôle sanitaire Sceau de qualité

S-365-CA-GF

Annonces diverses

On cherche **comptabilité** ou travaux de bureau à domicile, pour région de Martigny. Ecrire sous chiffre P 65385 à Publicitas, 1951 Sion P 65385 S

On cherche pour la saison 1965 **jeune garçon** de 12 à 14 ans pour aider à la campagne, petits travaux, vie de famille.

S'adr. à Michel Perrod, 1861 La Forclaz.

Hôtel du Pont du Trient à Vernayaz cherche

sommelière connaissant les 2 services. Congés réguliers, vie de famille. Gain assuré. Débutante acceptée.

Ainsi qu'une **jeune fille** pour aider à la cuisine. Bons gages.

Tél. (026) 6 58 12.

TABAC RACÉ PARISIENNES SANS FILTRE

PARISIENNES MARYLAND

Sans filtre - un plaisir franc un tabac racé pour hommes

BIÈRE DE FÊTE



Beauregard

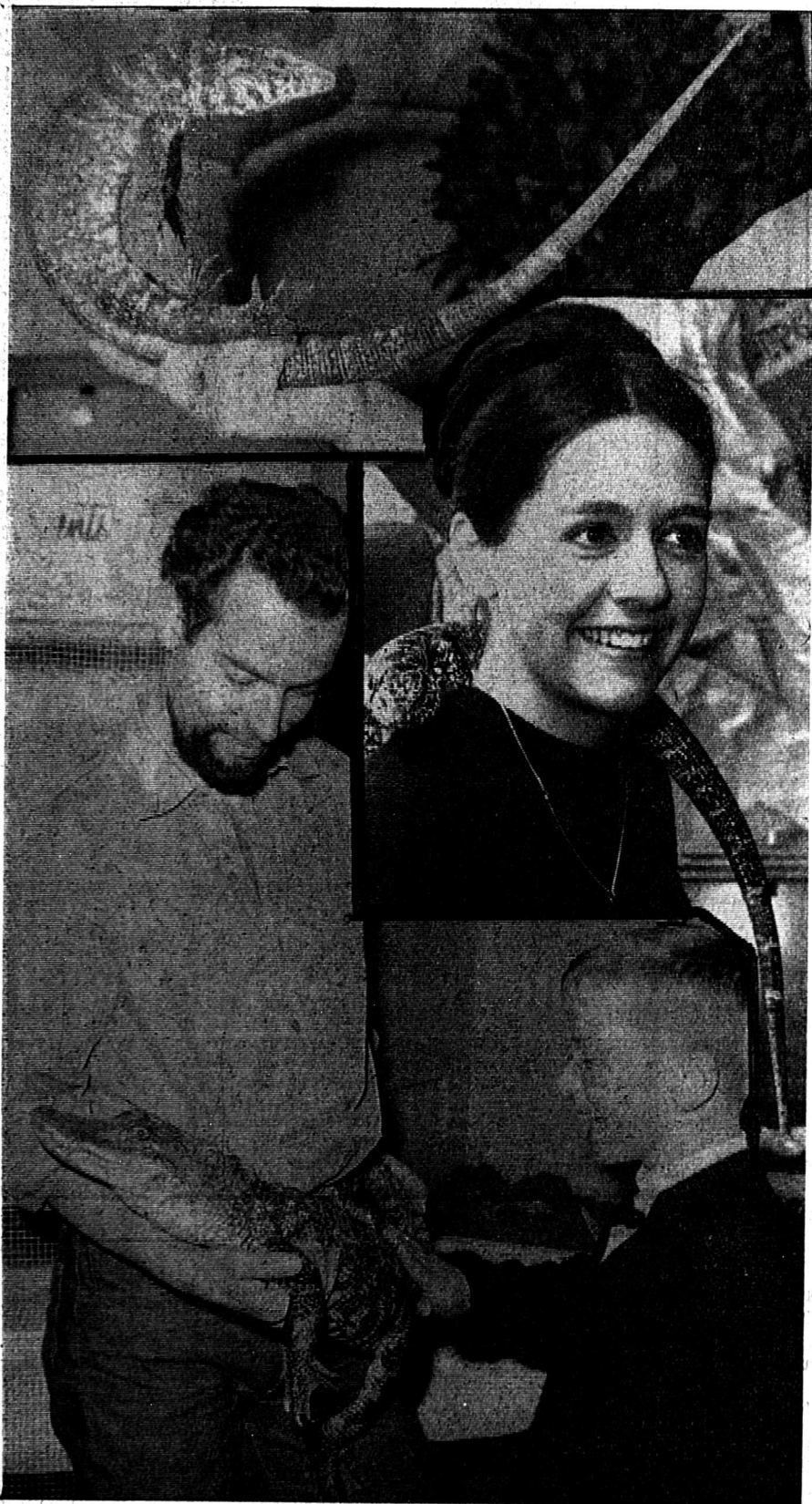
F. Dussex, dépositaire, téléphone 2 28 69.

Lisez le « Nouvelliste du Rhône »

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Des reptiles dans la salle du Cerf



De haut en bas: Un lézard d'Afrique, dont les dimensions sont respectables, fait la roue pour les besoins de la photo. * Un autre lézard, magnifiquement apprivoisé, fait un collier, avec son corps, à cette jeune fille dont le sourire prouve bien que les reptiles sont des animaux comme un chat ou un chien. * Ce garçonnet caresse un jeune alligator d'Amérique centrale.

MONTHEY — Ce dernier week-end, les animateurs du Vivarium du Vieux-Lausanne avaient déplacé dans la salle du Cerf toute leur collection de reptiles vivants. Le but recherché a certainement été atteint chez une grande partie des visiteurs: supprimer les croyances ridicules et les légendes sans fondement que nos populations ont envers ces animaux rampants. Les élèves des écoles qui ont visité l'exposition ont pu s'en rendre compte par eux-mêmes puisqu'ils ont eu l'occasion de tenir dans leurs mains pythons et boa et même un jeune crocodile d'Amérique centrale, sans compter des lézards de dimensions respectables.

C'est à une véritable leçon pour naturalistes que les visiteurs ont eu l'occasion de participer lors de cette exposition.

On a pu constater que les serpents ne sont pas gluants, que leur langue est simplement leur principal organe du sens sans lequel ils ne pourraient vivre, qu'ils n'hypnotisent pas mais que leurs yeux n'ont qu'une fixité due à l'absence de paupières; c'est ainsi que le cobra n'entend même pas le son de la flûte du charmeur de serpent qui fait de la musique uniquement pour attirer son public (les serpents n'entendent pas).

Bravo donc aux animateurs du Vivarium du Vieux-Lausanne qui ne désirent que faire connaître au public la vérité sur les reptiles en leur montrant une collection dont beaucoup de jardins zoologiques pourraient s'enorgueillir: serpents du monde entier, vipères, couleuvres, boas, pythons, cobras, serpents à sonnette, mocassins, etc.; lézards verts, lézards des sables, hélodermes venimeux, zonures épineux, geckos à ventouses, etc., des tortues d'eau, des tortues terrestres, des petits crocodiles, etc.

Mais comment trouvent-ils ces reptiles? C'est la question que nous avons posée à l'un des animateurs. C'est simple, nous dit-il: nous achetons, nous échangeons et certains explorateurs sont assez gentils pour nous en fournir, notamment M. Berney, lors de ses tournées en Amérique et en Afrique. (Cg)



Une mygale du Brésil: une araignée venimeuse de 15 cm de diamètre, complète la collection des reptiles du Vivarium du Vieux-Lausanne. Sa piqûre n'est pas mortelle mais décompose les muscles dans un diamètre de plusieurs centimètres. * Cette jeune écolière tient dans ses bras un boa qui la entoure gentiment. * Deux écoliers devant une vitrine où un autre boa se prelasse.

Il faut savoir manœuvrer

LES GIETTES — Un automobiliste français pilotant une voiture immatriculée 324 CH 74, sur la place de parc des Cerniers, en manœuvrant est entré en collision avec la voiture de M. Fernand Monay, de Monthey. Il n'y a que des dégâts matériels.

Dans une fouille

COLLOMBEY — Dans la soirée de samedi, Mme Udriot qui pilotait une voiture est entrée dans une fouille à l'entrée sud du village. Le véhicule a quelque peu souffert de cette aventure et la conductrice en a été quitte pour une forte commotion.

Il a sonné midi... à onze heures

MONTHEY — Gros émoi samedi matin à Monthey. A onze heures, le clocher égrenait avec force le carillon de midi. Chacun se demandait, en levant la tête en direction du clocher de l'église paroissiale, quelle en était la raison? Ce n'est pourtant pas un week-end d'élections ou de votations, disaient les uns tandis que les autres pensaient que ce n'était pas encore le jour où les cloches vont... à Rome, alors que d'autres supposaient qu'il s'agissait du tocsin.

Rien de tout cela. Le sympathique marguillier qu'est M. Clerc, en regardant sa montre, savait qu'elle marquait... moins cinq. Alors, de son pas assuré il s'en fut au clocher tirer la corde de la cloche.

Rendons-lui pourtant un hommage mérité puisque depuis plus de trente ans, sauf erreur, qu'il assume cette fonction, il ne lui est jamais arrivé d'être en retard (sauf une fois, un matin à six heures) et en avance, sauf ce dernier samedi.

Chacun en a ri. Les Montheyens qui sont farceurs, ont pris la chose du bon côté et n'ont pas manqué de commenter, à leur façon, ce petit incident dont notre marguillier a été le héros.

Hangar en feu

BEX — Samedi après-midi un hangar, propriété de M. Muller, sis en Chiètres, a pris feu. Contenant de la paille et des outils aratoires, le hangar a été complètement détruit malgré l'arrivée des pompiers qui purent sauver une faucheuse. Il semble que cet incendie est dû à un feu allumé à proximité du hangar.

Motocycle contre voiture

MONTHEY — M. Praz, domicilié à Nendaz, se dirigeait sur Morgins, venant de la ville, au volant de sa voiture. Au carrefour de l'Eglise et de la route de Morgins, il entra en collision avec un motocycle léger que pilotait M. Meuwly, venant de Collobmey. M. Meuwly a eu les deux jambes fracturées.

UN ENFANT CONTRE UNE VOITURE

ST-MAURICE — Samedi le nommé P. O. de Genève circulait en ville de St-Maurice. Il arrivait au carrefour des Dents du Midi quand un enfant traversa distraitemment la chaussée et alla se jeter contre sa voiture. Il s'agit du petit Gérald Heiberger, né en 1959. Il souffre d'une commotion cérébrale et de contusions.

Les chutes à ski

MONTHEY — On a hospitalisé un ressortissant anglais en vacances à Champéry pour une fracture de jambe due à une chute à ski dans la région de Planachaux.

— Le jeune Serge Delavy, domicilié à Monthey, a eu la même mésaventure. Il est hospitalisé à Monthey.

Il fauche un piéton

MONTHEY — Au volant de sa voiture immatriculée VD 65110, M. Bernard Rappaz, domicilié à Bex, circulait sur la route cantonale Monthey-Saint-Maurice. A proximité du lieu dit Les Iettes, un pneu de son véhicule éclata. M. Rappaz en perdit la maîtrise et la voiture faucha un poteau en bordure de la chaussée. Là aussi on ne déplore que des dégâts matériels.

CAMBRIOLAGE A ST-MAURICE

ST-MAURICE — On signale que plusieurs cambriolages ont été découverts en ville de St-Maurice, ces derniers temps. C'est ainsi que des voleurs auraient pénétré par effraction dans le magasin de chaussures Gattoni.

On sait maintenant qu'il y a plus de trois semaines déjà, des malfaiteurs auraient pénétré dans les appartements privés de Monseigneur Haller, évêque de St-Maurice, ainsi que dans une chambre d'un ecclésiastique. Il semblerait à priori que les voleurs n'auraient pas trouvé ce qu'ils désiraient et n'auraient rien pu emporter.

Un cyclomotoriste tué

COLLOMBEY — M. Gilbert Delseth, au volant de sa voiture, se dirigeait sur le village d'Illarsaz venant de la route des Cultures maraîchères. Au carrefour du village, il se trouva subitement en face de M. Emile Solioz, domicilié à Vionnaz, âgé d'une cinquantaine d'années, qui roulait sur un cyclomotoriste. L'automobiliste ne put éviter le choc. Le malheureux cyclomotoriste fut projeté sur le sol où il resta inanimé. Relevé avec de multiples fractures dont une du crâne, M. Solioz fut hospitalisé à Monthey. Malgré les soins diligents et dévoués dont il fut l'objet, il est décédé dans la soirée de samedi.

Au Conseil communal de Troistorrents

SEANCE DU 14.1965

Tout le Conseil s'est réuni lorsque le président A. Berrut ouvre la séance à 18 h. 30. Après la lecture du protocole de la dernière assemblée, approuvé sans remarques, le Conseil alloue des dons à diverses institutions: Œuvre Saint-Raphaël, Im Memoriam, et Société valaisanne d'entraide à Genève.

Deux demandes de construction de route sont étudiées, l'une dans la région de «Bonévouette», l'autre dans la région de «Chenarlier». Celle de «Bonévouette» nécessite une vision locale par la commission forestière avant toute décision.

Les pétitionnaires de la route de Chenarlier sont invités à s'ériger en consortage et à faire appel éventuellement au Service des améliorations foncières afin d'étudier un projet. Vu les finances communales, cette réalisation n'est pas possible dans l'immédiat. L'Administration se doit de terminer et payer plusieurs routes en chantier avant d'en construire d'autres, sans pour cela que le Conseil n'en conteste l'utilité.

Tel est le cas de la route de «La Crottaz» où des murs devront être construits afin de préserver les propriétés menacées d'érosion. Une lampe publique sera posée dans le quartier de «Thiésaz» après entente avec la Ciba. Plusieurs concessions de cafés-restaurants sont renouvelées à Morgins

et à Troistorrents. Le Conseil accorde la concession pour un restaurant saisonnier «En Pré» «Le Relais de Savolayre».

Les ventes de sources d'eau à MM. Célestin Granger et Bellon Joseph d'Alfred seront soumises à la ratification de l'assemblée bourgeoise convoquée prochainement. Un échange de terrain entre M. Georges Monay et la bourgeoisie, à Morgins, sera ratifié à la même occasion.

Le Conseil accorde l'autorisation de construire un ski-lift de la piscine de Morgins au «Chargeur» à MM. R. Donnet et C. Blanc.

La commission des alpages est chargée de procéder à une vision locale avant d'autoriser la construction provisoire d'une étable dans la zone du «Plan Pérou» à Morgins.

Les hauts de l'alpage de «Fécon» sont loués à M. L. Ecœur aux conditions des années précédentes.

Un appartement vacant au Vicariat est loué à Mme Veuve Gollut.

Le Conseil répond affirmativement à plusieurs demandes de concession d'eau à Morgins et Troistorrents.

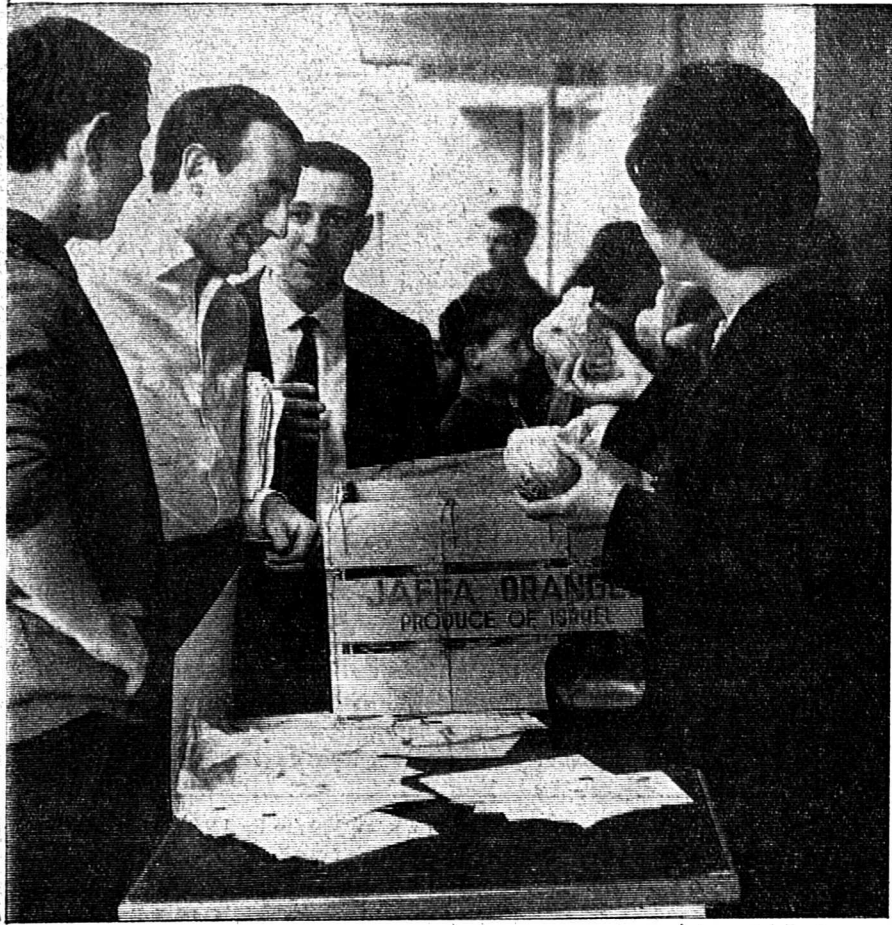
Sur proposition de la commission scolaire, M. Candide Blanc en est nommé membre. Celle-ci est ainsi définitivement formée: président: A. Pont, curé; secrétaire: P. Fornage; membres: E. Donnet-Monay, E. Défago, C. Blanc.

Petrus

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

MESDAMES, MESSIEURS, UNE «CHARITABLE» ORANGE POUR UN FRANC



MONTHEY — Le mouvement Terre des Hommes, ce dernier samedi, dans toute la Suisse romande, a déclenché son opération « oranges ». A Monthey, ce fut un succès à de nombreuses bonnes volontés qui, la journée durant, offraient à la population, avec un sourire engageant, cette orange dont le prix est une source de vie pour de nombreux enfants. Seize mille fruits éclatants et dorés ont attiré seize mille acheteurs, dont 2.500 à Monthey. Quatre tonnes de fruits ont trouvé preneur en Valais.

Pendant quelques minutes nous avons suivi cette action que menait un groupe de louveteaux avec leurs cheftaines et quelques gracieuses vendeuses bénévoles devant un grand magasin de la place. Très peu nombreux

étaient les personnes qui refusaient l'« orange de Terre des hommes ». On laissait parler son cœur et... son portemonnaie sachant que cette action viendrait en aide à des enfants malades ou mutilés. Le produit intégral de cette vente sera versé à un établissement de Montana qui reçoit en permanence une vingtaine de protégés de Terre des Hommes, mouvement spontané et généreux qui vient en aide à une multitude d'enfants malades et misérables sans distinction de confession, de politique, ou de race que ce soit en Suisse et dans ce canton du Valais ou à l'étranger.

L'action en ville de Monthey a obtenu un succès réjouissant pour les organisateurs. (Nos photos).



Sauvée des eaux in extremis

MONTHEY — Une pensionnaire de l'hôpital de Malévoz, âgée d'une cinquantaine d'années, a réussi à échapper à la surveillance des infirmières et à se rendre dans la plaine où elle a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal, à proximité d'une ferme. Fort heureusement, il se trouva en cet endroit un citoyen qui put intervenir à temps et retirer la malheureuse de l'eau.

Garçonnet fauché par une voiture

COLLOMBEY — Le petit Pierre Wuilloud, 9 ans, fils de Pierre, boucher à Collombey, a été fauché par la voiture de M. Benjamin Schmid. L'enfant a été hospitalisé à Monthey avec une légère commotion.

ST-MAURICE - DISPENSAIRE

Les intéressés sont priés de prendre note que le dispensaire antituberculeux du 15 avril est avancé au jeudi 8 avril 1968.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

NOTRE PS INTERVIENT LA NUIT

MARTIGNY — Samedi soir, après 23 heures, notre PS, renforcé par quelques sapeurs, sous le commandement du capitaine Robert Pellouchoud, a dû intervenir rapidement près du cimetière où le feu menaçait de se communiquer à la forêt.

Derrière le champ de repos, le concierge-jardinier, pendant la journée, avait entassé des couronnes sèches qu'il alluma. Le vent, vraisemblablement, poussa des braises vers des herbes sèches qui flambèrent. La prompt intervention des pompiers écarta heureusement tout danger.

Le 228e tirage de la Loterie Romande

Le tirage de la 228e tranche de la Loterie romande, qui a eu lieu samedi soir à Carouge, a donné les résultats suivants :

Les billets dont les numéros se terminent par 0 gagnent 6 francs.

Les billets dont les numéros se terminent par 5 gagnent 10 francs.

Les billets dont les numéros se terminent par 96 gagnent 20 francs.

Les billets dont les numéros se terminent par 520 gagnent 100 francs.

Les billets dont les numéros se terminent par 6722 1440 2382 1819 2423 7044 1885 1840 1907 7793 gagnent 200 francs.

Les billets portant les numéros suivants gagnent 500 francs :

607934 636818 524950 571629 547926
562498 551002 527601 605825 630671
559679 610568 622036 595421 560029
617533 586395 637747 542269 527228
561836 619408 542980 526989

Les billets portant les numéros suivants gagnent 1000 francs :

583586 649875 646479 601238 629452
605659 630450 533625 548941 591084
612996 565378 595920 605810 561818
634750 600489 621237 629398 595715

Le gros lot de 100 000 francs échoit au billet portant le numéro 573639.

Deux lots de consolation de 300 frs chacun aux billets portant les numéros 573638 et 573640.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi).

CHANCEUX ou pas un MOBILIER de la Centrale des Occasions du Valais - Sion ne déçoit pas

MAISON JULES RIELLE
Place de foire, rue des Bains 6
au fond de la place de foire (après la Sionne)

Brûleur à mazout 100% valaisan SUPERMATIC
Tél. (027) 4 22 79 fabriqué à Grône

Cinéma Etoile - Martigny
Mardi 6 avril à 20 h. 30
CINEDOC

Rythmes et couleurs

Séances de courts métrages comprenant :

1. La grande ville - 2. Rembrandt
3. Rythme d'un port - 4. Van Gogh - 5. Le verre.

Au son du cor des Alpes



MARTIGNY — Lors d'un cours de perfectionnement pour directeurs de fabriques d'horlogerie donné à Lausanne, au Centre international de la Fédération horlogère, son directeur général, M. Jean-Jacques Schwarz, suggéra aux participants, en vue de rationaliser la vente des montres et de combattre la pénurie de personnel, d'étudier la possibilité d'ouvrir des magasins d'horlogerie libre service.

A première vue, ce concept parut irréalisable, mais pleine d'initiative, d'idées originales, une fabrique d'horlogerie valaisanne vient de créer l'un de ces commerces à Martigny, premier exemple de ce genre que l'on peut citer en Suisse. L'ambiance y est sympathique, l'éclairage inédit puisqu'on s'est servi, pour éclairer les tables sur lesquelles les clients peuvent faire librement leur choix, de toupins vénérables sortis jadis d'une fabrique du val de Bagnes.

Ceci marque une nouvelle étape dans l'équipement de notre ville qui se doit d'être à l'avant-garde du progrès et ce sera aussi, à côté des étrangers, pour les gens de chez nous la possibilité de s'approvisionner en produits indigènes. Ainsi l'idée d'un développement de l'industrie horlogère en Valais entre petit à petit dans les esprits.

Le créateur de ce nouveau magasin self-service avait eu, le jour de l'ouverture, une idée fort bienvenue en invitant, pour attirer la clientèle, un joueur de cor des Alpes (notre photo).

NOS CANAUX NE SONT POINT DES POUBELLES



MARTIGNY — On fait actuellement la toilette des jardins maraichers, des vignes. Certains agriculteurs brûlent sur place leurs déchets tandis que d'autres, inconscients et peu soucieux de la lutte contre la pollution des eaux, jettent tout au canal ou au Rhône... y compris les animaux crevés.

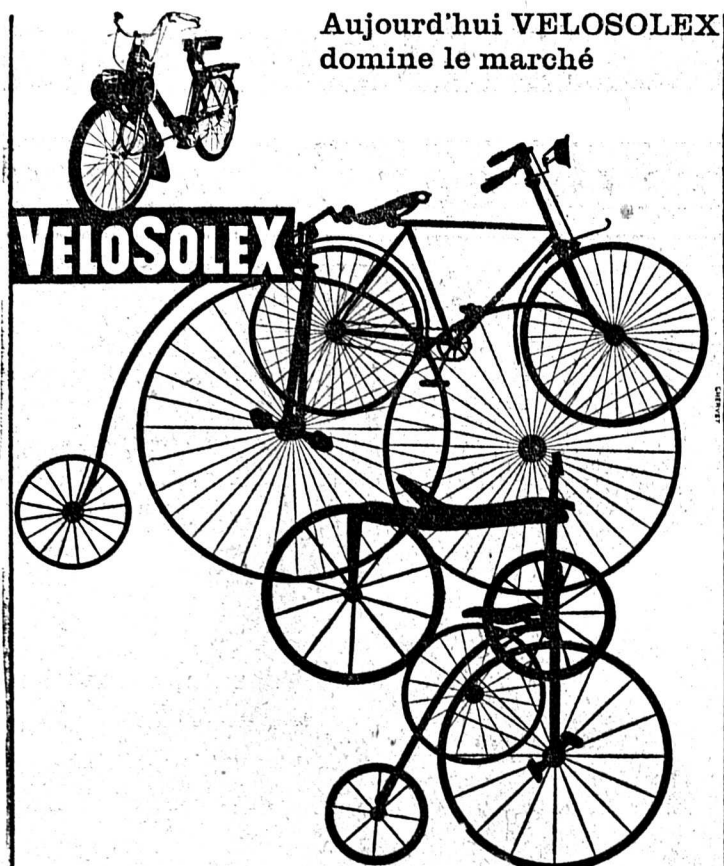
N'avons-nous pas vu samedi, sous le pont des Prises traversant le canal du Syndicat à la hauteur de la gravière de Branson, le cadavre d'un veau mort-né dont la panse ballonnée par les gaz était prête à éclater !

Cette inconscience démontre de la part de celui qui est allé le déposer à cet endroit un mépris total des lois et de l'hygiène. Il est inconcevable de voir encore de tels procédés alors qu'on vient d'équiper nos abattoirs d'un four crématoire qui doit également servir à faire disparaître par le feu les cadavres d'animaux. Notre photo.

Deux voitures démolies dans une collision

LE CHABLE — Samedi à 12 h 40, deux voitures, l'une conduite par M. Henri Bircher, commerçant à Martigny-Bourg qui descendait la vallée de Bagnes, l'autre, au volant de laquelle se trouvait un jeune conducteur de Verbier, M. André Besson, venant en sens inverse, se sont très violemment heurtées dans une courbe à la hauteur de la gravière Vaudan, à 1 kilomètre environ de l'entrée du Châble. La voiture de M. Besson circulait à gauche de la route et les deux automobilistes doivent à une chance étonnante de n'avoir point été tués ni blessés. Les véhicules sont hors d'usage.

Aujourd'hui VELOSOLEX domine le marché



VELOSOLEX


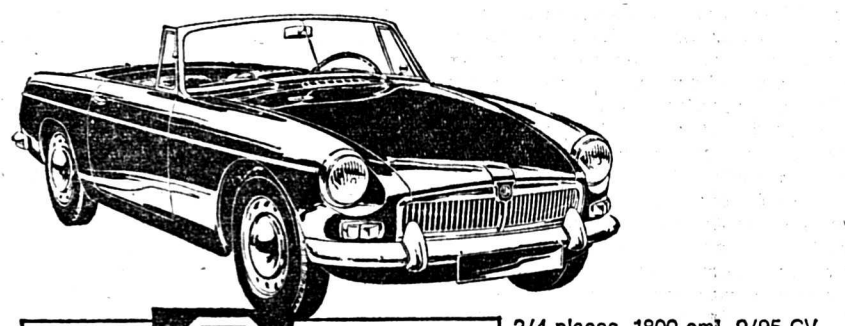
Le nouveau VELOSOLEX S 3300

vous offre 3 perfectionnements majeurs:
Une ligne nouvelle - Une selle super-confort
Un freinage puissant.

garanti 1 an
Fr. 438.-

Vente et service Velosolex:

SION: A. Frass, garage
CHALAIS: M. Follonier-Berthod
MARTIGNY: J. Fardel, cycles
MONTHEY: A. Meynet, cycles, avenue de France 4
et chez votre marchand de cycles

MG B 2/4 places, 1800 cm³, 9/95 CV, overdrive, roues à disques, avertisseur lumineux, claxon deux tons, fenêtres à manivelles, bâche de pluie, capote pliante, compte-tours, vilebrequin à 5 paliers.

**sportive·confortable
élégante. Fr. 11800.**

Repr. générale: J.H. Keller S.A. Zurich Stockerstrasse 33 Tél. 051/25 66 58

SIERRE: O. d'Andres, route du Simplon, téléphone (027) 5 15 09 — GRANGES: Vuistiner S.A., téléphone (027) 4 22 58 — MARTIGNY-BOURG: Pierre Gianadda, garage des Alpes, téléphone (026) 6 12 22 — Monthey: Garage Bel-Air, téléphone (025) 4 26 63 — SION: Garage des Nations, avenue de France, téléphone (027) 2 36 17 — SION: Garage Centre automobile, téléphone (027) 2 48 48.



Frais et jeunes, les tabliers classiques ou modernes de notre riche collection... et toujours dans le ton de la joyeuse mode des tabliers!

Pur fil et mi-fil... un luxe accessible! Cher? Mais non. Très avantageux même, à longue échéance... et toujours beau.

Magasin spécialisé de la fabrique. Cadeaux exclusifs. Exécutions spéciales. Toujours des nouveautés en vitrine. Personnel qualifié et prévenant. Pas d'obligation d'achat. Libre service partiel.



Tissage de toiles de **Langenthal SA**

Lausanne, Ruc de Bourg 8 Tél. 23 44 02

Une année



Mercury Comet
Ford Mustang
Cortina (GT)
Corsair (GT)

12 M 17 M 20 M
Turnier 5 portes

Faites un essai de n'importe quel modèle avec

A. Pellissier Tél. 2 23 39
R. Valmaggia Tél. 2 40 30
L. Bogadi Tél. 4 73 66

NOS OCCASIONS



Rénovées et garanties Livrées prêtes à l'expertise

CREDIT FACILE

1 VW 1500 S	1964
1 DKW F 12	1964
2 17 M 4 portes	1961
1 Combi 17 M	1959
2 17 M 2 portes	1961
1 Fourgon Taunus	1962
1 Simca 1000	1963
2 12 M Luxe	1963
1 Opel Caravan	1962

ACTION PNEUS
Demandez nos prix nets

Garage Valaisan
Kaspar Frères
SION
Téléphone (027) 2 12 71
P 377 S

Nous cherchons

apprenti vendeur pour pièces détachées
apprenti de bureau

GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères
SION - Tél. (027) 2 12 71
P 377 S

A vendre

une JEEP Willys, très bon état, Fr. 3 500.—
une REMORQUE militaire, Fr. 800.—
un TRACTEUR 35 CV avec relevage hydraulique, parfait état, Fr. 2 000.—
un CHARIOT agricole Basco, Fr. 800.—
un CHARIOT agricole, traction 4 roues, moteur VW, Fr. 2 500.—
un CHARIOT Aebi, moteur Diesel, Fr. 4 600.—
un petit TRACTEUR à mazout, Fr. 1 800.—

ARNOLD MAYOR
1967 BRAMOIS
Tél. (027) 2 39 81
P 29528 S

Salon de coiffure

A louer ou à remettre dans localité importante du centre du Valais, un salon de coiffure pour messieurs et dames. Installations modernes.

Ecrire sous chiffre P 29552 à Publicitas, 1951 Sion.
P 29552 S

On cherche

LAVEUR-GRAISSEUR

expérimenté. Place stable, bons gages.

S'adresser au garage Moderne, 1950 Sion.
P 371 S

Announces diverses

achetés hier — posés aujourd'hui



Rideaux Gardisette

Les vitrages Gardisette vous dispensent de faire des ourlets — et des coutures au milieu d'un pan! Les vitrages Gardisette sont caractérisés par une bordure de plomb proprement finie. Ils sont livrables en 4 hauteurs différentes. Vous pouvez donc choisir celle qui convient à vos fenêtres. Et vous achetez en une seule pièce le métrage correspondant à la largeur des surfaces vitrées. L'entretien de Gardisette est réduit à sa plus simple expression: laver et suspendre mouillé.

Garantie: rien à tendre! pas de repassage! pas de rétrécissement!

Vitrages Gardisette: hauteur 150 cm Fr. 8.70, 200 cm Fr. 11.60, 250 cm Fr. 14.50, 300 cm Fr. 17.40. Rideaux de tissu couleur Gardisette: largeur 130 cm Fr. 17.40.

Martigny: Charly Moret, ameublements, av. Grand-Saint-Bernard
Montana-Crans: François Robyr S.A., ameublements-rideaux
Sierre: Gonset S.A.
Grand magasins J. Hertz
André Melly, ameublements-décoration
Sion: Aux Galeries du Midi
Gonset S.A.
A. G. Widmann, meubles décoration, place du Midi

Mesdames

CLEMENT COIFFURE

MARTIGNY

vous propose de réserver assez tôt votre rendez-vous pour vos permanentes, teintures.

Pour vous Messieurs, bonne nouvelle, salon ouvert tous les lundis, à partir de Pâques.

P 65414 S

Avis de tir

Des tirs aux armes d'infanterie auront lieu comme il suit:

1. Mercredi 7. 4. 1965, 0700 - 1800 - Jeudi 8. 4. 1965, 0700 - 1800 - Vendredi 9. 4. 1965, 0700 - 2400 - Samedi 10. 4. 1965, 0800 - 1700 - Lundi 12. 4. 1965, 1000 - 1700 - Mardi 13. 4. 1965, 0700 - 2400 - Mercredi 14. 4. 1965, 0700 - 2400 - Jeudi 15. 4. 1965, 0700 - 1300 - Mardi 20. 4. 1965, 0700 - 1800 - Mercredi 21. 4. 1965, 0700 - 2400 - Jeudi 22. 4. 1965, 0700 - 1800 - Vendredi 23. 4. 1965, 0700 - 2400 - Lundi 26. 4. 1965, 0700 - 1800 - Mardi 27. 4. 1965, 0700 - 1800 - Mercredi 28. 4. 1965, 0700 - 2400.

Zone dangereuse: Région Torgon - Vionnaz. Le Planelllet, La Braye, Conche, Recon, Chétillon, Le Croix, Plan-du-Croix.

Bureau cp. II ER inf. mont. 10: Société hôtelière de Torgon S.A. - Tf. (025) 3 41 71.
Bureau EM ER inf. mont. 10: hôtel de ville, Ollon - Tf. (025) 3 33 02.

2. Mercredi 7. 4. 1965, 1100 - 1700 - Jeudi 8. 4. 1965, 0800 - 1700 - Vendredi 9. 4. 1965, 0800 - 1700 - Samedi 10. 4. 1965, 0800 - 1700 - Lundi 12. 4. 1965, 1000 - 1700 - Mardi 13. 4. 1965, 0800 - 1700 - Mercredi 14. 4. 1965, 0800 - 1700 - Jeudi 15. 4. 1965, 0800 - 1700 - Mardi 20. 4. 1965, 1000 - 2100 - Mercredi 21. 4. 1965, 0800 - 2100 - Jeudi 22. 4. 1965, 0800 - 1700 - Vendredi 23. 4. 1965, 0800 - 1500 - Lundi 26. 4. 1965, 1000 - 2200 - Mardi 27. 4. 1965, 0800 - 2200 - Mercredi 28. 4. 1965, 0800 - 1700 - Jeudi 29. 4. 1965, 0800 - 1500.

Zone dangereuse: Région Champex: Champex-d'en-Bas. Région val d'Arpette: Arpette, La Barme, col d'Arpette.

Bureau cp. III ER inf. mont. 10: Champex - Tf. (026) 6 82 37.
Bureau EM ER inf. mont. 10: hôtel de ville, Ollon - Tf. (025) 3 33 02.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice Tf. (025) 3 61 71.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

LES AVOCATS MARTIGNERAINS
FÊTENT DEUX DES LEURS

A la table d'honneur, Mes Arthur Bender, Aloys Copt et M. Edmond Troillet, juge instructeur d'Entremont, échantent de gais propos.

MARTIGNY — Les avocats et notaires martignerains ont coutume chaque année de se réunir en une joyeuse agape où l'atmosphère détendue les change de celle du prétoire, eux qui ont l'habitude, souvent, de s'y regarder comme chien et chat. Joyeuse agape disons-

nous, qui eut lieu à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard sous la présidence du doyen Me Marc Morand à laquelle on avait invité les deux juges instructeurs MM. Edmond Troillet et Jean-Maurice Gross, le procureur M. Amédée Déléze, le greffier Me Gaston Collombin, pour

fêter d'eux d'entre eux qui viennent d'être honorés d'une façon toute particulière: Me ALOYS COPT, notre nouveau Grand-Baillif et Me ARTHUR BENDER, brillamment élu au Conseil d'Etat. Le vieux luttteur qu'est Me Marc Morand leur rendit un vibrant hommage et le déjeuner se prolongea fort tard l'après-midi dans la détente générale et la bonne humeur.

Enfin, M. Pasquinoli, lieutenant de police, vient faire une démonstration du fameux cornet-témoin d'alcool. On s'y prêta de bonne grâce d'autant plus que l'on avait prudemment laissé le véhicule à la maison...



Le procureur Amédée Déléze, entouré de MM. E. Sauthier et J.-M. Closuit.

SPECTACULAIRE ACCIDENT A RIDDES

RIDDES — Hier, à 16 h 45, vers la carrosserie Michaud, à l'entrée ouest de Ridides, une Alfa genevoise et une voiture valaisanne venant en sens inverse voulurent toutes deux et en même temps effectuer un dépassement. Elles se touchèrent de flanc puis firent un tête-à-queue. Les conducteurs des voitures suivantes furent évidemment surpris. Une petite voiture genevoise toucha l'un des deux véhicules accidentés malgré les efforts du conducteur pour éviter la collision et finit sa course dans un verger. Une quatrième machine, genevoise elle aussi, grâce à la virtuosité du chauffeur réussit à sa faulx entre les premières sans toucher. Mais le brusque coup de frein et de volant la firent sortir

de la route à gauche. Il n'y a pas de blessé mais les dégâts sont assez importants sur plusieurs véhicules.

UNE REVUE
DE FILMS DOCUMENTAIRES
GRACE A CINEDOC

MARTIGNY — La prochaine séance de Cinédóc aura lieu demain mardi, sous le signe « Rythmes et couleurs ». Il s'agit d'une séance variée comprenant des courts métrages sur la vie d'une grande ville suédoise, le Port de Hambourg, le verre et deux bandes sur les maîtres de la peinture hollandaise: Rembrandt et Van Gogh. Tous ces films sont en couleurs.



Avec MM. Charlot Crittin (à gauche) et François Couchepin, l'atmosphère est au beau fixe.

Rencontre d'étudiants
noirs à Ravoire

MARTIGNY — Une soixantaine d'étudiants francophones, boursiers du Conseil oecuménique, sont arrivés hier après-midi à Martigny pour passer une semaine d'étude à Ravoire.

Il avait tout d'abord été prévu de recevoir ces jeunes dans la maison de l'Eglise réformée évangélique du Valais, à Sapinohaut, mais les rigueurs de l'hiver n'ayant pas permis que les travaux d'agrandissement soient terminés à temps, c'est dans la gale station comberintze qu'on les a reçus.

Mardi soir 6 avril, une soirée permettra à tous ceux qui s'intéressent à un contact avec ces étudiants de monter là-haut pour passer quelques instants en leur compagnie. Ce camp se terminera le 10 avril et pendant ces jours que nous souhaitons ensoleillés on parlera de nombreux problèmes parmi lesquels citons le racisme, le marxisme, l'économie moderne, les forces occultes.

Souhaitons à tous ces jeunes Noirs africains un bon et joyeux séjour chez nous.

M. Billieux a gagné
son pari mais
par la radio et la TV

CHATELARD — On sait les importants travaux effectués actuellement entre Tête-Noire et Châtelard. La route avait dû être fermée pendant un certain temps à cause des importants et dangereux minages à effectuer. M. Billieux, l'entrepreneur chargé de l'exécution d'une partie des travaux, avait parié avec un ingénieur de l'Etat du Valais de redonner route libre (l'ancienne, en attendant la nouvelle) samedi 3 avril, vers midi.

Parole a été tenue et il est seulement regrettable que la Radio et la TV aient induit les auditeurs et téléspectateurs en erreur puisqu'on a indiqué route barrée entre Trient et Châtelard. Par ce beau week-end notre tourisme régional a de ce fait subi un préjudice certain.

LE VALAIS VISIBLEMENT ATTEINT
par les mesures contre la surchauffe

MARTIGNY — Un technicien, M. Pierre Flora, un ingénieur, M. Olivier Subilia, se sont déjà exprimés ici sous ce titre. Nous avons aujourd'hui le plaisir de donner la parole à un secrétaire syndical, notre ami Constant Pichard qui a d'intéressantes choses à dire dans le domaine de l'engagement de la main-d'œuvre et de son utilisation dans le canton.

Il est trop tôt pour se prononcer d'une façon définitive sur les conséquences des mesures prises contre la surchauffe. Il est de fait qu'un certain pessimisme, en particulier dans les milieux de la construction et du génie civil, ait fait place à l'euphorie, nous serions tentés de dire à l'insouciance, de ces dernières années. Nous ne devons pas oublier que les mesures confirmées récemment par le peuple suisse coïncident, chez nous, avec la fin de plusieurs grands chantiers, aménagements hydro-électriques, tunnel du Saint-Bernard, Raffineries du Rhône et fin prochaine de la construction de la centrale de Chavalon. Avec ou sans arrêts, ces travaux étaient terminés ou doivent se terminer. D'autre part, nous avons vécu, cette année, un hiver assez long qui a certainement retardé le départ de quelques travaux. Mais nous avons aussi l'obligation de noter qu'au cours de ces dix dernières années, c'est pendant l'hiver 1964-1965 que nous avons eu le moins d'ouvriers au chômage dans l'industrie de la construction et que nous avons payé le moins d'indemnités de chômage. Les arrêts auraient-ils déjà eu l'heureux effet de provoquer une meilleure organisation des entreprises pour la mauvaise saison ?

Si avec les possibilités laissées en ce qui concerne les constructions de logements et autres constructions non soumises à autorisation, un effort particulier est fait, nous sommes certains qu'il n'y a pas à craindre une catastrophe dans l'industrie de la construction, même si certaines entreprises, ici ou là, ont moins de travaux en prévision. On doit admettre qu'en Valais, si le nombre d'ouvriers étrangers devait diminuer, il sera certainement occupé, en 1965, dans l'ensemble de l'économie, près de 20.000 de ces

travailleurs (23.214 en septembre 1964, dont 11.080 pour le bâtiment et le génie civil). Nous sommes donc loin de pouvoir parler de chômage, même si certains transferts devaient s'effectuer dans quelques professions.

Les mesures prises contre la surchauffe, que nous considérons comme un palliatif, car il faudrait peut-être penser à une meilleure planification et peut-être oser aussi discuter d'un contrôle des prix et de la calculation des bénéfices, ont tout de même eu du bon en ce qui concerne, en particulier, le frein à la spéculation foncière. Une certaine diminution du volume du travail qui, ne l'oublions pas, était souhaitée dans tous les milieux, a aussi des conséquences qu'il sera intéressant d'examiner plus tard, celles découlant par exemple de l'obligation pour les entreprises de compter à nouveau avec des prix concurrentiels. Il faudrait que l'on nous explique comment il est possible, alors que les salaires ont augmenté de 60 centimes au cours de ces deux dernières années, que des entreprises, qui ont accordé ces augmentations, puissent brusquement, comme on le constate maintenant, diminuer leurs prix de soumission par rapport à ces mêmes dernières années dans une marge allant parfois jusqu'à 25 p. 100. Ou ces gens ne savaient pas et ne savent toujours pas calculer, ou il serait intéressant de connaître dans quelle mesure on calculait les marges de bénéfices ? Pour juger sainement de la situation, pourquoi ne pas examiner également dans quelles proportions quelques entreprises se sont démesurément agrandies et ont largement dépassé leur capacité tant administrative que technique, en profitant de la surchauffe, engageant massivement du personnel saisonnier de moins en moins qualifié, constituant des parcs de machines nettement



Constant Pichard, secrétaire ouvrier F.O.B.B.

supérieurs à ceux qu'aurait exigé une gestion mieux étudiée et programmée à long terme.

Ces quelques considérations ne nous permettent donc pas de partager le pessimisme que l'on veut montrer dans certains milieux. Si le coup de frein qui a été donné produit des effets plus sensibles chez les uns que chez les autres, d'une manière générale, il est supportable. Quelque chose devait être fait, tenté. Ce quelque chose durera une année ou deux et nous voulons souhaiter qu'il aura permis de prendre conscience de certaines réalités et que la situation qui suivra, établie en fonction des expériences passées, s'établira sur la base d'une économie judicieusement déterminée et tenant compte de nos possibilités réelles de production.

Secrétaire F.O.B.B.
Constant Pichard

En vue de l'ouverture prochaine d'un

GRAND SALON DE COIFFURE POUR DAMES

en ville de Sion, nous demandons

premiers coiffeurs

premières coiffeuses

deuxièmes coiffeuses

shampooingneuses

manucure

Salaire élevé. Semaine de 5 jours. Trois semaines de vacances payées par an et autres avantages sociaux.

Vous désirez vous faire une situation d'avenir dans la coiffure? Alors faites vos offres à la

Direction des salons OLY S.A., rue du Temple 1, 1700 Fribourg, téléphone (037) 2 07 54.

P 199-1 F

Couple dans la cinquantaine

sérieux, travailleur, distingué et de bonne présentation,

cherche emploi

à l'année dans hôtel, pensionnat, home, etc.

Madame connaît

tous les travaux du ménage ainsi que la couture, le repassage...

Monsieur connaît

tous les travaux du bâtiment, et spécialement la gypserie-peinture, et la pose de papier peint.

Bonnes connaissances en horticulture, arboriculture, et en art culinaire.

Bonnes connaissances en comptabilité, dactylographie, et correspondance commerciale française.

Librairie papeterie Amacker & Fils

cherche pour de suite ou date à convenir une

APPRENTIE

Faire offres à la papeterie Amacker & Fils, 3960 Sierre.

P 29549 S

Nous cherchons quelques

collaboratrices et collaborateurs

ayant la possibilité de participer pendant 5 à 10 jours à un travail intéressant entre le 20 avril et le 12 mai 1965. Pas de vente, pas de publicité. environs (entre Saint-Léonard et Rarogne) demandez de plus amples renseignements.

Si vous habitez à Sierre ou dans les seigneurs sous chiffre PO 34683 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 476 L

On cherche

sommelière

présentant bien, très fort gain. Joli restaurant rénové (Passage). Nourrie, logée, blanchie. Vie de famille.

Restaurant du Château, 2017 Boudry (NE) téléphone (038) 6 40 08.

P 61 N

On cherche immédiatement une

SOMMELIERE

Bon gain, congés réguliers.

Restaurant « Schlüssel », 57, rue Centrale, 2500 Bienne, tél. (032) 2 33 41.

P 664 U

Je cherche

filles de cuisine

pour début mal. Possibilité d'apprendre à cuisiner avec chef de cuisine.

Faire offres au restaurant de la Poste, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 23 68.

P 800 E

A louer à Saint-Pierre-de-Clages à 2 minutes de la gare,

1 studio

1 1/2 pièce, libre de suite.

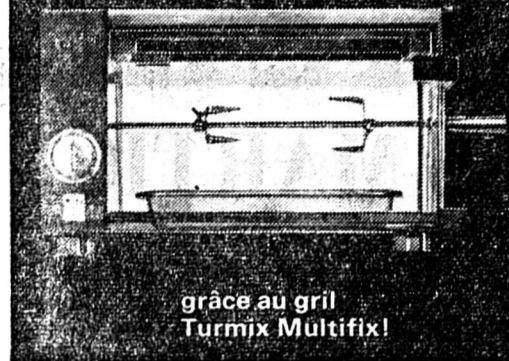
1 appartement

3 pièces, libre dès juin 1965 dans immeuble neuf, tout confort: frigo, ascenseur, dévaloir, jardin d'enfants, place de parc. Prière de téléphoner à:

M. Crittin Oscar, Chamason, tél. 4 72 10 ou au bureau d'architectes Jean Cagna + Henri Borra, Sion, tél. 2 32 69.

P 29509 S

Cuisson plus rapide,
grillade plus savoureuse...



grâce au grill
Turmix Multifix!

Viandes et volailles préparées dans le grill Turmix Multifix: un régal! Deux innovations sensationnelles: réflecteur circulaire assurant une concentration maximum des rayons infrarouges, et broche réglable. Grill Turmix avec broche et grille: à partir de Fr. 198.-

Efficacité à prix avantageux



TURMIX

Démonstration aux

GRANDS MAGASINS A L'
innovation
MARTIGNY

Importante entreprise ELECTRO-TECHNIQUE cherche pour la vente de ses produits (moteurs électriques, moto-réducteurs, ventilateurs, outils électriques, etc.)

AGENT EXCLUSIF

pour le canton du Valais.

Offres écrites sous chiffre P 51095 à Publicitas SION.

On cherche

1 vendeuse

expérimentée

pour rayon literie
et rayon rideaux

Faire offres à

KUCHLER-PELLET
Aux Galeries du Midi
Sion

De belles promenades, une bonne table...

HOTEL-RESTAURANT MARENDIA GRIMENTZ

Rameaux	Pâques
Hors-d'œuvre à la voiture	Truite meunière ou Pâté de foie gras truffé ou Cocktail de fruits de mer ou Cuisse de grenouilles
✱	✱
Consommé double au Sherry	Crème tomate
✱	Cabri du val d'Anniviers à la broche
Jambon de campagne à la crème	Choux de Bruxelles au beurre
Haricots au beurre	Pommes croquettes
Pommes persillées	✱
✱	Vacherin Mont-Blanc
	Coupe de Pâques

et toutes les spécialités du chef
Réservez vos tables au tél. (027) 5 51 71
Fr. 12.-, sans premier Fr. 8.-

TRAVAUX AGRICOLES

sont exécutés rapidement avec char-
rue, herse à disques, épandeur à
fumier, semoir à engrais, planteuse
Rotavator, houe et motoculteur.

HENRI GUEX, Martigny - Charrat,
téléphone (026) 6 31 69.

P 65419 S

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Région Martigny

A vendre

BEAU TERRAIN

avec permis de construire et con-
cession restaurant. Facilités.

Ecrire sous chiffre P 65396, à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

P 65396 S

On cherche

une fille de buffet

(débutante)

et 2 commis
de cuisine

S'adresser au Buffet de la Gare, 1950
Sion, téléphone (027) 2 17 03.

P 29524 S

Commerce de la place de Marti-
gny cherche

vendeuse qualifiée

Salaire intéressant pour personne
capable.

Ecrire P 65401 à Publicitas, 1951
Sion.

P 65401 S

Je cherche à acheter d'ur-
gence un

fourneau

potager en bon
état, plaque
chauffante à bois.
Téléphoner au No
6 15 09, Les Ecot-
taux, Cretton,
Yvon.

P 116006 X

A vendre

20 000 plants de fraises

de montagne Ma-
dame Moutot.
Livrables dès le
20 avril.

Tél. (025) 3 41 02
ou 3 41 69.

P 29527 S

VERBIER

Je cherche pour
tout de suite

femme de chambre garçon de cuisine

Bon salaire.

Hôtel Casanova.
tél. (026) 7 16 26.

P 29525 S

A vendre

DKW 1000

coupé, toit ouvra-
ble, 50.000 km.,
moteur révisé.
Etat impeccable.
Expertisée.

Fr. 3.100.-
Tél. (026) 6 16 16
heures des repas.

P 29553 S

URGENT
Superbe

Fiat 2100

16.000 km. exper-
tisée. Prix inté-
ressant.

Tél. (021) 71 11 94
de 11 h. à 13 h.,
ou de 18 h. à 19
h. 30.

P 7515 L

Dancing

« AUX TREIZE ETOILES »

Monthey

demande pour le 15 avril

SERVEUSE

Travail de 17 h. 30 à 2 h.
Congé le lundi. Fixe.

M. Buttet. Tél. (025) 4 24 08.

P 1101 S

Allez-vous
déménager?

Vous changez d'appartement, ou vous vous installez dans votre villa. Demandez suffisamment à l'avance votre raccordement téléphonique (les délais sont parfois très longs) et n'oubliez pas de vous faire inscrire sur la liste des abonnés. Faites changer votre adresse sur tous vos papiers et avisez la poste, vos compagnies d'assurances, votre journal, vos associés ou votre employeur, sans oublier naturellement vos amis.

Si vous avez de nouveaux meubles, adaptez votre contrat d'assurance-mobilier. Pensez aux enfants qui vont s'ébattre dans le logement neuf: vous pourriez vous assurer contre le bris de glaces et assurer vos enfants et votre personnel de maison contre les accidents, la maladie ou les conséquences de la responsabilité civile.

Des questions auxquelles il faut trouver réponse le plus tôt possible, en consultant votre agent d'assurance.

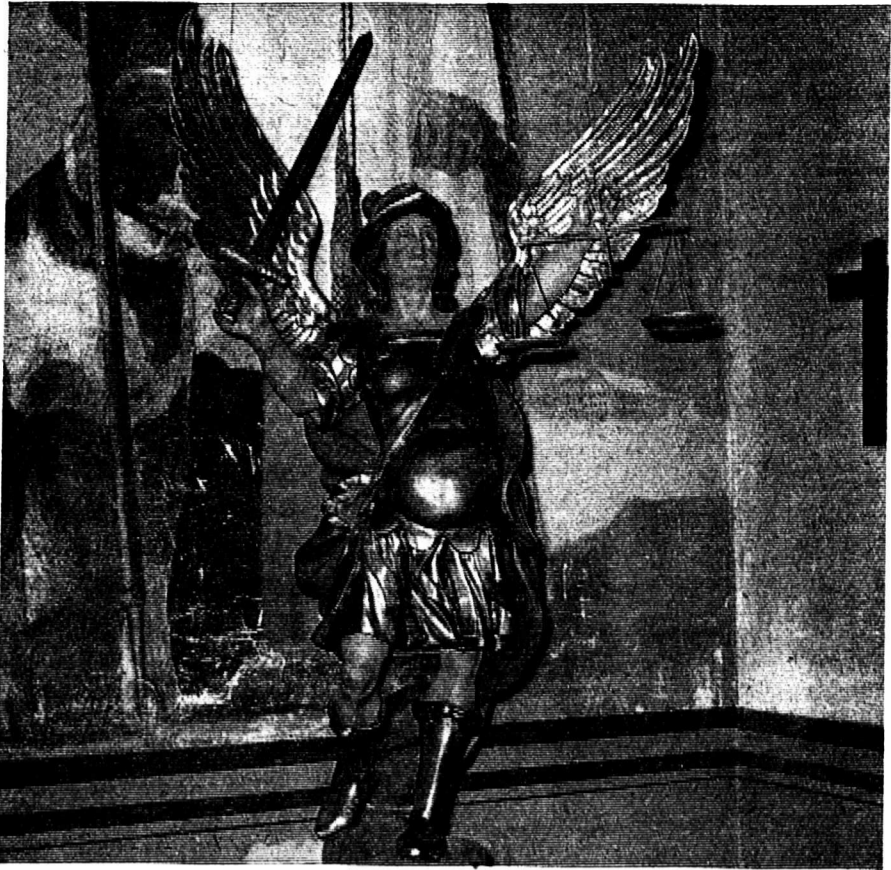
Un homme prévoyant
en vaut deux

AsA

les compagnies suisses d'assurances

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

UNE OEUVRE BAROQUE EN LA chapelle Saint-Michel du Bourg



MARTIGNY — Dès les premiers siècles, l'Eglise chrétienne rendit un culte à saint Michel archange et l'honora le 9 septembre. Ce culte est né en Orient où il apparut de bonne heure à Byzance, à Alexandrie; on le vit plus tard en Italie, en France où sous son nom le roi Louis XI fonda un ordre de chevalerie.

On le représente le plus volontiers en guerrier céleste, combattant soit à pied, soit à cheval, le démon étant figuré par un dragon. Le sujet fut souvent traité par des grands peintres: Rubens, Raphaël, Giordano, Beccafumi, Van der Weyden; à Ravenne, on l'a traité en mosaïque.

Jusqu'à présent, nous n'en connaissons qu'une seule représentation en Valais qui se trouve à Longeborgne.

Mais le recteur du Bourg, le chanoine Gabriel Pont, a eu l'heureuse fortune de mettre la main sur une authentique statue baroque en bois sculpté qu'on avait reléguée depuis fort longtemps au fond d'un galetas. Elle montre le saint archange pesant les âmes dans une balance (scène du Jugement dernier).

Evidemment, il fallut procéder à sa complète restauration, travail de patience qu'on confia à un spécialiste, M. Edmond Zurbriggen, de Rarogne. Et aujourd'hui la vieille chapelle du Bourg peut s'honorer de posséder une œuvre d'art du XVIIIe siècle, parfaite et rare, représentant une valeur de 30 000 francs environ. On l'a mise provisoirement à droite du chœur... en attendant la construction de la nouvelle église où le saint accueillera les fidèles à l'entrée.

TRIBUNE DU LECTEUR ★ TRIBUNE DU LECTEUR UN DROLE DE MARATHON

BAGNES — Nul n'ignore que dans les années de surchauffe progressives, fertile en épisodes d'incidence, nous vivons en perpétuelle transmutation. Cette transition inévitable se fait particulièrement sentir sur le plan agricole: la décentralisation industrielle. L'exécution d'immenses travaux renfloués par d'énormes capitaux, la mécanisation à outrance, etc., n'ont pas seulement stoppé mais déséquilibré les structures de l'économie rurale. Dès lors, avec une telle conjoncture, il est évident que les critères campagnards ne puissent se stabiliser.

La preuve en est que les propriétaires de bétail doivent sans cesse recourir et s'adapter à de nouvelles séquences, regrouper leur exploitation et procéder à la fusion de tel ou tel alpage, de telle ou telle centrale laitière, etc. La cause est la hausse ascensionnelle du coût de la vie et par définition la diminution du cheptel bovin et des produits laitiers.

C'est ainsi que dans notre hameau d'environ 350 habitants, il subsiste encore deux bâtiments du service laitier (laiteries). Pour remédier à cet état de chose et rationaliser la production, les propriétaires conjoints des deux bâtiments ont recherché les mesures adéquates qui ne pouvaient s'imposer autrement que par la fusion des deux laiteries.

Or, après beaucoup de tâtonnements, de délibérations et de frictions, les adhérents de ce mouvement parvinrent finalement à se mettre d'accord. La chose n'était d'ailleurs pas si simple et son embrication fut assez laborieuse du fait qu'elle devait se compliquer par le dessaisissement d'un certain nombre de propriétaires de droit de fonds qui ne possèdent plus de bétail.

Mais étant donné son déroulement, de toutes façons cette transaction nous apparaît plutôt fragile, voire précaire, et à vrai dire on serait tenté de croire que la décision de cette assemblée (si elle n'était ratifiée) nous ferait plutôt l'impression d'un ballon d'essai tant la question financière s'est achoppée dans son contexte dérisoire. Cette décision n'a certes pas convaincu tout le monde et c'est encore la raison pour laquelle nous ne pouvons l'entériner.

Voici les faits: avant de prendre les dernières dispositions (pour légiférer à sa façon) le comité de consultation a fait appel à une commission d'experts neutres, ceci aux fins de procéder à

l'évaluation du bâtiment principal; c'est normal, c'était leur droit. Eh bien, de cette collusion qu'en est-il sorti? Ces acteurs se sont-ils drapés dans l'illusoire et, à la lumière des faits, on nous expose la fatuité d'un drôle de marathon. Ces Messieurs seraient-ils tombés de Charybde en Scylla: le bilan de leur rapport exprimé pourrait peut-être soutenir la comparaison avec le cadeau d'un cantinier à son client avant de l'expédier dans les décors... On ne serait plus aimable.

Devant cette confrontation irréaliste nous préférons ne pas avancer de chiffres, le lecteur en serait quelque peu abasourdi. Disons que ce schéma correspond approximativement à un cinquième de la valeur réelle du dit bâtiment. Mais n'anticipons pas, il n'est pas du tout question de vénalité et d'emblée nous souscrivons au droit préférentiel, intrinsèque et dégressif d'où se concrétisent les tenants des propriétaires-conjoints qui désirent conserver la pérennité de leur bâtiment. Cependant, en tout état de cause, il y a une marge et des limites que la saine logique ne peut franchir.

En l'occurrence, les choses étant ce qu'elles sont, nous souscrivons volontiers à une offre raisonnable, mais il est patent que les propriétaires qui ont construit le dit immeuble et qui doivent s'en dessaisir pour raison majeure sont peu enclins à se dandiner sur les tréteaux du conformisme conventionnel. A propos de convention il ne faut pas trop s'en formaliser, les experts ont certainement basé leur verdict sur le préavis d'un boycott interne. Certains ont beaucoup trop tendance à oublier que le favoritisme n'est pas nécessairement le bon aloi, qu'il est un diminutif de la primauté du droit, qu'il excipe souvent une option contraire à la justice élémentaire.

A notre tour de prendre l'initiative que les événements nous dictent, en adoptant une attitude digne qui s'alignerait sur le correctif une fois révisé. Il ne s'agit pas pour le moment de passer à la licitation du bâtiment, mais au contraire de faire tomber certains préjugés défavorables qui s'intercalent à la solution bilatérale acceptable.

En résumé, nul ne voudrait faire revivre le temps des prescriptions romaines aux iconoclastes et à leurs adeptes de la désapparence.

A bon entendeur, salut.

Justicatum

SION ET LE CENTRE

Concert de la fanfare «l'Avenir»

GRIMISUAT — Samedi soir la jeune fanfare municipale «L'Avenir» a donné son traditionnel concert annuel en la salle de la société de chant «La Valaisanne». Ce concert, qui a vu la participation d'un très nombreux public, a été très applaudi. Bien sûr tout n'a pas été parfait. Une fanfare qui se lance dans les conditions de celle de «L'Avenir», doit faire ses armes sur le plan musical. Mais le mérite de M. Robert Sauthier, dynamique et compétent directeur, et de tous les musiciens est d'autant plus flatteur.

Année après année — c'est une encourageante consolation — il est enregistré de nets progrès. Après l'interprétation de la marche «Mon Régiment» le président Luc Mabilard, a souhaité la bienvenue à l'assistance. Un hommage a été rendu à M. Antoine Vuignier qui a «prononcé» la société et a assuré la présidence pendant huit ans. Aussi a-t-il été acclamé président d'honneur. Le directeur Sauthier a été fleuri comme il se doit, pour son dévouement à la fanfare «L'Avenir». Les musiciens Vuignier Antoine, Fridle Marcel, Savioz, Vuignier Paul, Vuignier Jacques, ont reçu la récompense pour ne pas avoir manqué de répétition durant la saison musicale. Un diplôme d'honneur a été remis à MM. Constantin Oscar, Perruchoud Marc et Avmon Joseph.

«L'Avenir» a bientôt 10 ans d'âge. Pour la société le can le plus difficile a été franchi. Maintenant tous les es-

poirs sont permis. Bonne route amis musiciens.

—g—



Décisions du Conseil communal

SION — Dans ses deux dernières séances le Conseil municipal a pris les décisions principales suivantes:

EDILITE

- Il a:
 - délivré 4 autorisations de construire ou de transformation de bâtiments.
 - prolongé le délai accordé à certaines entreprises en ce qui concerne la démolition de baraquements pour ouvriers étrangers en demandant que les intéressés logent de préférence leurs saisonniers au bâtiment «Grand Champsec».
 - pris connaissance d'un projet de construction d'une colonie d'habitation dans des vignes à Condémènes.

FINANCES

- Il a:
 - désigné les représentants de la Municipalité pour diverses expropriations.
 - accordé au FC Sion une prime d'encouragement de Fr 5.000 à l'occasion de la participation de cette société à la finale de la Coupe Suisse à Berne, le lundi de Pâques.
 - ratifié, avec remerciements aux organes responsables, les comptes de la piscine et de la patinoire.
 - procédé à la nomination du personnel municipal pour la nouvelle période administrative de même que du personnel de mobilisation, des auxiliaires et des titulaires de fonctions para-communales.
 - adapté aux circonstances actuelles les tarifs de location de la grande salle de la Matze.

AGRICULTURE

- Il a:
 - adopté le principe d'un plan directeur de tout le réseau routier communal.
 - décidé de traiter avec les communes voisines le problème de l'épuration des eaux usées de la région.
 - pris acte que l'Etat va entreprendre prochainement la deuxième étape de la correction de la route cantonale à l'intérieur de la localité: tronçon carrefour avenue de la Gare - Grand Pont.

HYGIENE

- Il a:
 - décidé d'entreprendre, en commun avec Sierre, l'étude de la destruction des ordures ménagères, la solution de ce problème devenant des plus urgentes.
 - décidé de faire procéder d'une manière plus stricte et méthodique au nettoyage de la Sionne, et de se montrer impitoyable à l'encontre des gens qui emploient ce cours d'eau comme dépôt.
 - choisi un emplacement provisoire pour le dépôt des gadoues, à savoir les terrains sis à l'embouchure de la Lienne, étant donné que le dépôt de Chandoline se trouve maintenant complètement plein (200 m3 d'ordures à débarrasser chaque jour!).

DEBITS DE BOISSONS

- Il a:
 - procédé au renouvellement d'une partie des concessions de café en concentrant désormais l'échéance de toutes les concessions sur deux seu-

les dates, à savoir le 30 juin et le 31 décembre.

- accordé le transfert de concession pour les établissements de la Grenette et de Mont d'Orge.
- accordé une concession de tea-room (débit de boissons sans alcool) pour des locaux se trouvant à la rue de Lausanne.
- écarté 4 requêtes tendant à obtenir une concession de café.

DIVERS

- Il a:
 - pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de Mlle Jocelyne Robert-Tissot, assistante sociale des mineurs.
 - Il désire
 - que l'on rende les honneurs devant toutes les églises lors des enterrements, ce qui simplifiera le problème de la circulation.

L'Administration communale

Sion, le 2 avril 1965.

Bientôt, une première messe à Sion

Nous apprenons avec une grande joie, que M. l'Abbé Raphaël Amacker, fils de feu Théodore Amacker, directeur de Publicitas décédé il y a deux ans, montera pour la première fois à l'autel de Dieu, lors de sa première messe en la cathédrale, le dimanche 27 juin.

La cité séduisante tout entière se fera un devoir d'entourer le jeune prêtre qui fait honneur à sa cité et prouve aux hommes d'aujourd'hui, que des valeurs plus sûres que les biens périssables de ce monde, ont encore cours.

Merci à l'Abbé Amacker et que Dieu lui donne en surabondance les grâces d'état pour Le servir, L'aimer et Le faire aimer au poste qui lui sera assigné par la volonté de son évêque.

D'INTERESSANTES PRECISIONS SUR LA MALADIE DES CHAMPS DE POMME DE TERRE DU HAUT-VALAIS

Nous avons lu dans la presse qu'une nouvelle épidémie sévissait dans le Haut-Valais. Il s'agit du nématode de la pomme de terre. On a écrit, entre autre, que cette épidémie provient de l'ombre qui règne dans cette région. Nous nous voyons dans l'obligation de réfuter cette affirmation dénuée de tout fondement.

Le nématode de la pomme de terre est un ver microscopique vivant dans le sol et s'attaquant aux racines des pommes de terre. Si le nombre de nématode est élevé, la végétation diminue et, bien entendu, le rendement est fortement compromis. La prolifération de ce nématode n'est possible que dans les terrains où l'on cultive, année après année des pommes de terre sur la même parcelle.

Il est inconcevable que des paysans ignorent encore qu'une rotation de

Statistiques paroisse cathédrale

du 15 février au 15 mars 1965

BAPTEMES

- FEVRIER**
21. Yvette Bosson, de Marcel et de Noëlle Nançoz.
 - André Hopez, d'André et de Natividad Gomez.
 28. Yves Claudio Ravanne, de Michel et de Josette Luthy.
 - Frédéric Louis Gex, de Bernard et de Michèle Mussler.
 - Sergio Pasquale Pappada, de Delio et de Carmella Gravante.
 - Isabelle Lucie Meizoz, de Paul et de Gisèle Vouillamoz.
 - Ricardo Ontiza, de Ricardo et de Felisa Tato.

MARS

7. Andrea Brendel, de Johann et de Monika Adler.
10. Pascal René Grand, de Gérald et d'Odette de Preux.
14. Antoine Michel-Marie Gauye, de Paul et d'Andrée Pitteloud.
- Jean-Charles Notti, de Charles. et d'Yvonne Bayard.
- Patrick André Dubuis, d'André et d'Odette Grand.

MARIAGES

- FEVRIER**
13. Erwin Tschopp, d'Elias et d'Hilda Furrer, et Paula Roten, de Léo et d'Olga Schmidt.
 27. Michel Rössli, de Raymond et de Joséphine Salamin, et Marie-Claire Rouiller, d'Antoine et de Marie Monnay.
 - Antoine Dubuis, de Jules et d'Angèle Micheloud, et Marie-Antoinette Sallin, de Roger et de Cécile Bapst.

DECES

- FEVRIER**
22. Rde Sœur Gonzague Clemenz, Ursuline, de Pierre et de Catherine Abgottspon, 79 ans.

MARS

1. Adolphe Gillioz, d'Emmanuel et de Marie Varone, 79 ans.

Statistiques paroisse de St. Guérin

du 15 février au 15 mars 1965

BAPTEMES

- FEVRIER**
21. Paloma Parvex, de Michel et Remedios Espinosa.
 21. Danielle Gillioz, de Meinrad et Marie-Thérèse Rössli.
 21. Carole Marsoni, de Mario et Gisèle Luyet.
 28. Patricia Squaratti, de Paul et Olga Bornig.

MARS

6. Sandra Rausis, de Marcel et Jeanine Gross.
7. Thomas et Manfred Fleischer, d'Hermann et Johanna Romainczyk.
7. Christophe Birchler, de Louis et Yolande Claivaz.
7. Pascale Morard, de Georges et Marcelle Valmaggia.
7. Philippe Defago, d'André et Irma Egge.
7. Aïan Dussex, de Vincent et Monique Métrailler.
7. Jacqueline Ritler, de Walter et Frieda Zurbriggen.
7. Carinne Bayard, de François et Marie-Thérèse Marguelisch.
14. Pascale Varone, de Jean-Bernard et Josiane Evéquo.

MARIAGES

- MARS**
6. Bernard Filippini, de Jean, et Anne-Marie Tronchet, de Robert.

DECES

- FEVRIER**
25. Joseph Defabiani.

Nouvel Indicateur du Valais 1965-66

Les trente rubriques entièrement renouvelées, avec adjonction des numéros de téléphone

Une foule de renseignements divers tels que :

- liste alphabétique des localités ;
- autorités fédérales, cantonales (religieuses et civiles) ;
- les conseillers municipaux, bourgeoisiaux et généraux, tels qu'issus des élections du 6 décembre 1964 ;
- les tableaux de distances kilométriques, de taxes postales et les tarifs des cars postaux ;
- la liste des réseaux téléphoniques et les immatriculations internationales des automobiles.



Reliure pleine toile Linson

Prix exceptionnellement bas de souscription

Fr 12.-

Prix de librairie

Fr. 16.-

Liste numérique
des abonnés au téléphone
dans les 7 villes valaisannes, y compris
les futurs numéros de Martigny
(feuillet vert)

2 10... - 2 10 99

103

Réseau de Sion (027)

2 10 01 Café Bonvin, Michel Praz, Vaysonnaz
2 10 02 Arsenal cantonal
2 10 03 Luginbühl & Cie, taxis
2 10 04 Penitencier
2 10 05 Théâtre, administrateur
2 10 06 Kuntachen Joseph
2 10 07 Dayer Elias, gendarme
2 10 08 Ass. Halvätta incendie, Cyrille Pralong
2 10 09 Pfaffleré André et Jos. Vve
2 10 10 Zen Ruffinen Walter
2 10 12 Hôtel du Midi, H. Schupbach
2 10 13 Knobel Pierre, primeurs
2 10 14 Hôtel de Ville
2 10 15 Stand de tir
2 10 16 Pharmacie de Quoy André
2 10 17 Reichenbach André, Arbaz
2 10 18 Schmid Ed., modes
2 10 19 Holl Rosa, boulangerie
2 10 20 Célé Industriel, Géo Favre
2 10 21 Pfaffleré & Cie, quincaillerie
2 10 23 de Torrenié Raymond
2 10 24 Debons Bertha, Albert & Cie, Savièse
2 10 25 Café de Roumaz, Jérôme Reynard, Savièse
2 10 27 Dubuis Roland, fonctionnaire
2 10 28 Garoudat Frères
2 10 28 Ornguerle Rhodania, M. Ray
2 10 30 Buchs Antoine, pharmacie
2 10 31 Marguettach Jean
2 10 32 Gunfern Joseph
2 10 33 Garage du Midi, M. Lochmatter

2 10 34 Imobersteg E., manufacture de tabac S.A.
2 10 35 Reichenbach Jacques, fab
2 10 36 Pharmacie Zimmermann
2 10 37 Millins Otto, repr. le Rideauneut
2 10 38 Pfaffleré André, Arbaz
2 10 39 Kuntachen Paul
2 10 40 Hériller Clovia, gendarme
2 10 41 Dayer Alph., insp. de sûreté
2 10 42 Garage Moderne A. Gschwend
2 10 43 Boucherie Altmann Hans
2 10 44 Epicerie Pitteloud Constant
2 10 45 Brasserie valaisanne S.A.
2 10 46 Nandas source alpine S.A.
2 10 47 Poste de gendarmerie Dubuis Aster et Paul, Savièse
2 10 48 Dubuis Aster et Paul, Savièse
2 10 49 Gaillard Léopold, vigneron
2 10 51 Mayor Robert, Bremois
2 10 52 Célé du Marché A. Bourdin
2 10 53 Coop Concordia M. Bonvin, Arbaz
2 10 54 Boucherie Lamon Fernand
2 10 55 Andenmatten Pierre S.A.
2 10 56 Messon Maurice
2 10 57 Biguet Marthe, cave du séminaire
2 10 58 Gessler Amélie, Ilasus
2 10 59 Seiz Oscar, Weatheril Georges
2 10 60 Anderreggen Hubert, Sallins
2 10 61 Gay Crosier Marcel
2 10 62 Roten Marcel
2 10 63 Hallenbarter & Cie, piano

2 10 64 P.T.T. public, Grimsual
2 10 65 Gaillard R. et Thériaux M.
2 10 67 Kalbuss Felix
2 10 68 Tribunal de Sion
2 10 69 Pittier Francis
2 10 70 Imhoff Léon, papeterie
2 10 71 Chaussures Gianella Roméo
2 10 72 Gaillard Rob. SA
2 10 73 Société de consomm. Arbaz
2 10 74 de Levallaz Stanislas
2 10 75 Orléza Jules, notaire
2 10 76 Tél. cant. Montellier : Jacquier H. Savièse
2 10 78 Caisse maladie Grütli, Ch. Lamerche
2 10 79 Maurer Alexandre
2 10 80 Bernal Edouard, Aproz
2 10 81 Rudaz Julien
2 10 82 Sierré Dominique, ass. bur.
2 10 83 Ecole secondaire des a.-conc.
2 10 84 Ferrero Jos.
2 10 85 Perruchoud N. La Sutsse
2 10 86 Kamerzin Cyrille
2 10 87 Péritard Charles
2 10 88 Fragnières Roger, notaire
2 10 89 Luyet Léon, Savièse nég.
2 10 92 Vallette Aman, monteur élect.
2 10 93 Morand Maxime, dir. ar. tél.
2 10 94 Bourdin V. tea-room, Fexhat
2 10 95 Baud & Sanggen, app. Baud
2 10 96 Meillet Maurice
2 10 97 Bittel Albert
2 10 98 Gare C.F.F. hall
2 10 99 Téléph. publics, Poste, intér.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

UNE EPREUVE DE VERITE... DE FORCE

La course des 100 kilomètres des futurs quartiers-maîtres



A l'arrivée, le col.-br. Juillard. Les patrouilles s'annoncent.

SION — L'Ecole d'officiers de ravitaillement, sous les ordres du col.-br. Maurice Juillard, commissaire en chef des guerres, est cantonnée depuis quelques jours à Montana. Samedi elle a effectué la course des 100 kilomètres (kilomètres efforts). C'est une épreuve qui compte.

Mais rassurez-vous immédiatement, ce n'est pas un exercice surhumain, voire impensable. Un entraînement méthodique, régulier, a préparé ces aspirants à cette marche. Il y avait peu d'aventure pour les participants. La question « Arriverai-je au but ? » se posait pour chacun. Avec beaucoup de effectués ainsi que différents travaux.

L'ITINERAIRE DE LA COURSE

Le départ a été donné à 0300 heures à Naters. Chaque cinq minutes une patrouille, avec un chef de patrouille, prenait le départ. Des ordres précis permettaient à ces patrouilles d'atteindre un poste où une nouvelle distribution d'ordres s'effectuait. Après avoir parcouru la plaine du Rhône et effectué de nombreux détours, l'arrivée était prévue à Sierre, à la nouvelle école secondaire. Deux exercices de tirs, soit au pistolet et au fusil d'assaut ont été effectués ainsi que différents travaux.

AU FIL DES KILOMETRES

Je ne cacherais pas que certains participants sont arrivés marqués par la fatigue et les pieds mal en point. J'ai vu une des patrouilles arriver décontractée en marchant au pas et sifflant la « Marche du cdt Bogey ».

A l'arrivée chacun, malgré la fatigue, affichait un air de satisfaction, de joie. Il semblait dire : « Maintenant c'est terminé ». L'épreuve a regaillardé, enrichi — j'allais écrire aussi ennobli — tous les participants. La résistance a été mise sérieusement à contribution. La machine humaine a répondu aux efforts demandés.

UNE IDEE PARMIS DES IDEES

J'ai essayé d'imaginer les réflexions, les pensées de ces jeunes gars, tout au long de la course. L'appréhension du départ a été vite dissipée. Une fois en mouvement tout a marché normalement. Il n'y avait rien d'impossible.

Alors que les pas s'enchaînent aux pas, l'imagination s'est mise à vagabonder.

« Dans une semaine c'est la promotion. Le grade de lieutenant va être remis officiellement. Il faut donc mériter ce grade. Et puis ce sera le retour glorieux au village. La famille se réjouira. La fiancée manifesterà sa satisfaction. Pour certains, la femme accueillera à bras ouverts le nouvel officier. Les amis et connaissances participeront aussi à l'événement. »

Ces perspectives redonnent courage. Et les kilomètres tombent encore. Un effort plus conséquent est fourni pour poursuivre la compétition.

Un bref instant l'avancement dans l'armée est cajolée. Des projets fleurissent et la fatigue s'oublie momentanément du moins.

Et ainsi les kilomètres se sont enchaînés et le but atteint.

DE L'AUTRE COTE DE LA BARRIERE

Le cdt d'école et tout son état-major peuvent être fiers d'avoir exigé cet effort. Une nouvelle volée d'officiers va ainsi assurer la relève. Le pays a besoin de ces nouvelles forces, préparées pour les tâches du ravitaillement. Aussi la satisfaction des chefs est aussi grande que celle des aspirants. Cette épreuve de marche de 100 kilomètres est une école de la vie, un test de vérité.

« Je l'ai faite cette épreuve, peuvent dire maintenant ces aspirants. C'est une référence personnelle de valeur. »

— gé —

A L'OUEST TOUJOURS DU NOUVEAU...

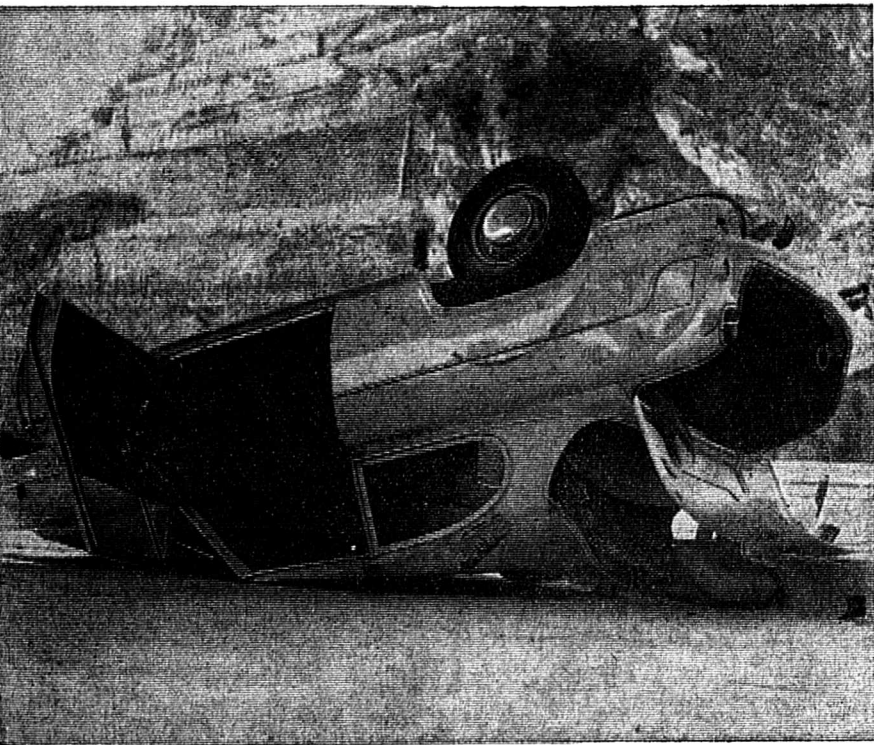
Brutale rencontre de 2 voitures

SION — Un spectaculaire accident s'est produit au début de l'après-midi de samedi, à l'entrée ouest de la ville, à peu de distance du carrefour connu de tous les automobilistes.

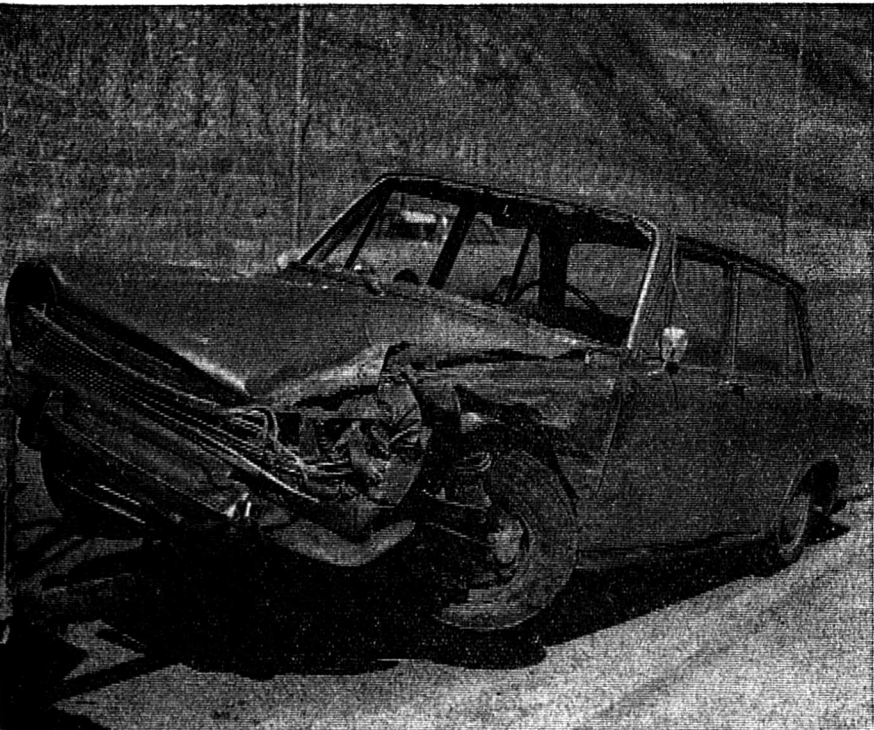
M. Gérard Frasserens, 35 ans, technicien, au volant d'une voiture Simca circulait en direction du Pont-de-la-Morge. Il voulut effectuer un dépassement et il se trouva en présence d'une seconde voiture conduite par M. Jean-Claude Rudaz, 23 ans, de Vex,

qui effectuait lui aussi un dépassement. La collision fut inévitable. Les deux véhicules sont démolis. Par une curieuse coïncidence, c'est M. Jean-Claude Rudaz, coureur automobile qui est venu avec l'ambulance chercher son homonyme.

M. Rudaz a été conduit à l'hôpital. Les blessures ne mettent pas sa vie en danger. La passagère de sa voiture, Mlle A. Jacquin, n'est aussi que légèrement blessée.



Les deux véhicules après l'accident.



SAUVETAGES EN MONTAGNE

SION — Les week-ends printaniers ne sont pas de tout repos pour le pilote des glaciers Hermann Geiger et son équipe actuellement réduite. En effet, hier, il dut se rendre successivement dans l'ouest du Wildhorn et à la Jungfrau, pour y chercher deux skieurs victimes de chutes et de fractures de jambes. Ils ont été transportés à l'hôpital de Sion.

Au Wildhorn, c'est un Biennois de 25 ans, M. Jean-Pierre Eckard et à la Jungfrau, un Allemand de 27 ans, laborantin à Bern (Hasler S.A.), M. Kleisa Günter qui ont été ainsi sauvés.

Samedi après-midi, le dénommé Daniel Jannin, âgé de 27 ans, domicilié à La Tour-de-Peilz faisait du ski dans la région du Mont-Gelé. Il s'aventura trop près d'un précipice et il fit une chute de quelques mètres. Il se cassa une jambe. Il fut transporté à l'hôpital de Lausanne par les soins de l'aérodrome de Sion.

DEBUT D'INCENDIE DE FORET

AYENT — Samedi aux environs de 22 heures un incendie de forêt a éclaté au-dessous du village de Luc. Le feu semblait prendre de l'extension et les gens de la région durent lutter d'arrache-pied pour maîtriser le sinistre.

AVANT-GOUT DE LA FETE CANTONALE DES COSTUMES

VEX — Le groupe folklorique « Les Bietzettes » s'est produit dans les villages de Vex, Hérémenche, Mâche et Prolins.

Cette escapade printanière rappelait que la fête cantonale des costumes aura lieu au mois de juin prochain.

André Freymond au Carrefour des Arts

SION — Dès samedi 10 avril jusqu'à la fin du mois le peintre André Freymond exposera au Carrefour des Arts des peintures, des céramiques et des dessins. Le vernissage est prévu samedi à 17 heures. Depuis sa dernière exposition à Sion, André Freymond a obtenu une médaille d'argent à l'exposition internationale de la céramique à Prague.

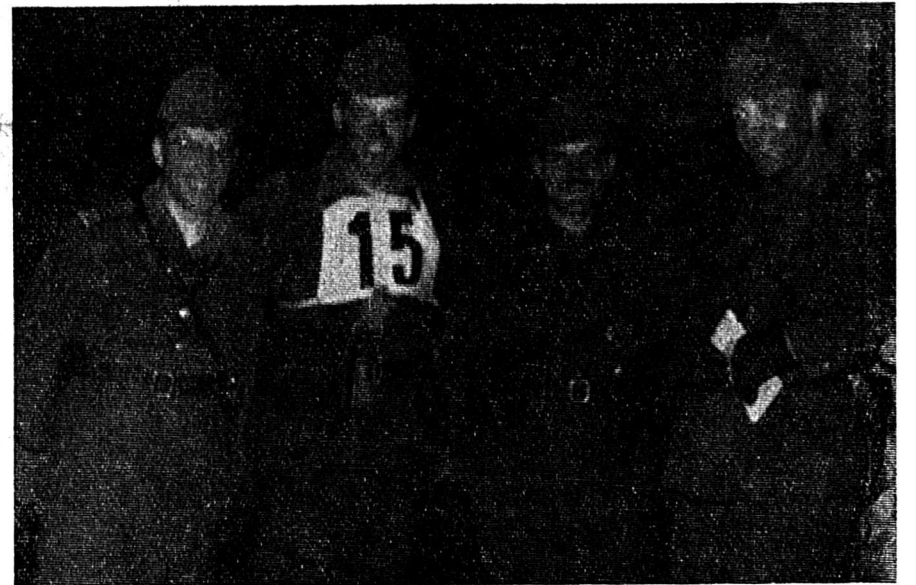
Il est un des rares artistes d'aujourd'hui qui allie heureusement une solide formation et le talent créateur artistique.

Action de carême

« L'amour du Christ nous presse, à la pensée que, si un seul est mort pour tous, alors tous sont morts. Et il est mort pour tous afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. »

2 Corinth. 5, 14-15

Le souci du salut du monde, base de l'action de carême, doit grandir en nous au souvenir des souffrances du Christ.



Une patrouille avant le départ.



Comme les poids lourds. Transit obligatoire.

SYMPATHIQUE SOIREE A SAVIESE

Une sympathique soirée s'est déroulée dimanche à Savièse où près de 40 accordéonistes se sont produits séparément et ensemble. Ceux-ci venaient du Valais et du canton de Vaud. Ils étaient dirigés par Mme Antoinette Codray, de Renens.

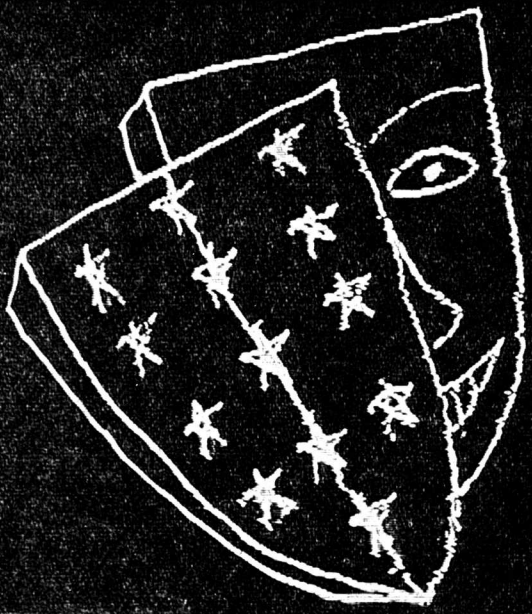
Une séance tout aussi animée eut lieu également dans le courant de l'après-midi.

POUR ETUDIER DES NOUVEAUX TRACES DE PISTE

AYENT — Samedi 3 avril, des délégués de la Société de développement et des représentants des deux skis-clubs se sont rendus au glacier du Wildhorn et au Pas de Maimbré, afin d'étudier de nouveaux tracés de pistes.

Ainsi les touristes trouveront l'hiver prochain des parcours bien aménagés.

BIENTÔT...



La Vie Valaisanne

revue et corrigée
par A. Wicky



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Le bon vignolage

La COMMUNE a bien TRAVAILLÉ



Les musiciens jouent perchés sur un mur.



Le procureur et le garde champêtre discutent le coup vers le tonnelet de vin.



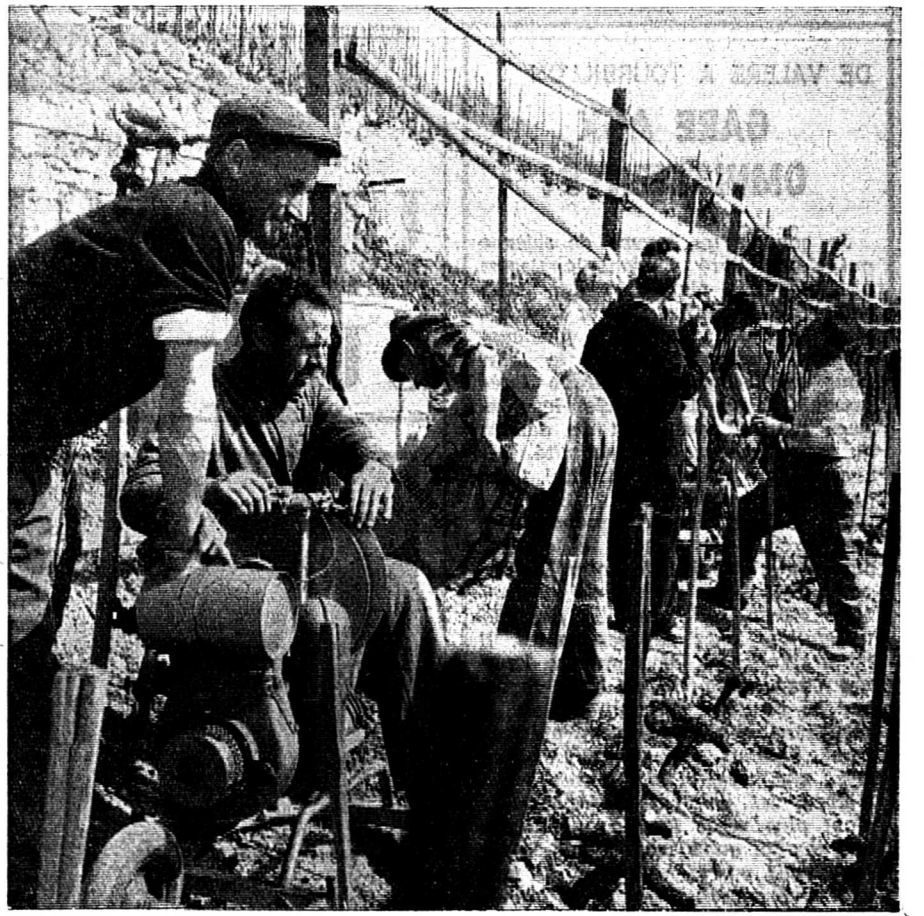
Le président de Saint-Luc, M. Robert Caloz, explique les us et coutumes à deux photographes étrangers. M. Adelphe Salamin attend le moment propice pour distribuer un verre de vin.

Les travaux de la «commune», qui sont en fait ceux de la bourgeoisie — le mot restant pour désigner la propriété commune — ont bénéficié d'un temps superbe, sec et chaud. La taille a donc été franche, le charruage net et la soif ardente. L'appel des travailleurs au son des fifres et tambours les a raliés dès le matin sur le pré, au pied de la vigne et les opérations ont immédiatement commencé. Les vigneron des alentours en ont profité pour se faire entraîner par le rythme des tambours. Les malins prétendent qu'ils viennent plutôt pour refuser le verre des channiers parce que c'est carême.

Ils sont quatre groupes de travailleurs : ceux qui sont sur la vigne, les fifres et tambours, les gardes qui portent les channes à pied d'œuvre et les procureurs qui veillent sur le tonnelet. Il est vrai qu'il convient de le maintenir au frais et que le sac humide qu'on lui a passé n'est pas suffisant. Les fifres sont toujours guillerets et les jeunes continuent avec beaucoup de conviction à maintenir la tradition de passer la flûte sous le guillon avant de la poser sur les lèvres. Le son prend alors un envol clair et souple. Autrefois avec l'arête il était incisif et percutant. D'ailleurs en fin de journée les pelles et les pioches volaient très bas. Aujourd'hui le vin est plus amical, plus cordial, plus coopératif ; les journées de la commune sont une grande camaraderie et tous ceux qui s'en approchent participent à la confrérie par le vin de l'amitié. Il faut dire que c'est aussi le meilleur vin qu'on puisse boire. Celui-ci est soigné, celui du commerce est traité ; souvent maltraité. Nuance !

C'est pourquoi la «commune» n'est pas prête de mourir. Elle compte actuellement 92 membres. Pour en faire partie il faut payer la cotisation d'entrée (11 fr. 60) ; payer 10 francs par année de retard dès vingt ans ; apporter 11 échelas de qualité (de mêlèze rouge de préférence) et faire deux journées par année. L'absence est pénalisée d'une amende de 50 francs pour la journée de carême et de 40 francs pour celle de l'été.

Je crois que les journées de la «commune» sont les plus agréables qui soient et que cette tradition vaut essentiellement pour la fraternité et l'amitié qu'elle procure autour du vin qui rapproche les hommes et fait parler leur sincérité.



Le manque de personnel a obligé l'utilisation de deux treuils.



SIERRE — Les bourgeois de Saint-Jean sont descendus samedi pour travailler leur vigne. Le drapeau a été placé au faite de la petite construction. Comme il faisait chaud de temps à autre, les ouvriers venaient chercher un bon verre de vin.

Nouveaux combats de reines

SIERRE — La saison des combats de reines bat son plein après une longue accalmie. Ils connaissent un regain de faveur comme dans le passé si ce n'est plus étant donné qu'il est difficile de trouver la circonstance opportune où n'existe pas un empêchement déprimant comme la fièvre aphteuse pour interdire de tels tournois. Aussi une grande affluence s'est-elle pressée hier sur le pré de Ravire au pied de la colline. Ce fut un affrontement de plus de 100 toros pour parler en terme de corrida et pour dire vrai aussi car bon pour la corne nul pour le lait. Près de 4000 aficionados enthousiastes et 6 heures de combat. Et ceux qui en revenaient le soir, rouges du sang qui bouillonnait en eux et du soleil implacable, avaient cette allure martiale comme s'ils avaient fait défendre à leur bête leur propre honneur. Les vieux relevaient la tête comme si le combat les avait revivifiés. Ce n'est que très tard que le classement a pu nous parvenir tant il faut discerner les nuances, les prises. Voici le classement.

Parmarès du combat de reines des syndicats de Chandolin et Saint-Luc présidé par M. Innocent Vergères, président cantonal.

- Cat. génisses 2 ans et demi :
1. No 135 «Perdrix», Jean Beytrisey, Saint-Léonard ;
 2. No 153 «Diane», Jules Roh, Grimisuat ;
 3. No 156 «Diane», Rémy Roux, Grimisuat ;
 4. No 139 «Florette», Charly Clavien, Miège.

- Cat. génisses 3 ans et demi :
1. No 111 «Dora», Robert Vuissoz, Grône ;
 2. No 110 «Friponne», Robert Vuissoz, Grône ;
 3. No 120 «Violette», Jean-Charles Dessimoz, Conthey ;
 - 4.

No 115, «Bagne», Roger Berclaz, Veyras.

- Cat. III
1. No 71 «Gitane», Vital Salamin, Grimetz ;
 2. No 89 «Pinson», Jean Vocat, Bluche ;
 3. No 76 «Souris», Raymond Clavien, Miège ;
 4. No 92 «Violette», Charles Praz, Bramois.

- Cat. II
1. No 51 «Turc», Robert Clivaz, Mollens ;
 2. No 54 «Romels», Victor Bonvin, Montana ;
 3. No 49 «Tigresse», Jean Pe'n, Mollens ;
 4. No 55 «Reinon», William Schweickhardt, Saxon.

- Cat. I
1. No 24 «Margot», François Beytrisey, Lens ;
 2. No 15 «Turc», Joseph Clivaz, Saint-Léonard ;
 3. No 17 «Turin», Jules Zufferey, Grimetz ;
 4. No 14 «Violette», Jean Beytrisey, Saint-Léonard.

Il s'agit d'un combat éliminatoire en vue du match cantonal qui aura lieu vraisemblablement à Chamoson. Nous tenons également à signaler que le service d'ordre par les polices locales et cantonales fut parfait.

Bénédition du drapeau du Ski-club de Sierre

SAINT-LUC — Le Ski-Club de Sierre a fait hier sa sortie annuelle interne et l'inauguration de son nouveau drapeau. La compétition s'est déroulée à Tignouza près de la cabane et la fête au village s'est tenue l'après-midi, la neige n'étant plus propice au moment de la chaleur.

† Jules Morand

SAINT-LEONARD — Notre ami Jules Morand est décédé vendredi après une longue maladie. Il était âgé de 70 ans. Jules Morand, qui ne l'a pas connu ? Et aimé ? Il était difficile de se lier avec lui sans apprendre à l'aimer aussitôt. Car c'était un être d'élite, au cœur d'or, franc, et d'une humeur toujours charmante.

Pourtant, la vie n'a pas toujours été rose pour lui. Chef d'équipe aux Usines d'aluminium de Chippis, il fut victime, un dimanche de 1939, d'un grave accident qui lui broya un bras et une main. Victime du devoir et de l'esprit d'entraide. Il avait accédé à la demande d'un de ses compagnons de labeur de le remplacer au travail, lorsqu'il fut si cruellement meurtri par ce terrible accident.

Il est facile de penser à la douleur morale de ce père de famille de cinq enfants, encore jeunes, devant pareil désastre et se sentant inutile en quelque sorte pour sa vie durant. Eh bien ! non, Jules Morand avait du caractère. Il se résigna à son sort, non sans devoir lutter, car il y eut bien des moments très durs à passer. Il eut la chance d'être entouré par une épouse aimante et attentive. Cet appui moral fut pour beaucoup dans son acceptation de cette infirmité et c'est aussi pour une très large part dans les secours de la foi qu'il puisa ce réconfort spirituel qui aide le chrétien à s'élever au-dessus du terre à terre quotidien.

Nous garderons longtemps le souvenir de Jules Morand, et son exemple de courage face à l'adversité nous aidera à être patients dans nos difficultés quotidiennes.

Que sa famille agrée nos condoléances chrétiennes, avec l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de celui qui fut un père aimant, un époux dévoué, un chrétien fervent.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

GARE AUX
OMNISCIENTS!

Je connais un homme de science qui s'était livré pendant longtemps à l'étude des plantes et des petits cailloux. Il savait par cœur leur habitat, le nom de famille en plusieurs langues, quoiqu'il préférât le latin pour les désigner. Remarque intéressante, à son sens, seules les langues mortes permettent de définir, de façon exhaustive, la réalité. S'il avait encore raison aujourd'hui, nous pourrions bien frémir!

Eh voilà, je viens d'apprendre que mon exégète en végétal et en menus galets a décidé de poser sa loupe ailleurs, sur des êtres du troisième étage, sur l'ensemble des manifestations chez ses semblables. Il aurait l'intention de reprendre l'œuvre commencée de si belle façon, par La Bruyère. Félicitations, car, à mon humble avis, depuis, précisément, l'auteur des «Caractères» en seize chapitres, et «La Comédie humaine», les peintres de la Société n'ont plus passé la rampe, non pas tant du fait qu'ils manquaient de talent, mais surtout à cause de leur excessive admiration pour les grands du siècle. Les dix doigts pris dans les chaînes de l'encensoir, ils se sont coupés des aspects vivants de la vérité. Dès lors, ils auraient meilleur temps de se taire. Si vous le voulez, je fais exception pour les assidus flatteurs qui, eux, me paraissent indispensables à la plupart des hommes politiques, plus que tous autres exposés aux caprices des gens. Une première «veste prise», ils accourent auprès de leurs infortunés concitoyens qu'il faut remonter et empêcher qu'ils ne se laissent aller à l'idée saugrenue d'une démocratie ingrate. Oui, sans l'aide des flatteurs, les politiciens, si philosophes soient-ils, finiraient, plus ou moins précocement, par prendre en grippe le pays qui les a vus naître. Qui l'eût cru?

Cette réflexion, je l'ai notée, l'autre jour, justement au cours d'un entretien que j'ai eu avec notre botaniste et savant minéralogiste, aujourd'hui résolu à classer les individus selon les traits dominants et l'influence sur le climat général. Tenons-nous bien, car il vit au milieu de nous, et à moins de vent contraire, il prospectera, pendant une décennie, entre les deux collines, Valère et Tourbillon. D'ores et déjà, je puis vous assurer que les édiles soucieux de la chose publique, comme la catégorie des flatteurs et des autodiadactes, retrouveront, sous sa plume, de quoi rêver à des jours meilleurs.

Mais, gare aux omniscients! Pour eux, pas de pitié. D'ailleurs, qui s'y soucierait après tout ce qu'il ont fait sur le dos de la sagesse, pour le grand dam d'un nombre incalculable de personnes de tout âge et condition. C'était le moment de s'en apercevoir, avant que les charlatans n'eussent définitivement remplacé le philosophe et le théologien dans l'initiation au mystère de la vie, le poète et le bon parolier dans la chanson...

Il vaut la peine de réhabiliter Verlaine ou Rimbaud, pour s'y limiter, quitte à faire comprendre aux Aznavour de changer de métier.

—Tés—

Grande joie à Loye

LOYE — Hier, l'Office de la sainte Messe, célébré à la chapelle de Loye, a revêtu un caractère tout à fait spécial. En dehors des réformes liturgiques apportées par le Révérend Curé Beytrison, l'Abbé Raphaël Ravaz agrémenta la messe de nombreux commentaires. La joie était grande parmi l'assistance, car l'Abbé Ravaz avait reçu le diaconat samedi dernier et se présentait pour la première fois aux paroissiens de son village vêtu de ce nouvel ordre.

Elle tombe à skis
Double fracture de la jambe

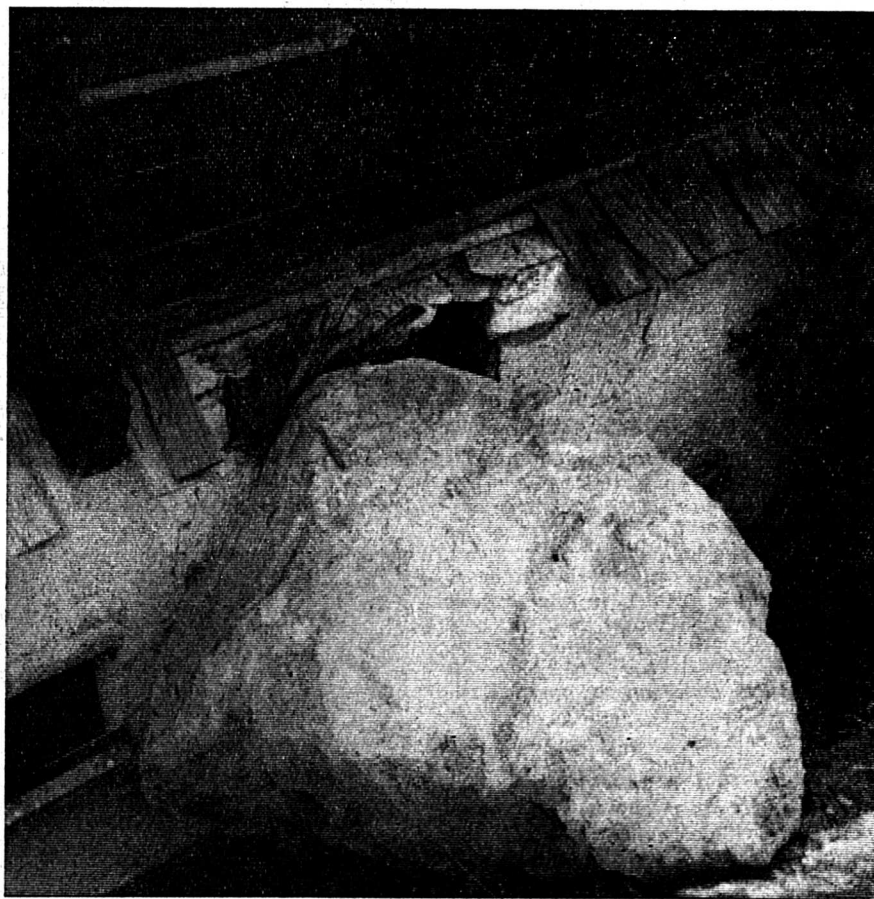
MONTANA — Mlle Elisabeth Maret, de Sion, née en 1948, s'adonnait aux joies du ski printanier sur les pentes du Mont-Bonvin à Montana. Malheureusement la journée devait se terminer par une chute malencontreuse. Elle se fractura une jambe à deux endroits: au péroné et au tibia. Elle fut conduite à l'hôpital de Sion.

LE GALA N'A PAS EU LIEU

SIERRE — Le gala de chansons et de musique moderne qui devait se dérouler hier après-midi en la salle de la Maison des Jeunes n'a pas eu lieu. Ce dernier a été renvoyé car cette manifestation coïncidait avec le dimanche de la Passion.

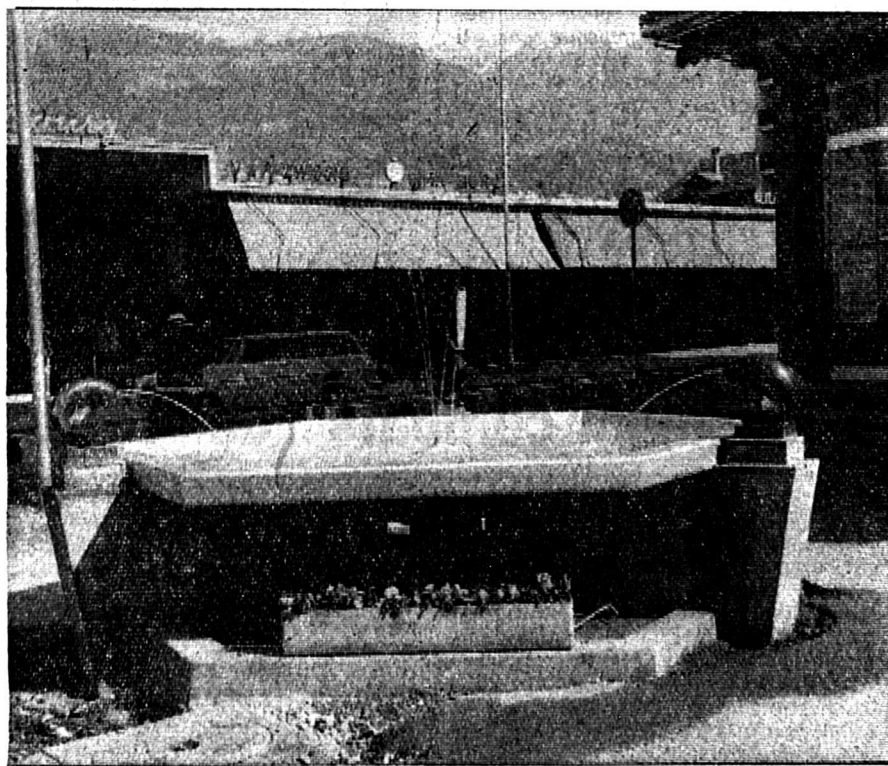
DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

ENCORE... DECIDEMENT

UN BLOC DE ROCHER
SUR UN CHALET

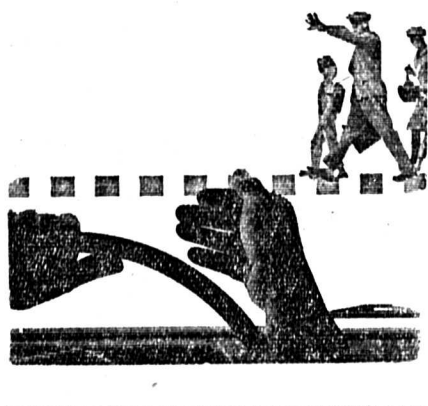
GRIMENTZ — Un chalet appartenant à M. Pellanda de Sierre et qui n'est pas habité en ce moment a subi quelques dommages. La coquette construction est entourée de pins. Le garde forestier qui passait dans les parages a constaté quelques arbres arrachés. Il a découvert qu'un bloc était descendu et avait causé quelques dégâts, particulièrement au mur de la cuisine. Il est difficile de dire comment il se trouve là, ainsi que de déterminer l'endroit d'où il est parti. Notre photo: le bloc et les dégâts causés.

LA NOUVELLE FONTAINE EST POSEE



SIERRE — Nous avons signalé la semaine dernière que la Municipalité avait décidé de placer plusieurs fontaines dans différents secteurs de la ville. Au départ de la rue Max Huber, une nouvelle fontaine a été posée. Elle a fière allure. Elle s'harmonise parfaitement avec les constructions avoisinantes. Le carrefour s'enrichit magnifiquement. La ville du soleil devient aussi la ville des fontaines. Grands Bravos aux édiles.

Manifestez votre intention!

Décès de Mr
Max Zufferey

SIERRE — Samedi est décédé à l'hôpital de Genève M. Max Zufferey de Saint-Luc. Domicilié à Glarey, il était très connu, notamment comme chasseur émérite. M. Zufferey n'était âgé que de 65 ans.

Son ensevelissement aura lieu à Sierre ce lundi à 10 heures à Sainte-Catherine. Nous présentons nos condoléances.

Les jardins sur les trottoirs

SIERRE — La belle saison s'annonce si l'on en croit les restaurateurs qui ont sorti leurs terrasses fleuries sur les trottoirs. Déjà bon nombre de promeneurs ont goûté la première fraîcheur devant les cafés.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Lundi 5 avril - 16 ans rév.
Dernier soir du grand succès

La conquête de l'Ouest

Le western le plus colossal de l'histoire du cinéma.

Parlé français

★ SION - LUX

Lundi 5 avril RELACHE

★ SION - CAPITOLE

Lundi 5 et mardi 6 avril RELACHE

★ MARTIGNY - ETOILE

Lundi 5 avril - 16 ans rév.
De l'épouvante avec Vincent Price

La chute de la maison Usher

Mardi 6 avril - 16 ans rév.

Cinédoc

Séance variée de courts métrages

Rythmes et couleurs

★ MARTIGNY - CORSO

Lundi 5 et mardi 6 avril - 18 ans rév.
Prolongation de 2 séances

Irma la Douce

Majoration: Fr. 0.50 la place

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir RELACHE

Samedi et dimanche

La cuisine au beurre

avec Fernandel et Bourvil

★ FULLY - CINE MICHEL

Mercredi 7 avril - 16 ans rév.
Aujourd'hui RELACHE

La chute de la maison Usher
Dès vendredi 7 avril - 16 ans rév.
El Perdido

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 8 avril - 16 ans rév.

La chute de la maison Usher
Dès vendredi 9 avril - 16 ans rév.
Des frissons partout

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi
Une grande réédition

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Lundi 5 et mardi 6 avril
Un vrai western sur un rythme implacable

Charlton Heston et Jack Palance dans
Le sorcier de Rio Grande

En couleurs
16 ans révolus

★ MONTHEY - PLAZA

Aujourd'hui RELACHE

★ BEX - REX

Aujourd'hui RELACHE
Dès demain
Tonnerre apache

HAUT-VALAIS

LES PAYSANS HAUT-VALAISANS SE SONT REUNIS

BRIGUE — Hier, l'importante Association des paysans haut-valaisans a tenu son assemblée générale, dans la grande salle de la Maison du Peuple. Plus de 200 délégués ont pris part aux délibérations qui ont débuté le matin par la présentation de plusieurs rapports touchant l'économie haut-valaisanne. On notait la présence de M. Maurice Kaempfen, conseiller national, qui salua les délégués en termes chaleureux et au nom de la cité brigand-

de; fière d'accueillir dans ses murs ces braves gens de la campagne.

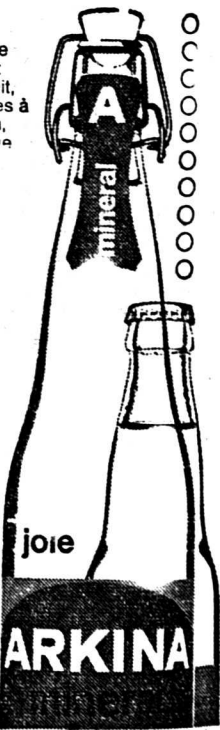
Dans les discussions qui suivirent de nombreux problèmes ont été étudiés afin d'apporter un mieux-être à ceux de la montagne surtout et qui forment une grande partie de cette association. En un mot, cette «Landsgemeinde» de la paysannerie du Haut-Pays a obtenu un grand succès en atteignant le but qu'on attendait d'elle.

Timbres à marquer
marquage
propre
des caisses

Fabrique de timbres
Memmel & Co SA
4000 Bâle, Baumleingasse 6
Téléphone 061-246644

Qui dit
Timbres
pense à
Memmel

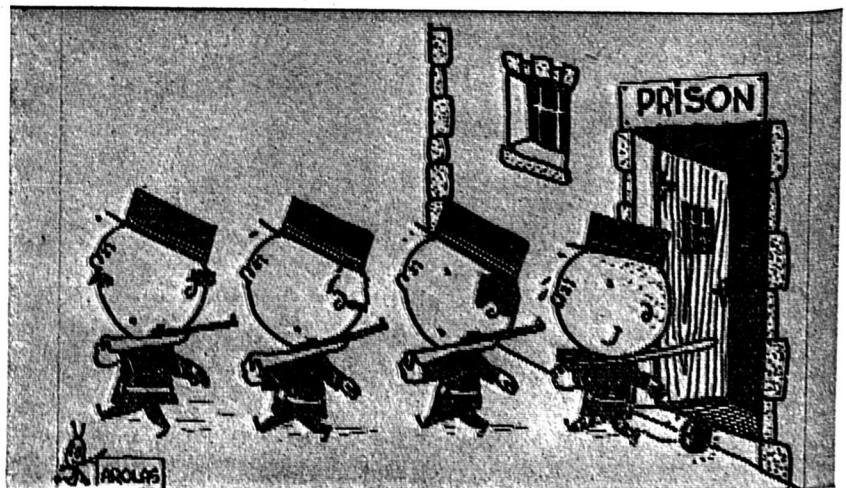
Boissons de table
aux jus naturels:
ananas, fraise, fruit,
abricot, amonacés à
l'arôme de citron,
framboise, orange



source de joie

Eaux Minérales:
ARKINA S.A.
Yverdon-les-Bains

Le coin d'humour d'Arolas



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ingénieurs et architectes valaisans

BRIGUE — Samedi matin, les membres de la section (SIA) des ingénieurs et des architectes du Valais se sont réunis dans la salle des Chevaliers du château Stockalper pour leur assemblée générale, celle-ci a été présidée par M. l'ing. Coudray de Martigny. Cette importante réunion fut relevée par la présence de M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat.

RAPPORT PRESIDENTIEL

M. Coudray présenta un rapport présidentiel détaillé relatif à l'activité débordante, dont fait preuve le comité de cette section. En terminant son exposé, le président souhaite ardemment que la société, qu'il préside avec beaucoup de bonheur, sorte de sa coquille dans laquelle elle s'est quelque peu complue depuis quelques années pour prouver à tout le monde l'importance du groupement. Dans l'historique salle du château une septantaine de participants, venus de toutes les parties de notre canton avaient répondu à l'appel du comité. L'orateur, nous donnant une démonstration parfaite de ses connaissances professionnelles et administratives, propose ensuite à l'assemblée de créer une plaquette sur laquelle seraient livrées au grand public les principales activités des ingénieurs et architectes, affiliés à la SIA.

RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS

La parole est ensuite donnée aux présidents des différentes commissions assimilées à la section. C'est ainsi que M. Kyburz donne connaissance à l'assemblée de l'activité de la commission professionnelle. M. André Perraudin, président de la commission de la protection de la profession, dans une intervention empreinte d'objectivité, émet le vœu que l'Etat du Valais mette bientôt sous toit la loi devant réglementer cette profession, souhaitée depuis quelque 20 ans. Le rapporteur se dit en outre heureux de pouvoir signaler que l'Etat s'est déclaré d'accord de satisfaire les requérants tout en donnant à cette future réglementation un caractère rétrospectif. Aussi, M. Perraudin déclare faire confiance au Gouvernement qui tient à sauvegarder aussi bien les intérêts des membres de cette association que ceux de l'ensemble de la population. M. Michel Anthamatten, intéressé ensuite l'auditoire sur la commission du génie civil qu'il représente. Il souhaite la mise au point du cahier des charges de la construction des routes afin que les différentes études soient uniformisées. Il profite de l'occasion pour remercier les bureaux civils pour leur précieuse collaboration. Le président de la commission d'architecture met un point final à ces différents exposés en insistant sur l'importance des conditions particulières d'engagement des apprentis et souhaite que

dans un avenir rapproché une meilleure assurance existe entre employeurs et employés. M. Coudray remercie ses rapporteurs pour leur excellent travail.

FORMATION D'UN GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE

Sur proposition de M. Bompard, l'assemblée prend la décision de créer une nouvelle commission devant représenter le groupement de l'industrie. C'est le promoteur de cette proposition, M. Bompard, qui est chargé de s'occuper de cette nouvelle représentation.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE

Par suite du départ du Valais de M. Ebener, ingénieur électricien et membre du comité, on procéda à l'élection d'un remplaçant. M. Coudray rappelle que ce poste n'a pas seulement un caractère honorifique mais nécessite une sérieuse collaboration de la part de celui appelé à le remplir. Par acclamations M. Wyer, ingénieur électricien, est élu nouveau membre du comité. Ce dernier remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne et promet de faire son possible pour aider le comité et de participer régulièrement à ses assemblées mensuelles.

LES FINANCES DE LA SECTION SONT ENTRE DE BONNES MAINS

C'est ensuite au tour de M. l'ingénieur Capponi, de Sion, de présenter un rapport sur l'état de la caisse de la section. Comme les comptes de la société sont parfaitement tenus, M. Coudray remercie le caissier et profite de l'occasion pour signaler la grande activité que déploie M. Capponi au sein du comité. Celui-ci est encore félicité par les vérificateurs qui prient l'assemblée de lui en donner décharge. Ce qui est fait à l'unanimité.

LA PAROLE AU REPRESENTANT DE L'ETAT

Après que les divers aient soulevé quelques discussions d'ordre interne, la parole est donnée à M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat, qui, ingénieur lui-même, profite de l'occasion pour saluer ses nombreux anciens collègues, et pour apporter le salut du Conseil d'Etat. L'orateur donne ensuite des explications ayant trait aux différentes requêtes qui ont été présentées à l'Etat par cette section et assure les participants que tout sera mis en œuvre afin que satisfaction leur soit donnée. M. von Roten termine son intéressant exposé en souhaitant à chaque participant beaucoup de plaisir au cours de cette magnifique journée passée dans la cité haut-valaisanne.

APERITIF ET BANQUET

La partie officielle s'étant terminée dans une magnifique ambiance, les par-

ticipants ont pris part à un apéritif, servi dans le château avant de se rendre à l'hôtel Couronne où eut lieu le banquet officiel, préparé avec soin par le patron de l'établissement, M. Franzen et au cours duquel on profita de l'occasion pour resserrer encore les liens d'amitié qui existent entre les différents membres de cette importante association.

Joindre l'utile à l'agréable

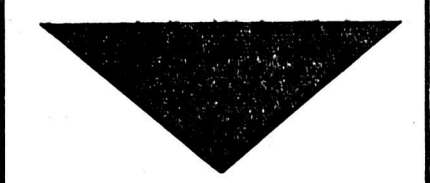
BRIGUE — Hier le comité de la Fédération de la FOBB, section Haut-Valais, s'est réuni dans le carnet de la Maison du Peuple pour son assemblée ordinaire. Les délibérations menées par M. Amandus Anthamatten ont eu l'heur de plaire à la quinzaine de participants qui se déclarèrent satisfaits du bon travail syndical qui s'effectue au sein de ce comité. Ils se rendirent ensuite à Ried-Mörel pour prendre part à un plantureux repas, servi par le spécialiste en la matière de la localité et qui n'est autre que M. Seiler, le dynamique curé de la paroisse. Ceci a fait dire à plusieurs de ces syndicalistes haut-valaisans que l'on peut très bien joindre l'utile à l'agréable. De toute façon, l'hospitalité de l'abbé Seiler est connue loin à la ronde.

Pêcheurs à vos gaules !



BRIGUE — Il faut croire que le Rhône attire toujours plus les chevaliers de la gaulle puisque samedi après-midi, de Brigue à Loèche, ils ne pouvaient plus se compter. Comme à certains endroits la place à disposition était bien restreinte, les pêcheurs se seraient comme des harengs. On ne connaît pas exactement le résultat de cette « opération massive », mais d'après la bonne humeur lue sur tous les visages, il faut croire que chacun y a trouvé son plaisir à défaut de poisson.

Viège : Encore une voiture sur le toit



VIEGE — Sur la route cantonale la voiture VS 19 637, conduite par M. Paul Studer, de Visperterminen, mais travaillant à Viège, était arrêtée, par suite d'une panne. La voiture VS 22 882 en voulant dépasser, la toucha. Le premier véhicule s'est mis en travers de la chaussée et le second, sous la violence du choc, fit une embardée et termina sa course sur le toit. Les dégâts sont importants, mais il n'y a pas eu de blessés graves.

†
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Jean BOISSARD à Monthey,

remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à M. l'aumônier, aux révérendes sœurs et au personnel infirmier de l'Hôpital de Monthey.

Madame Raymonde RODUIT-DAVOLI et ses enfants Christian et Nicolas, à Fully;

Monsieur et Madame Camille RODUIT-FELLAY, à Fully;
Monsieur et Madame François DAVOLI-CHARREX, à Fully;
Monsieur René RODUIT et sa fiancée Christiane FELLAY, à Fully;
Monsieur Freddy RODUIT, à Fully;
Monsieur Marc RODUIT, à Fully;
Monsieur Gabriel RODUIT, à Fully;
Monsieur Laurent RODUIT, à Fully;
Monsieur Jean-François DAVOLI, à Fully;
Les enfants et petits-enfants de feu Etienne RODUIT-BRUCHEZ, à Fully, Martigny, Charraz et Leytron;
Les enfants et petits-enfants de feu Alphonse FELLAY-VAUDAN, à Ardon, Bagnes et Orsières;
Les enfants et petits-enfants de feu Mario DAVOLI, à Orsières, Lausanne et Neuchâtel;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur Léonce CHARREX, à Orsières, Martigny, Lausanne et Genève;
ainsi que les familles parentes et alliées BOSON, BRUCHEZ, CARRON, RODUIT, ARLETTAZ, à Fully;
COLLOMBIN, FELLAY, METRAL, VAUDAN, GARD, DELARZES, à Bagnes;
DAVOLI, en France et en Italie;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Candide RODUIT pépiniériste

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, cousin pieusement décédé le 4 avril 1965 dans sa 27ème année, après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'Eglise

L'ensevelissement aura lieu à Fully le mardi 6 avril, à 10 heures.

P. P. L.
Cet avis tient lieu de faire-part.

LA CLASSE 1938 DE FULLY

a le pénible regret de faire part du décès de

Monsieur Candide RODUIT

leur cher contemporain.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Sophie ROSERENS née FROSSARD

†
Monsieur Marius ROSERENS, à Sembrancher;
Monsieur Paul ROSERENS, à Sembrancher;
Mesdemoiselles Jeanne et Lucie ROSERENS, à Sembrancher;
Monsieur et Madame Joseph FROSSARD-DELITROZ, à Vollèges;
Madame Joséphine ROSERENS-ABBET, à Sembrancher;
Monsieur et Madame Maurice FROSSARD-ROSSIER et leur fille, à Vollèges;
Monsieur et Madame Jérôme FROSSARD-COLLOMBIN et leur fils, à Vollèges;
Monsieur et Madame Alexis FROSSARD-AYMON et leurs enfants, à Vollèges;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

leur chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et filleule, décédée à l'Hôpital cantonal de Lausanne le 3 avril 1965, à l'âge de 42 ans, après une courte et cruelle maladie chrétiennement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher le mardi 6 avril 1965, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Henri REY, à Lens;

†
Monsieur et Madame Lucien MUDRY, à Sierre;
Les enfants de feu Pierre MUDRY, à Noës et Chalais;
Monsieur Jean REY, ses enfants et petits-enfants, à Lens;
Les enfants de feu Cyrille REY, à Lens et Montana;
Les enfants de feu Candide REY, à Lens et Chermignon;
Les enfants et petits-enfants de feu Adrien BAGNOUD, à Lens;
ainsi que les familles parentes et alliées MUDRY, REY, BAGNOUD, BRIGUET, BONVIN, LAMON, LAGER, DUVERNEY et NANCHEN, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Veuve Adeline REY née MUDRY

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 82ème année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens le mardi 6 avril 1965, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
P. P. E.

Madame Vve Denis PERRAUDIN-BESSE à Versgères;

†
Madame Vve Albert PERRAUDIN-LUISIER, ses enfants et petits-enfants, à Versgères;
Madame Vve Marius PERRAUDIN-BESSARD, ses enfants et petits-enfants, à Versgères et au Châble;
Madame Vve Camille BRUCHEZ-BESSE, ses enfants et petits-enfants, à Prarreyer;
Madame Vve Albert FERREZ-BESSE et ses fils, à Villette et Lausanne;
Monsieur et Madame Emile BESSE-RODUI, leurs enfants et petits-enfants, à Prarreyer;
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Denis PERRAUDIN maréchal-ferrant

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle enlevé à leur affection le 3 avril 1965 dans sa 73ème année, après une longue maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 6 avril, à 10 heures, au Châble.

DANS LA PERSPECTIVE DE compter bientôt 10 000 membres

LA SECTION DU VALAIS DU T.C.S. A DELIBERE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

tion exacte de la loi, contribue intelligemment et activement au maintien de la sécurité de la route.

LA ROUTE DU RAWYL

Nous avons éprouvé une grande déception lorsque nous avons appris que le Conseil fédéral n'avait pas accordé de crédit pour commencer en 1965 les travaux du Rawyl.

Aussi avons-nous enregistré avec satisfaction la protestation du Gouvernement et du Grand Conseil Valaisan contre cette attitude négative.

Malgré cette protestation officielle, certaines personnes qui paraissent être renseignées aux meilleures sources laissent entendre que le Département des Travaux Publics manquait un peu de chaleur communicative pour pousser à la réalisation de ce projet.

C'est pourquoi le Comité de la Section a écrit au Conseil d'Etat en date du 12 mars écoulé.

CONSEIL D'ETAT

L'honorable chef du Département des Travaux Publics, Monsieur de Roten nous a annoncé il y a quelques

jours, que le Conseil d'Etat s'était rendu in corpore à Berne et que le Conseil fédéral lui avait donné certains apaisements.

Au surplus : au cours d'une audience que Monsieur von Roten nous a accordé hier matin celui-ci a déclaré en substance ceci :

L'accélération des travaux du Rawyl ne dépend plus que du bon vouloir du Conseil fédéral. Selon les propres déclarations de Monsieur Tschudi le Gouvernement fédéral a été arrêté par l'insuffisance de moyens financiers. On ne peut pas comme on l'avait souhaité, attaquer le Tunnel sans traiter en même temps les voies d'accès immédiates à ce tunnel qui font surtout défaut du côté Bernois. Nos magistrats ont insisté pour que les travaux commencent au moins en 1966. Là encore les Autorités fédérales n'ont pu s'engager définitivement. C'est au moment de l'établissement du budget 1966 que cela se décidera. Espérons que l'instance des Conseillers d'Etat valaisans et Bernois et celle de nos parlementaires parviendra à vaincre les dernières résistances contre un projet qui nous tient tant à cœur.

Souignons que la Section Valaisanne a apporté une intéressante contribution en faveur du Rawyl notamment en organisant une conférence au Château Stockalper à Brigue avec la Section de l'Oberland bernois, à laquelle

participait le Président central du TCS, Monsieur Ramseyer.

DIVERS PROBLEMES

Le président a parlé également de l'autoroute du Simplon, du Tunnel du Grand St. Bernard, du contrôle des véhicules à moteur, du bulletin de la section et des services rendus par le TCS à ses membres.

M. Weber au nom du groupement Haut-valaisan a formulé le vœu que la route du Nufenen soit ouverte le plus rapidement possible à la circulation.

Les présidents des différentes commissions ont brossé ensuite un bref rapport de l'activité de leur commission.

DES CHIFFRES INTERESSANTS

Dans le domaine de la circulation il a été annoncé que notre canton compte actuellement 40.000 véhicules. 497 permis ont été retirés l'an dernier. La catégorie des chauffeurs les plus punis se trouve parmi les conducteurs de 20 à 30 ans. Le nombre d'accidents n'a heureusement pas augmenté dans les mêmes proportions que le nombre de véhicules. Cette assemblée s'est terminée dans une excellente ambiance qui souligne bien la camaraderie entre les membres. Les destinées de la section sont en de bonnes mains. —gé—

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

LORS DES 4 RAIDS AERIENS DE HIER

Plusieurs avions USA abattus par des « Mig »

Aux deux raids menés dimanche par le Nord-Vietnam, l'un par l'aviation américaine sur le pont de Ham Rong,

Les bernois acceptent...

BERNE — Les concitoyens du canton de Berne ont accepté par 29 920 oui contre 20 597 non la nouvelle loi sur les traitements du corps enseignant des écoles primaires et moyennes. Cette révision met sur pied d'égalité les instituteurs et les fonctionnaires cantonaux et encourage les jeunes intellectuels à entrer dans l'enseignement qui souffre d'une grave pénurie de personnel.

près de Thanh Hoa, l'autre par l'aviation vietnamienne sur un pont et des installations militaires voisins de Dong Hoi, raids annoncés en fin d'après-midi de source américaine, se sont ajoutés deux autres raids dont l'annonce a été faite par un porte-parole de la 7ème flotte des Etats-Unis en début de soirée.

SAIGON — C'est au moment où les chasseurs bombardiers F-105 de l'U.S. Air-Force tournoyaient à proximité de leur objectif, le pont rail-route de Ham Rong, à 2 kilomètres au nord de Thanh Hoa et environ 130 km au sud de Hanoi, sur la rivière Song Chu, que neuf chasseurs « Mig », portant les insignes

du Nord-Vietnam, en trois vagues successives de 4, 3 et 2 appareils ont piqué sur les avions américains et en ont abattu deux, a déclaré aujourd'hui le porte-parole de l'aviation américaine.

Le porte-parole a précisé que les chasseurs nord-vietnamiens étaient des Mig-15 ou 17, mais sûrement pas des Mig-21. Il a indiqué qu'il n'était pas en mesure de dire de quelle direction étaient arrivés les chasseurs nord-vietnamiens.

Il semble que les Mig aient surpris les pilotes américains qui, devant l'absence de réaction de l'aviation nord-vietnamienne depuis le début des raids, ne s'attendaient pas à cette attaque.

La maîtrise dont ont fait preuve les pilotes des Mig et la tactique perfectionnée qu'ils ont employée dans leurs interventions contre les avions améri-

cains hier dans le ciel nord-vietnamien amènent certains observateurs à penser que ces pilotes pouvaient être soit des Chinois soit des Soviétiques, mais ce ne sont que des hypothèses.

Deux F-105 ont été abattus par des chasseurs Mig nord-vietnamiens et un Sabre par la défense anti-aérienne, de même que les deux F-101 perdus samedi.

Un certain nombre « d'autres avions ont été abattus », sur lesquels on ne peut donner pour l'instant aucune précision pour des raisons de sécurité.

Le rock'n roll tue

SAN FRANCISCO — La furie du rock'n roll a dégénéré en sanglantes bagarres, la nuit dernière, à la sortie du « Cow Palace » de San Francisco, où une foule de quelque 3500 « fans » avait été chauffée à blanc par les « Animals », groupe rythmique britannique. Quatre jeunes gens ont été poignardés et un autre a été meurtri jusqu'au sang à coups de pieds.

La police a dû intervenir avec des chiens pour rétablir l'ordre entre les groupes de jeunes qui s'affrontaient à coups de couteaux et de chaînes de bicyclettes. Un policier a été fortement malmené. Pendant que durait la bagarre, des centaines de « fans » continuaient de danser à la lumière des réverbères.

APRES LES INDES

Paul VI ira-t-il aux Philippines?

ROME — « Nous espérons tous que le Pape puisse se rendre aux Philippines, mais il ne serait pas prudent, dans les circonstances actuelles, de dire que le Saint-Père a accepté de faire cette visite », déclare-t-on dans les milieux ecclésiastiques philippins de Rome à propos de l'information parue dans un journal de Manille, selon laquelle le Pape aurait décidé de faire ce voyage.

Le cardinal Ruffino Santos, archevêque de Manille, a été à Rome ces jours-ci, ce qui peut donner une apparence de vérité aux bruits dont le journal s'est fait l'écho: le cardinal serait venu organiser le voyage du Saint-Père. En réalité, il était venu à Rome participer aux travaux de la commission conciliaire qui avait à mettre au point le schéma treize traitant des problèmes du monde moderne.

Le séjour à Constantinople du Cardinal Bea

ISTANBOUL — Dimanche matin 4 avril, les représentants du Patriarcat se sont à nouveau rendus à l'hôtel pour y chercher la délégation pontificale, la conduire à l'église du Patriarcat, où le Cardinal Bea et ceux qui l'accompagnent ont assisté à une liturgie solennelle. Ensuite de quoi, le Cardinal a eu un nouvel entretien privé avec le Patriarcat Athenagoras.

Dans l'après midi, une délégation du Patriarcat s'est rendu à l'hôtel où séjourne le Cardinal Bea, pour rendre à celui-ci la visite qu'il avait faite au Patriarcat.

Ce même jour, le président du secrétariat pour l'union des chrétiens a également rencontré le Patriarcat Arménien (non uni) d'Anthelias, qui a envoyé des observateurs au Concile, ainsi que le Gouverneur d'Istanbul.

Le retour de la délégation pontificale est prévue pour lundi 5 avril. Le départ d'Istanbul a lieu au début de l'après midi.

Pendant toute la durée de leur séjour dans la ville turque, les membres de la délégation pontificale sont les hôtes du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

BASSE-AUTRICHE :

RENFORCEMENT POPULISTE ET SOCIALISTE

VIENNE — Les deux partis gouvernementaux autrichiens, le parti populiste (chrétien-démocrate) et le parti socialiste, ont consolidé leur position au sein des conseils municipaux de Basse-Autriche aux dépens des partis libéral et communiste et des listes diverses, lors des élections municipales qui se sont déroulées dimanche en Basse-Autriche. Voici la nouvelle ré-

partition par rapport à celle de 1960 :
Populistes : 51,59 % (51,35).
Socialistes : 42,55 % (41,24).
Libéraux : 0,80 % (1,55).
Communistes : 2,11 % (2,70).
Divers : 2,43 % (2,83).
Participation électorale : 92,31 % (92,70).

GRISONS : BALLOTAGE AU CONSEIL D'ETAT

COIRE — Les élections pour le Conseil d'Etat se sont déroulées dimanche dans le canton des Grisons.

Les élus sont MM. Emanuel Huonder (cons. sortant), 12 108 voix, Gion Willi (cons. sortant) 12 093 voix, Léon Schlumpf (dém. nouveau) 10 906 voix et Hans Stiffler (soc. sortant) 9 769 voix.

M. Heinrich Ludwig (rad.) a recueilli 8 475 voix, comme il ne s'est ainsi pas assuré la majorité requise de 8 956 voix, il n'est pas élu. Un second tour sera donc nécessaire pour le cinquième siège du Conseil d'Etat.

Après avoir été refoulé à la frontière de l'Est Willy Brandt commente

BERLIN — A son arrivée à l'aérodrome de Berlin-Tempelhof, M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin a dit : « Je crois que les provocateurs qui entourent Ulbricht commentent ces jours-ci de grosses bêtises. »

Un curé se tue en planeur

BREITENBACH (Soleure) — Dimanche après-midi, l'abbé Isidor von Arx, curé de Breitenbach, dans le canton de Soleure, a fait une chute mortelle de planeur, entre le Blaue Weid et le Blaue Kamm, dans la vallée de Laufon. De l'aérodrome de Dittingen, d'où l'abbé von Arx avait pris son vol, on remarqua certaines irrégularités peu avant la chute qui firent penser qu'il se sentait vraisemblablement peu bien. Le planeur est tombé sur des arbres, ce qui a rendu le sauvetage extrêmement difficile. Le curé von Arx était âgé de 46 ans. Il était un enthousiaste du vol à voile, dont il était breveté.

AVEC « SNAP 10 »,

UN RÉACTEUR ATOMIQUE DANS LE COSMOS

VANDENBERG (Californie) — Les techniciens de l'armée de l'air américaine, après s'être assurés que le satellite « Snap-10 A » — à bord duquel est installé un réacteur atomique — se trouvait bien sur orbite, ont procédé à l'envoi de signaux qui assureront, six heures après leur réception, la mise en marche du réacteur. Ce dernier produira l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur à propulsion ionique.

Le satellite, dont l'orbite presque circulaire passe par un apogée de 1150 km et un périégée de 1134 km, doit rester hors de l'atmosphère plus de 3000 ans, c'est dire bien plus longtemps qu'il ne sera nécessaire pour que les éléments radioactifs perdent la plus grande partie de leur énergie.

Le président de la commission de l'énergie atomique, M. Glenn Seaborg, a déclaré que le premier réacteur atomique, lancé dans l'espace, avait commencé à fonctionner dimanche matin à 8 h 30, heure suisse.

Les spécialistes estiment que ce vol marque d'une pierre blanche dix années d'efforts pour mettre au point des réacteurs nucléaires auxiliaires destinés aux vols dans l'espace. A lui seul, le « Snap-10 A » a coûté environ 112 millions de dollars. Il a été essayé pendant plus de 20 000 heures avant

d'être lancé dans l'espace. Il devrait fonctionner pendant douze mois, ou fournir 8750 heures de production continue. Le « Snap-10 A » devrait assurer une production de 500 Watts. Les réacteurs de l'espace, actuellement mis au point, auront une puissance pouvant atteindre 300 000 Watts.

M. WILSON EST CONTENT DE LUI

LONDRES — « Les leaders du monde veulent nous rencontrer, car ils désirent savoir ce que pense la Grande-Bretagne nouvelle », a déclaré, samedi soir, M. Harold Wilson, dans une allocution devant l'Association des directeurs de journaux britanniques, Southport, Lancashire.

Le chef du gouvernement britannique a ajouté qu'en revenant de Paris, « après six heures d'entretiens francs, serrés, sans détour, avec le président De Gaulle », il n'avait pu s'empêcher de penser à ceux qui clamaient, en octobre, au moment des élections, qu'une Grande-Bretagne travailliste ne pourrait plus prendre place à la table d'honneur parmi les grands de ce monde.

« Eh bien, nous étions cette semaine à la table d'honneur, nous y étions le mois dernier et nous y serons dans une dizaine de jours ».

CENTENAIRE DU CLUB ALPIN GENEVOIS



Samedi, le Club alpin genevois a commémoré son centenaire, et a inauguré une plaque en l'honneur de Benedict de Saussure, l'un des promoteurs de l'alpinisme et premier vainqueur du Mt-Blanc. Cette plaque a été posée sur l'immeuble de Saussure, à l'angle de la Terrasse-Cité, avec la participation des descendants du pionnier de l'alpinisme, le Dr Raymond de Saussure et Madame, et des autorités. Voici le président de la section genevoise, M. Armand Pachoud, dévoilant solennellement la plaque commémorative.

Libre importation des pommes !

BERNE — Un sondage a permis d'établir que les pommes se sont bien vendues ces 14 derniers jours. Au 31 mars, les réserves étaient constituées de 290 wagons environ, de dix tonnes chacun. Dans ces conditions, il a été décidé d'autoriser la libre importation des pommes. (Sans commentaire...)

PAS D'EAU A ROME

ROME — Plus de la moitié des 2.500.000 habitants de Rome se sont trouvés dimanche matin privés d'eau pour 57 heures, en raison des travaux entrepris à l'un des principaux aqueducs de la ville. Dans toutes les maisons d'une vaste région allant du centre historique de la cité jusqu'à Ostie, les robinets se sont trouvés « secs » la nuit de samedi à dimanche.

Mort de notre centenaire

SION — A Vex, vient de décéder Mme Catherine Vouissot. Elle était âgée de 100 ans et avait reçu récemment des mains du président du gouvernement valaisan le fauteuil traditionnel. Elle était mère de huit enfants. Elle s'adonna au tricotage jusqu'au seuil de ses cent ans.

SPORT DERNIERE - SPO

CLASSEMENT GENERAL DU CIRCUIT DU «PROVENÇAL»

1. Federico Bahamontes (Esp), 25 h. 03' 30"; 2. Janssen (Ho), 25 h. 03' 51"; 3. Simpson (GB), 25 h. 04' 32"; 4. Anglade (Fr), 25 h. 04' 47"; 5. Timmermans (Be), 25 h. 05' 52"; 6. Poullidor (Fr), 25 h. 06' 20"; 7. Anquetil (Fr), 25 h. 06' 22"; 22. Blanc (S), 25 h. 09' 31". Puis : 48. Moresi (S), 26 h. 54' 51".
Classement des grimpeurs : 1. Bahamontes, 40 p.; 2. Timmermans, 36 p.; 3. Pinera (Esp) et Poullidor, 30 p.; 4. Saguarty (Esp), 19 p.; 6. Grain (Fr), 18 p.; 7. Anquetil, 15 p. (Voir aussi page 10).